

MAGAZINE TV-RADIO

notre mini-hebdo

Pages 21-24

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 2565 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

« Watergate » : le scandale atteint la Maison-Blanche

Des collaborateurs de Nixon devront-ils démissionner ?

WASHINGTON (AFP). — Le président Nixon, selon des déclarations privées recueillies au Sénat, savait que le comité pour sa réélection menait pendant la dernière campagne électorale « des activités d'espionnage », mais il n'aurait été informé de leur véritable nature — la pose de tables d'écoute dans le quartier général du parti démocrate — qu'après la divulgation du scandale.

Certains membres de la Maison-Blanche, au terme des mêmes déclarations, qui s'appuient sur des éléments d'information détenus par la Chambre fédérale de mise en accusation, se sont efforcés, à partir de ce moment, d'étouffer toutes indications pouvant impliquer des membres importants de l'administration de M. Nixon dans ce scandale.

M. Bob Haldeman, chef de cabinet de la Maison-Blanche, et M. John Erlichman, conseiller du président Nixon pour les affaires intérieures, auraient été de ceux qui ont cherché à étouffer l'affaire.

PRESSIONS

M. Nixon aurait été informé dans les quelques jours qui ont suivi l'éclatement du scandale, des manœuvres de certains membres de son entourage qui consistaient notamment à tenter de persuader au silence d'autres membres du gouvernement.

Des pressions auraient été exercées dans ce sens sur certains hauts membres du département de la justice ainsi que des services de sûreté fédérale (F.B.I.).

M. Patrick Gray, à l'époque directeur du F.B.I. par interim, aurait notamment été sollicité, mais il aurait indiqué au cours de son témoignage devant la commission judiciaire du Sénat qu'il avait résisté à ces pressions.

EN TÊTE DE LISTE

Cet aspect de l'affaire Watergate, qui était resté inconnu jusqu'à présent, risque, selon les déclarations recueillies au Sénat, de donner une ampleur inattendue au scandale et permet de croire qu'un nombre important de hautes personnalités de la Maison-Blanche seront contraintes de présenter leur démission. En tête de liste, selon la même source, se trouverait M. Erlichman.

M. John Mitchell, ancien ministre de la justice, aurait donné sa démission, intervenue

deux semaines après l'éclatement du scandale, en raison de son implication dans l'affaire et non pour des raisons familiales qu'il avait invoquées à l'époque. Le président Nixon, selon les mêmes sources, était au courant des véritables raisons de la démission de M. Mitchell, qui est actuellement au nombre des personnes les plus menacées par les retombées du scandale.

Enfin, M. Richard Kleindienst, qui a remplacé M. Mitchell à la tête du département de la justice, aurait convoqué le procureur J. Silbert dès le début de l'enquête pour lui demander de « mettre une sourdine » au dépôt des inculpations.

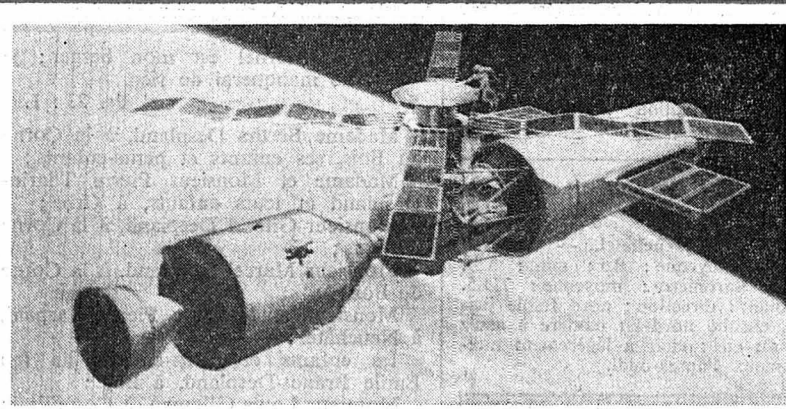
M. Silbert, selon des déclarations qu'il a faites ultérieurement à certains amis, aurait refusé de se soumettre à cette requête.

LES ALIBIS DE KISSINGER

De son côté, M. Henri Kissinger a exprimé dans le discours prononcé à la réunion annuelle de l'Associated Press, l'espoir que l'affaire Watergate ne souleverait pas dans le pays « un concert de récriminations » préjudiciable, selon lui, à la confiance des Américains.

Le conseiller présidentiel a déclaré : « Il ne fait pas de doute que le président insistera pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire et, une fois la lumière faite et la tragédie terminée, le pays se remettra en route ».

A la question : « Où étiez vous le soir du cambriolage à Watergate », M. Kissinger a répondu en souriant : « J'ai toujours d'excellents alibis à propos de mes soirées ».



La station orbitale « Skylab ».

(Photopress)

En attendant le grand jour

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (AP). — Les trois membres de l'équipage de « Skylab 1 » les astronautes Charles Conrad, Paul Weitz, et le Dr Joseph Kerwin, ont entamé, mardi matin à 9 h, leur « quarantaine » en prévision du séjour de quatre semaines qu'ils doivent effectuer à bord du premier laboratoire spatial américain.

Ils vivront jusqu'au 13 mai dans une caravane comportant trois chambres à coucher, qui a été installée dans un bâtiment du centre spatial Johnson, et ils gagneront ensuite le centre du Cap-Kennedy où le lancement doit avoir lieu le 15 mai.

L'équipage de réserve composé des astronautes Russell Schweikart, Storey Musgrave et Bruce McCandless est soumis au même traitement dans une autre caravane du Centre.

Viols, meurtres, enlèvements

Le week-end d'un forcené en Californie

MERCED (Californie) (AFP). — Un forcené de 27 ans a été arrêté à Merced en Californie après avoir en 48 heures tué deux femmes, en avoir violé deux autres, enlevé dix personnes et avoir fait feu à trois reprises sur la police.

Le malfaiteur, John Bunday, a été enchaîné sur un lit d'hôpital à Los-Angeles, où il est soigné de blessures reçues pendant son arrestation, une balle dans la jambe et une autre dans l'estomac.

John Bunday a également été reconnu coupable d'avoir violé puis poignardé à 20 reprises il y a quelques semaines une Japonaise de 19 ans qu'il avait laissée pour morte dans son appartement. La victime rescapée, Yoshika Tanaka, a identifié Bunday comme son agresseur. Bunday serait également l'auteur de plusieurs viols commis récemment dans cette région.

Le week-end de folie du jeune homme aurait commencé vendredi dans les régions montagneuses proches de San-Francisco où il enleva une jeune femme, la viola et l'abandonna ensuite attachée à un arbre.

Le franc flottant vers le haut et la lire vers le bas

L'ITALIE, NOUVEL ELDORADO POUR LES ACHETEURS SUISSES!

Les Italiens, eux, apprécient notre système postal...

De notre correspondant de Rome :

Avec le franc qui flotte vers le haut et la lire qui flotte vers le bas, pour les Suisses l'Italie devient de plus en plus « intéressante ». Nombreux sont ceux qui ont pu s'en rendre compte durant les fêtes de Pâques. Quant aux ouvriers transalpins qui travaillent dans notre pays, ils voient leurs salaires, convertis en monnaie italienne, augmentés d'environ vingt pour cent.

Dans les localités proches de la frontière, le petit commerce des frontaliers ne s'effectue plus dans le même cadre qu'il y a quelques mois. Près de Côme et de Varèse, nombreux sont les Suisses qui viennent faire leur marché, achetant des fruits, des légumes, de la viande, de la charcuterie, du vin, qui coûtent beaucoup moins cher que dans le canton du Tessin.

L'ÉTÉ PROCHAIN

En revanche, le nombre des Italiens qui vont en Suisse pour s'y approvisionner en essence, en cigarettes et en

diverses denrées, a fortement diminué. On exige d'eux 200 lires pour un franc, ce qui fait que la « super » à 75 centimes leur revient à plus de 150 lires. Or, elle coûte 160 lires en Italie, et pour un Milanais le jeu n'en vaut plus guère la chandelle. Selon les journaux de la Péninsule, plus de mille Italiens qui travaillaient aux colonnes d'essence se trouvant entre Chiasso et Ponte-Tresa ont été licenciés. Pour les Italiens, un voyage à l'étranger, et notamment en Suisse, est devenu extrêmement coûteux. D'ores et déjà le ministère du tourisme prévoit que, l'été prochain, la plupart d'entre eux passeront leurs vacances dans leur pays.

LA POSTE

Il y a toutefois une chose que les Italiens, surtout ceux du nord, apprécient beaucoup dans notre pays : c'est la poste. Ces jours-ci le travail à Chiasso a considérablement augmenté, car le trafic postal, à cause de la grève proclamée par le personnel des PTT, est complètement interrompu depuis le vendredi 13 avril. Il y a plus de dix jours que le courrier n'a pas été distribué et que les lettres restent dans les boîtes, car il n'y a personne pour l'acheminer aux trains ou aux avions.

A Milan et à Turin, des agences travaillent illégalement, se chargeant de faire parvenir en quelques heures des plis urgents à leurs destinataires. Les tarifs sont élevés : de Turin, l'expédition d'une lettre à Bologne coûte 750 lires, à Rome 1500 lires, à Naples 200 lires. Pour les envois à l'étranger, on utilise les postes suisses. On cite le cas d'un journaliste anglais qui n'a pas hésité à entreprendre le voyage de Rome à Chiasso pour y mettre son courrier à la boîte.

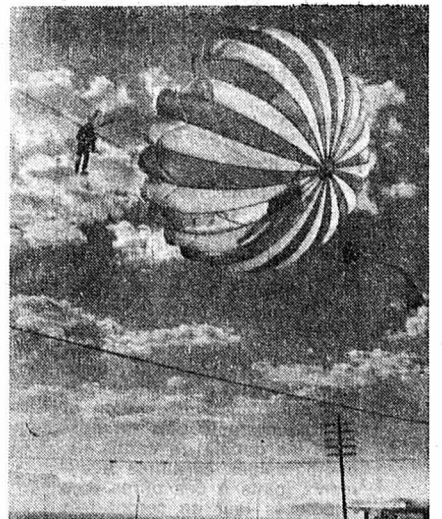
Mardi, quelques employés des postes ont repris le travail, mais il faudra quoi qu'il en soit attendre quelques semaines jusqu'à ce que la situation redevienne normale. Aujourd'hui, personne ne travaille, car c'est jour férié à cause de l'anniversaire de la Libération. Si une prolongation de la grève

n'est pas décidée au dernier moment, les facteurs feront demain leur première tournée.

Fort peu de lettres sont envoyées en Italie : six milliards par an (contre treize milliards dans la seule île de Manhattan). Les tarifs sont élevés : 90 lires l'affranchissement d'une lettre pour la Suisse, alors que chez nous un timbre de 40 centimes (environ 70 lires) suffit. On se demande, par conséquent, pourquoi les postiers sont moins bien payés et pourquoi ils doivent se mettre en grève.

Jacques FERRIER

Le saut de la mort



Un concours de saut en parachute s'est mal terminé en Californie. Un coup de vent a projeté Steven John Campbell, 24 ans, contre une ligne à haute tension. Le malheureux jeune homme a été foudroyé par une décharge de 12.000 volts.

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Douloureux souvenirs

Un de nos rédacteurs a publié récemment un intéressant reportage sur l'état d'esprit des recrues qui font actuellement leur école à Colombier. Somme toute, malgré les inévitables récriminations, le bilan nous a paru assez positif. On monte en épingle aujourd'hui, la moindre poignée d'objecteurs de conscience. Mais la déformation... de l'information est devenue telle que l'opinion en vient à ne plus se rendre compte que l'ensemble de notre jeunesse accomplit encore volontiers son service militaire pour peu qu'on lui en fasse comprendre le sens : la nécessité d'une armée destinée uniquement à défendre la patrie, même dans les circonstances présentes qui, quoi qu'on en dise, montrent que la paix universelle n'est pas pour demain. Il suffit de jeter un regard un peu lucide sur ce qui se passe dans le monde.

Mais nos soldats en herbe savent-ils assez qu'ils ne sont qu'un maillon de la chaîne de tant et de tant de générations qui, avant eux, accomplirent leur même devoir dans cette même caserne de Colombier ? Il faudra bien qu'un jour on nous donne un historique complet de ce haut lieu militaire de notre canton, affecté par la Confédération à la formation d'hommes venus aussi d'autres régions de Suisse romande (Fribourg notamment), ensermé dans ses murs massifs et vénérables et dont la grande salle est ornée des fresques un peu pompéiennes de l'Épplatenier. En attendant une telle publication, on lira avec autant d'intérêt que d'émotion le petit livre que vient de faire paraître aux Editions Saint-Paul notre confrère Pierre Barras sous le titre « Un curé de Colombier », écrit d'une plume alerte et qui évoque d'une manière charmante les beautés de notre vignoble neuchâtelois sous le soleil d'été.

Mais, en réalité, est-elle — celui de 1918 — fut atroce. Le récit relate, en effet, un des épisodes les plus tragiques qu'ait connus l'histoire des écoles de recrues de Colombier, celui de la fameuse grippe espagnole qui décima tant de jeunes vies à la caserne, comme au reste dans la population. Lorsqu'il composait un précédent ouvrage sur la grève générale de cette même année 1918, M. Barras mit la main sur les notes que consigna l'abbé Raboud, alors curé du lieu, plus tard curé de Cressier. Lui-même atteint par le mal, ce prêtre courageux n'hésita pas à porter jour et nuit les consolations suprêmes à ces enfants de vingt ans qui affrontaient la mort, comme le faisait aussi son collègue, l'aumônier protestant.

Quelle somme d'agonies dans ces dortoirs empuantis et mal organisés pour faire face à une souffrance aussi soudaine ! La médecine n'avait pas fait les progrès qu'elle a accomplis depuis. Entravés par le règlement, les officiers n'avaient pas pu ordonner à temps le licenciement. Chaque jour, devant les habitants consternés, de longs convois funèbres se rendaient aux gares d'Auvernier et de Colombier d'où les corps de cette jeunesse auparavant si joyeuse repartaient pour être remis à leurs familles. Eu égard à l'hécatombe de la Première guerre mondiale, le drame peut paraître faible. Mais un sacrifice ne se mesure pas au nombre ; il se mesure au service rendu à Dieu et à la patrie. René BRAICHET

Guerre de la morue Grave incident anglo-islandais

REYKJAVIK (Reuter). — Un chalutier britannique a éperonné dans la nuit de lundi à mardi le patrouilleur islandais « Thor », au cours du plus grave incident qui s'est produit jusqu'ici dans le cadre de la « guerre de la morue », a déclaré hier un porte-parole de la garde côtière islandaise à Reykjavik.

Le « Thor » a subi de graves dégâts, et le chalutier — que le porte-parole n'a pas identifié — a été lui-même endommagé.

L'incident a également été marqué par des tirs à blanc et d'obus non explosifs, qui ont duré plusieurs heures.

D'après la garde côtière, ce n'est pas la première fois que des chalutiers britanniques essayent d'éperonner des patrouilleurs islandais. Le porte-parole a qualifié ces manœuvres de « complètement irresponsables », soulignant qu'elles mettent en danger la vie des équipages des patrouilleurs et des chalutiers eux-mêmes.

Quand le Missouri se fâche



A la suite de pluies torrentielles, le fleuve Missouri est sorti de son lit et a inondé la ville de McBaine. Les propriétaires de ce magasin n'ont dû leur salut qu'à la prompt intervention des sauveteurs. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse : page 13

Les sports : pages 15 et 17

Les programmes radio-TV - Le carnet du jour : page 25

Dernière heure et bourses : page 27

Les partis politiques subventionnés par la Confédération ?

Meurtre mystérieux d'un septuagénaire à Genève page 19

Un bandit, qui avait séquestré un inspecteur, tué par les forces de l'ordre à Zurich page 27

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

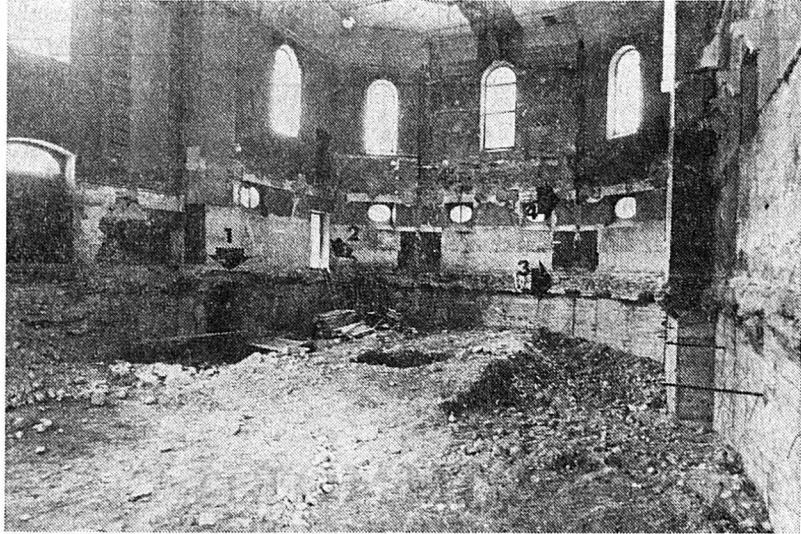


Cyclomotoriste renversé par une voiture

● HIER, vers 7 h 25, M. Daniel Haas, 18 ans, domicilié à Neuchâtel, circulait à cyclomoteur du carrefour de Vauseyon en direction de la rue des Poudrières. A la hauteur du garage « Le Phare », il se trouva soudain en présence d'une voiture conduite par M. W.S., d'Orbe, qui circulait rue de Maillefer en direction nord.

Il s'ensuivit une collision, l'avant gauche de l'automobile ayant heurté le cyclomoteur. M. Haas, souffrant de douleurs à la jambe gauche, a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

La transformation du temple du Bas AU TERME DE LA PREMIÈRE ÉTAPE



Etat actuel des travaux: 1. porte créée pour permettre aux artistes de gagner le podium qui se trouvera au niveau de la porte 2, les chiffres 3. et 4. indiquant respectivement l'emplacement de l'ancienne dalle inférieure du temple et de la galerie. C'est à ces niveaux que vont être construites les nouvelles dalles. Il faudra encore déblayer les matériaux pour les futurs locaux en sous-sol.

(Avipress - J.-P. Baillod)

● LA première étape de transformation du temple du Bas est terminée. Après avoir été vidé de son contenu pour être livré aux entrepreneurs mandatés par la ville pour faire de ces 6000 mètres cubes une salle de concerts, en même temps qu'un lieu de culte, les « trax » et pelles mécaniques ont pris possession des lieux. Il fallut creuser, pour créer en sous-sol les vestiaires et les loges des artistes, une salle de paroisse le

foyer de la salle des concerts et les sanitaires. C'est ainsi que le niveau de la salle fut abaissé toutes les précautions ayant été prises pour supporter l'édifice durant ces travaux délicats, au moyen de murs de béton armé soutenant ceux construits à l'origine il y a plus de trois siècles. On fut étonné de voir l'excellent état de conservation de ces murs de pierres assemblée à la chaux.

Puis l'escalier nord, qui donnait accès à la galerie de l'orgue a été prolongé au sous-sol et il permettra aux artistes de gagner le podium depuis les vestiaires et les loges.

Le maître de l'ouvrage, autrement dit la Commune, et les maîtres d'état s'attendaient à trouver de l'eau en creusant. Or, ce ne fut pas le cas, car elle se trouve, ainsi que l'ont montré des sondages, cinq mètres plus bas.

A la mi-mai, donc trois mois après le début de cette transformation, commencera le gros œuvre: la construction de trois dalles aux trois niveaux prévus, dont l'une supportera l'orgue.

Un grand concert public au profit des « Perce-Neige »

● L'UNION des musiques de la ville de Neuchâtel, groupant, la « Musique militaire », les fanfares de Serrières et des cheminots, la « Croix-Bleue » et « La Baguette », donnera vendredi soir, à la Salle des conférences, un grand concert au profit des « Perce-Neige ».

Avant le concert, qui sera gratuit mais suivi d'une collecte, les cinq fanfares défilèrent dans les rues de Neuchâtel.

Les Neuchâtelois participeront aussi à la première biennale de l'art suisse contemporain

On pourrait les croire en sommeil ou simplement en période de gestation, puisqu'ils n'organisent pas, cette année, d'exposition communautaire, dans le canton! En fait, nombreux sont les artistes neuchâtelois qui, ces dernières semaines, travaillent à l'œuvre qu'ils présenteront au jury de la première biennale de l'art suisse, manifestation d'importance organisée par la Société des peintres, sculpteurs et architectes (PSAS) et qui aura lieu, cette fois-ci, à Zurich, du 7 juin à la fin du mois de juillet.

Une vingtaine d'artistes neuchâtelois, membres ou non de cette association, ont en effet manifesté l'intention de participer à cette grande rencontre au sommet, puisque la biennale zuricoise — c'est du moins l'intention des organisateurs — est appelée, en quelque sorte, à témoigner de la vitalité de l'art contemporain dans notre pays.

DE L'ARCHITECTURE ET DES ARCHITECTES

Est-ce à dire que ces vingt Neuchâtelois figurent au catalogue de cette prochaine exposition nationale des artistes suisses? Certainement pas et c'est, d'ailleurs, là un gage de qualité. Les œuvres proposées dans le cadre des sections cantonales sont fort nombreuses, ce qui a obligé les organisateurs à procéder à une impitoyable sélection. Un jury que préside le conservateur du Musée des beaux-arts de Zurich et auquel s'adjoindra, dans notre canton, M. Ugo Crivelli, de Cortaillo, aura ainsi, à la fin de ce mois, la tâche délicate de sélectionner, en fonction de leur valeur et de leur conformité au thème de l'exposition qui est, cette année, « La ville en Suisse » les œuvres les meilleures. Nous devrions donc savoir sous peu qui représentera Neuchâtel à cette première biennale dont nous aurons l'occasion de reparler.

Autre signe de l'actuelle vitalité de la section neuchâteloise des PSAS, le

troisième bulletin qu'elle vient de publier, entièrement consacré, cette fois-ci, à l'architecture et aux architectes. Conçu par MM. P. Debrot et G. Haefli, cette brochure est bien la preuve — à supposer qu'il soit nécessaire de l'administrer — que l'architecte, aujourd'hui plus que jamais, a une conscience très aiguë de l'importance du rôle qu'il est appelé à jouer dans la cité. Plus qu'un homme d'affaires ou un technicien, et quoiqu'il soit soumis à bien plus de servitudes que son frère peintre ou sculpteur, l'architecte est d'abord un artiste dont le mode d'expression n'est pourtant en rien celui du peintre ou du sculpteur avec lesquels il est souhaitable qu'il collabore de plus en plus.

UN PORTEFEUILLE DE GRAVURES ORIGINALES

Ainsi que le précise M. M. Billeter, « l'architecture, cet art de commande qui tire sa raison d'être des services qu'elle rend, n'a jamais mis en œuvre que des éléments non représentatifs mais évocateurs, réglant, définissant des volumes extérieurs et intérieurs, des surfaces, des vides, des rapports de formes, composant avec des signes inventés comme le fait la musique ». Quant au prochain bulletin des PSAS qui paraîtra en automne, le thème en sera tout autre puisqu'il traitera de l'art... et de l'humour!

Signalons enfin cette heureuse initiative prise récemment par le gouvernement neuchâtelois qui a décidé, au cours de ces dix prochaines années, d'éditer un portefeuille de gravures originales d'artistes neuchâtelois. C'est Claude Frossard qui travaille à la conception de ce portefeuille alors que pour les deux premières années, J.-F. Diacon et Aimé Montandon présenteront chacune une gravure qui sera tirée à cinquante exemplaires.

S. Sch.

Station d'épuration de la Saunerie

Une gestion qui s'avère saine

De notre correspondant: Le Conseil intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie, à Colombier, se réunit cette semaine. A l'ordre du jour figure l'examen des comptes de l'exercice 1972. Pour estimer ces comptes, il est nécessaire d'analyser quelques points et de préciser certaines données, notamment en ce qui concerne le personnel de la station. L'équipe est maintenant au complet et son effectif assure une exploitation rationnelle tout en subvenant aux nombreux travaux d'entretien, de réparations et de contrôle. Le personnel, qui est composé de cinq per-

sonnes, s'occupe aussi de la station d'épuration de Cortaillo. De plus, il assure la surveillance et l'entretien des stations de pompage d'Auvernier, de Bôle et de Colombier, ainsi que de la station de relevage d'Areuse. Cette équipe a fourni durant l'année 1972 pas moins de 8796 heures de travail et a été alertée 48 fois.

Actuellement, la step dessert plus de 20.000 habitants: Colombier: 12.983 et Cortaillo: 7730.

TRAITEMENT DE L'AIR

Le service chargé du traitement de l'air précoce spécialement la direction de la step. Plusieurs essais ont été effectués et des offres doivent être faites. Il y aura lieu d'être prudent sur le choix du système, tant au point de vue de l'efficacité que du coût de l'exploitation.

COMPTES

Le compte de pertes et profits, pour 1972, se présente comme suit:

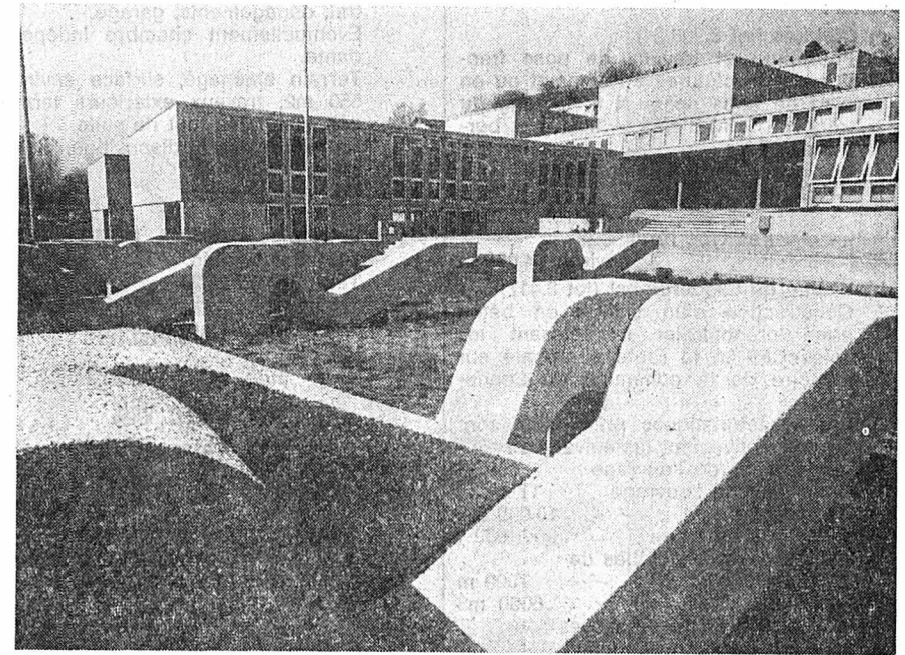
fraîs financiers: 429.091 fr. 55; chambre de jonction-déversoir et de crue-dégrilleur-desableur: 20.149 fr. 25; bassins de décanation: 15.868 fr. 40; bassins biologiques: 66.871 fr. 55; traitement chimique: 10.151 fr. 35; traitement des boues 147.306 fr. 30; traitement de l'eau: 7066 fr. 35; traitement de l'air: 29.646 fr. 10; prestations facturées 33.812 fr. 55, aux dépenses et 33.936 fr. 95 aux recettes.

Les frais à répartir entre les différentes communes intéressées sont de l'ordre de 726.026 fr. 45 soit 45 fr. 53 par habitant pour la région de Colombier.

Les « Anciens-drogien » à Neuchâtel

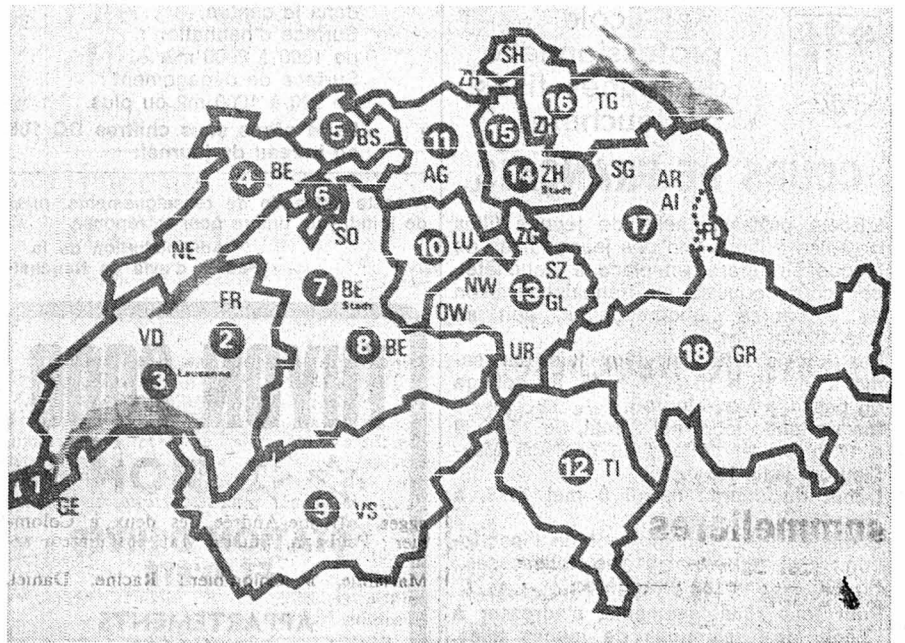
Les 26 et 27 mai, Neuchâtel accueillera l'Association des « Anciens-drogien » qui fêtera le 40ème anniversaire de sa fondation.

Comme on le sait, cette société groupe tous les futurs droguistes qui lors de leurs études à Neuchâtel, protègent la casquette grise de la Droga. Les « Anciens-drogien » marqueront cet anniversaire le samedi après-midi par une cérémonie du souvenir qui seront reçus officiellement par les autorités, communales. L'assemblée générale aura lieu le dimanche matin à la salle du Grand conseil et sera suivie d'un cortège qui conduira les participants au port, lieu de départ d'une croisière dansante.



Sous le soleil retrouvé, on dispose, ces jours-ci, les sculptures de Claude Frossard dans le parc du Cescole, à Colombier. Un autre témoignage de la vitalité de l'art contemporain. (Avipress - J.-P. Baillod)

Neuchâtel et le Jura: bande à part dès l'automne 1975

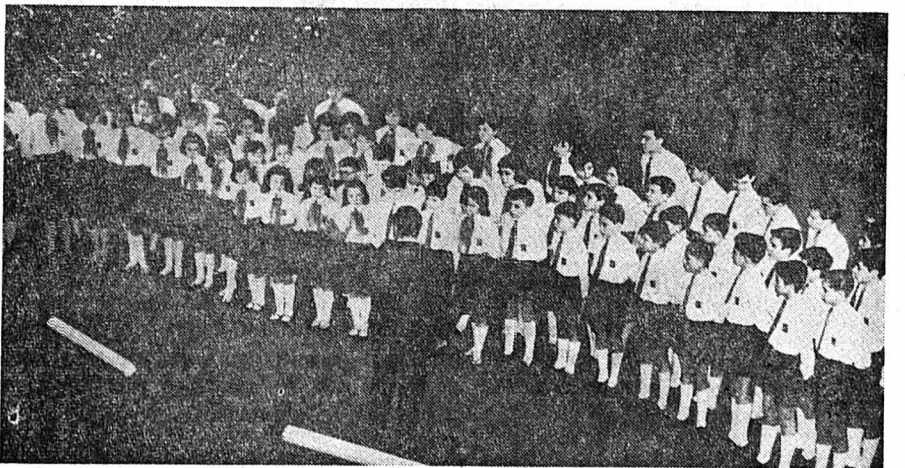


Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les PTT distribueront, dès 1975, une nouvelle série d'annuaires téléphoniques. Ces volumes auront ceci de particulier qu'ils comprendront à la fois l'annuaire nominatif (A) et l'annuaire professionnel (B). En conséquence, et pour ne pas trop alourdir chaque volume, le nombre des régions passera de 10 à 18. Pour sa part, la Suisse romande sera couverte par cinq annuaires, le numéro 4 étant consacré, comme on peut le voir sur cette

carte, au canton de Neuchâtel ainsi qu'au Jura.

Cette innovation facilitera les recherches des abonnés au téléphone. Elle présente toutefois un petit inconvénient puisque ces derniers devront se procurer, à l'avenir, plusieurs annuaires des régions voisines de la leur. Rappelons enfin que les volumes qui paraîtront à la fin de cette année seront encore conçus selon l'ancien système. (Photo A.S.L.)

« Les gosses de Paris » à Boudry



Des enfants comme les autres n'aspirent pas, malgré leurs succès, à devenir des vedettes, et dont la modestie, l'enthousiasme, et surtout le talent, ont conquis le public. (Avipress - M. Walsler)

De notre correspondant:

Le groupe « Areuse » des éclaireurs neuchâtelois et l'Union chrétienne de jeunes gens recevaient lundi soir, à la Salle des spectacles de Boudry, « Les gosses de Paris », ces écoliers chantant de Bondy.

La qualité artistique du spectacle emballa une salle archicomble. Tout était coordonné, lié, et surtout exécuté avec enthousiasme et une classe indéniable. Les petits chanteurs exprimaient la joie de vivre et l'amour du chant.

M. Tribouilly, pour le chant, et sa femme pour la chorégraphie, ont créé cet ensemble il y a 28 ans. Ils enseignent à Bondy, ville de la banlieue, parisienne dans une petite école primaire. « Les gosses de Paris » sont des enfants comme les autres et n'aspirent pas à devenir des vedettes. Malgré leurs succès ils sont restés modestes, et ceci est bien sympathique quand on sait qu'ils ont été applaudis sur de grandes scènes comme à Pleyel, Gaumont, à l'Alhambra, sans oublier la

radio et la télévision et à l'étranger: Suisse, Hollande, Belgique, Espagne, Allemagne, Luxembourg, etc.

La modestie, l'enthousiasme de ces petits Français les rendent bien attachants et nous avons surpris à l'issue de la soirée, quelques larmes furtives sur les visages des auditeurs émus. Wr.

Ouverture des routes du Chasseral

(sp) La route Nods-Chasseral, pratiquement libérée de la neige, n'est pas encore ouverte à la circulation en raison des couches de glace restant en certains endroits. Il aura fallu cinq jours à M. Roland Sunier, cantonnier et à son aide et le recours à une fraiseuse pour débayer la route. Aujourd'hui elle sera ouverte jusqu'à la station des PTT.

L'ouverture de la route les Plans-Marmets - col de Chasseral débutera aujourd'hui et se poursuivra demain. Dimanche, à moins d'un brusque retour des chutes de neige, le Chasseral sera donc accessible en automobile.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Deux mois de prison ferme à un récidiviste de la drogue

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Alain Bauer assisté de Mlle C.-L. Binggeli qui assumait les fonctions de greffier.

Le 3 mai 1972, le tribunal correctionnel avait condamné le jeune J.R. pour une affaire de stupéfiants, à neuf mois d'emprisonnement avec sursis. Il faut croire que la menace de la révocation du sursis n'a pas effrayé J.R. qui n'a pas tardé à récidiver. Il ne s'est pas arrêté aux drogues mineures, consommant, péle-mêle, du hashisch, des amphétamines, de l'opium, du LSD et de l'héroïne. Il n'a pas jugé utile de se présenter à l'audience et a été

condamné par défaut à deux mois d'emprisonnement sans sursis dont à déduire trois jours de détention préventive, et paiera 300 fr. de frais. Le sursis qui lui avait précédemment été accordé a été révoqué. La destruction du matériel saisi a en outre été ordonnée.

UN « DÉBROUILLARD »

Deux amis avaient été surpris en train de faire du scandale alors qu'ils étaient en état d'ivresse devant un établissement public. L'un d'entre eux a été acquitté; il semble qu'il ait essayé de retenir son ami, l'empêchant de commettre trop de dégâts. Mais celui-ci, J.H., refusa d'obtempérer aux injonctions de la police et ne voulut pas décliner son identité. Il s'avéra qu'il avait à son actif une douzaine de vols d'usage de véhicules à deux roues. Il a tenté de se disculper à l'aide d'une argumentation assez peu convaincante: lui-même aurait été victime d'un vol! Privé de son cyclomoteur, il fut obligé de se débrouiller d'une manière ou d'une autre pour regagner son domicile.

J.H. a été condamné à 45 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et paiera 300 fr. de frais.

ELLE AURAIT MIEUX FAIT DE L'IGNORER!

Plusieurs affaires de vols de fait ou

d'injures ont pu être classées sans frais à la suite des traités de plaignants. Ainsi, M.G., qui persistait à importuner téléphoniquement un de ses anciens amis bien qu'elle ait pris l'engagement devant le tribunal de l'ignorer en toute occasion, interrompant le volubilité exposé de la prévenue, le président lui a demandé si oui ou non elle avait recommencé à téléphoner au plaignant depuis le premier engagement. M.G. a répondu évasivement: — En tout cas, pas de la maison!

Les parties ont à nouveau pris l'engagement de s'ignorer à l'avenir.

C.D., E.R. et J.-C. M. étaient à la fois prévenus et plaignants dans une affaire de vols de fait et de diffamation. L'affaire a également pu être classée, J.-C. M. acceptant de verser la somme de 100 fr. à une œuvre.

C. Fx.

CORTAILLOD

Assemblée des délégués des musiques du district

(c) Hier soir, les délégués des fanfares du district de Boudry ont tenu leur assemblée de printemps à l'hôtel de Commune, à Cortaillo, sous la présidence de M. Jean Donazzolo, d'Auvernier. Nous y reviendrons.

Ce printemps-là qui a, déjà, un petit goût d'été



Les Neuchâtelois ont eu hier le temps qu'ils se souhaitent pour Pâques. Tout le monde, bien sûr, n'en a pas profité! Pourtant sur les quais, les promeneurs furent bien nombreux à goûter à la douce chaleur d'un printemps retrouvé. Le soleil a réuni, l'espace de quelques heures, jeunes et vieux, pour goûter au même plaisir: celui de ne rien faire!

On peut enfin y croire, à ce printemps tant désiré, même si à quelques pas de là, les dernières neiges fondent encore sur les pentes de Chaumont et du Jura... On peut y croire, et rêver — pourquoi pas aux prochaines vacances. Bref, ce printemps-là a déjà un petit goût d'été.

(Avipress - J.-P. Baillod)

AVIS OFFICIELS



Département des
travaux publics

SOUSSION

Le Département des travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel mettra en soumission les travaux suivants :

a) **Clôtures** (lot 8.308.24)
Fourniture et travaux de pose fractionnés de clôtures en sommet ou en pied de talus de la N 5, le long du tronçon Saint-Blaise - frontière bernaise.
Les quantités principales sont :
— clôtures type urbain
— clôtures type rural

environ 8000 m

environ 14.000 m

b) **Viaduc du Landeron-est** (lot 8.417)
Construction d'un viaduc en béton armé précontraint franchissant les voies CFF et la route cantonale sur territoire de la commune du Landeron.

Les caractéristiques principales sont approximativement les suivantes :

— longueur de l'ouvrage 500 m

— largeur de l'ouvrage 17 m 50

— coffrage 16.000 m²

— acier d'armature 600 t

— précontrainte, câbles de 185 à 360 t 7000 m

— béton 6000 m³

— pieux forés pour charges de 210 à 290 t, verticaux et inclinés, longueur par pièce, 10 à 14 m 1300 m

— protection sur double voie CFF, « tunnel » provisoire, longueur 70 m

Les entreprises intéressées à l'une ou l'autre de ces soumissions sont priées de s'inscrire en spécifiant le numéro du lot, auprès du bureau de la N 5, rue Poutalès 2, 2001 NEUCHÂTEL, jusqu'à lundi 14 mai 1973, après quoi les dossiers seront remis contre remboursement de Fr. 50.— pour le lot 8.308.24 et de Fr. 100.— pour le lot 8.417.

Le Chef du Département
C. Grosjean



Ecole
professionnelle
de jeunes filles
Neuchâtel

COURS DE FRANÇAIS

L'Ecole professionnelle de jeunes filles organise à l'intention des jeunes filles de langue étrangère, en place à Neuchâtel, des cours annuels de français à raison de 3 heures hebdomadaires, soit au total 100 heures.

Les leçons ont lieu deux fois par semaine de 16 h 15 à 17 h 45, au collège du passage Max-Meuron.

Inscriptions : mercredi 2 mai, de 15 h 30 à 17 h 30, au collège du passage Max-Meuron, salle No 4.

Début du cours : mardi 8 mai 1973, à 16 h 15.

Ecologie : Perçu au moment de l'inscription : Fr. 100.— pour les Suissesses ; Fr. 130.— pour les étrangères.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ecole professionnelle de jeunes filles, Maladière 84. Tél. 24 12 30.

La directrice :
Tilo Frey

IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter

CHALET
A CHAUMONT

Faire offres sous chiffres
28-900096 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

A vendre à Gorgier
(Béroche)

en dessus de la gare (2-3 minutes) dans situation tranquille, vue sur le lac et les Alpes,

VILLA FAMILIALE

(construction 1972), construction soignée, (bien isolée phoniquement et thermiquement).

4 chambres, balcon, W.-C., bains, cuisine installée, chauffage central, dégagements, garage.

Eventuellement chambre indépendante.

Terrain aménagé, surface environ 550 m², travaux extérieurs terminés. Habitable tout de suite.

Premier rang à disposition, paiement des 1/2 lots.

Prix avantageux.

S'adresser à :

Entreprise COMINA NOBILE S.A.,

2024 Saint-Aubin.

Tél. (038) 55 27 27.

ACTIVA pour l'architecture
pour votre immeuble
pour votre villaACTIVA pour votre fabrique
ACTIVA pour vos transformations

NEUCHÂTEL - SERRIÈRES

J.-L. BOTTINI ARCHITECTE

Touraine. Rue Pierre-de-Vingle 14

Tél. (038) 31 55 44

A environ 5 km de Neuchâtel, en
bordure route nationale, à vendre
immeuble
sur un seul niveau

chauffage au mazout, local environ 200 m², construction environ 2120 m³, conviendrait pour usages divers.

Faire offres sous chiffres 28-20797

à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Pour l'implantation d'une maison

d'enfants, nous cherchons à acheter un

IMMEUBLE
dans le canton.

Surface d'habitation :
de 1300 à 2000 m².

Surface de dégagement :
de 500 à 1000 m² ou plus.

Faire offres sous chiffres DC 1058

au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière

de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la

Feuille d'avis de Neuchâtel

THONY 2000

☆ ☆ SION

STATION D'HIVER
ET D'ÉTÉAPPARTEMENTS
et STUDIOS

à VENDRE ou à LOUER dans ce

nouveau haut lieu de la villégiature

suisse et étrangère.

Pour recevoir la documentation, les

prix et les conditions de vente ou de

location, veuillez envoyer le coupon

ci-dessous à

CHARLES BERTHOUD, gérances,

Epancheurs 9, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 24 13 41.

Je m'intéresse à :

◇ acheter ◇ louer

1 appartement à Thyon 2000

Nom, prénom :

Rue, No :

NP, localité :

Près Alassio

A vendre,

près de la mer

et de la plage,

résidences suisses,

studios dès

Fr. 27.000.—

et appartements

dès Fr. 40.000.—.

Visites organisées

le week-end

sur place.

Facilités

de paiement par

banque suisse.

INTER-SERVICE,

Cité 15, Genève.

Tél. (022) 21 56 45.

Baux à loyer

au bureau du journal

Office des faillites du Val-de-Ruz

RÉVOCAION
d'enchères publiques d'immeubles

Les enchères publiques des Immeubles dépendant de la succession répudiée de Claude-Maurice Badoud, quand vivait commerçant, à Cernier, articles 1489 et 1668 du Cadastre de Cernier, annoncés pour le lundi 30 avril 1973, à 15 h, à l'hôtel de ville de Cernier,

N'AURONT PAS LIEU.

Cernier, le 25 avril 1973.

OFFICE DES FAILLITES

le préposé :

A. Huguenin

ENCHÈRES

Vente aux enchères à Genève

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 MAI 1973, dès 14 h 30

2, rue Bellot, 1er étage

IMPORTANT MOBILIER
des XVIII^e et XIX^e siècles

Commode vénitienne style Louis XV ép. XVIIIe

Cabinet italien XVIIe, placage en écaïlle du Mexique

sur les portes et les colonnes

3 armoires Louis XV, Normandie, Bresse et Suisse centrale

Commode Louis XVI bois de placage

TABLEAUX ANCIENS ET DESSINS

dont

une grande toile attribuée à VERONESE ou à son Ecole, intitulée

LE MASSACRE DES INNOCENTS,

nombreux autres tableaux et dessins du XVIIIe.

Argenterie - faïences - porcelaines anciennes

Objets d'art chinois et japonais

Epinette ERARD Empire, datée 1822

Lustres Louis XV et Napoléon III

Nombreux meubles d'époque EMPIRE dont

chambre à coucher, consoles, canapé, sièges, etc.

Nombreux meubles d'époque et de style Louis XVI

Tapis d'Orient et de Chine

Très belle tapisserie des Gobelins du XVIIe

et tapisseries modernes

CATALOGUE-PLAQUETTE gratuit sur demande

EXPOSITION :

MARDI 8 MAI DE 15 à 22 h et

MERCREDI 9 MAI DE 15 à 18 HEURES

Me CHRISTIAN ROSSET

huissier judiciaire, 29, rue du Rhône, tél. 25 82 75.

A LOUER

RUE DES MOULINS

A LOUER immédiatement ou pour

date à convenir

STUDIO

tout confort.

S'adresser : ÉTUDE WAVRE,

notaires.

Tél. 25 10 63.

ÉTUDE CLERC, notaires,

2, rue Poutalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER à la rue Matile,

immédiatement ou pour date à

convenir,

appartement
3 chambres

cuisine.

Loyer mensuel 100 fr.

LOCAUX

A louer pour le 24 mars 1973, à la rue Saint-Nicolas, dans immeuble

moderne très représentatif,

avec archives, à l'usage de bureaux, horlogerie, professions libérales.

Surface totale 124 m². Places de parcs privées et facilités de parcage

dans les environs immédiats.

Pour tous renseignements, s'adresser à : FIDIMMOBIL S.A., Saint-

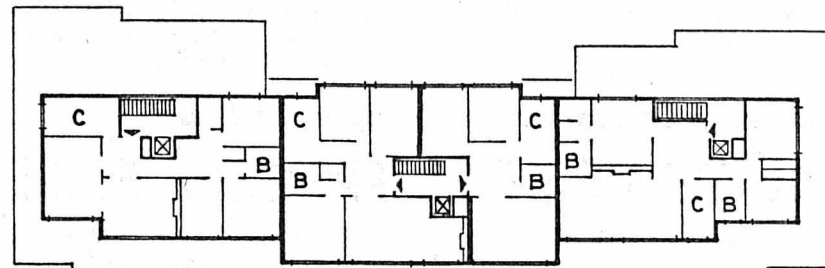
Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

IMMEUBLE LOCATIF
de la
BALOISE ASSURANCES

rue de Champréveyres 7-9-11, à Neuchâtel

A LOUER pour le 24 avril 1973

magnifiques appartements en attique



5 1/2 pièces

4 1/2 pièces

4 1/2 pièces

1 appartement de 5 1/2 pièces avec cheminée de salon Fr. 1090.—
2 appartements de 4 1/2 pièces avec cheminée de salon Fr. 980.—

charges comprises.

Immeuble moderne avec tout le confort, à proximité des transports publics. Situation agréable avec vue et ensoleillement. Papiers peints au choix du locataire.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.

GÉRANCES

Saint-Honoré 2 - ☎ 24 03 63 - Neuchâtel

A louer immédiatement ou pour
date à convenir

VILLA

de construction récente, située à

Corcelles et comprenant : living,

salle à manger, 4 chambres, cui-

sine, 2 salles de bains, W.-C.

séparés, cave, buanderie-séchoir,

jardin et garage.

Loyer mensuel : Fr. 1370.—, chauff-

fage et eau chaude en plus.

Fiduciaire Leuba & Schwarz,

Fbg de l'Hôpital 13,

2001 Neuchâtel.

Tél. 25 76 72.

ÉTUDE CLERC, notaires.

2, rue Poutalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER immédiatement,

à la rue Bachelin,

appartement
de 2 chambres

cuisine.

Chauffage général au mazout.

Loyer mensuel 160 fr. + 25 fr.

acompte.

A LOUER

dès le 30 juin 1973, au Landeron,

appartement 4 pièces

tout confort, tapis tendus, ma-

chine à laver la vaisselle, grand

frigo.

Place de parc.

Loyer mensuel 580 fr., tout com-

pris.

S'adresser : Etude B. CARTIER,

Gare 11, 2074 Marin.

Tél. (038) 33 54 64 - 33 40 16.

A louer

libre dès

le 7 juillet 1973,

quartier Vauseyon,

appartement

de trois

pièces

tout confort.

Loyer : Fr. 370.—

plus charges.

Adresser offres sous

chiffres FE 1060 au

bureau du journal.

Lire en page 8

A LOUER

CHAMBRES

DEMANDES

A LOUER

Maintenant déjà, avec PAT, construisez votre troisième pilier

Pourquoi PAT ?

Le logement se trouve aujourd'hui au centre des préoccupations de nos édiles : régulièrement des solutions sont proposées, des arrêtés sont pris ou des directives sont émises en vue de répondre aux besoins de la population.

Pourtant, au-delà des initiatives tant publiques que privées, la recherche d'un logis demeure à l'origine de nombreux soucis sur le plan individuel : car s'il est possible de trouver un appartement, il est plus difficile d'obtenir un bail à des conditions qui restent avantageuses à long terme.

Chacun souhaite être toujours en mesure de faire face aux inévitables hausses de loyer : en Suisse romande, par exemple, les hausses ont atteint 30% ces cinq dernières années. Malgré cette situation, qui semble à première vue peu favorable aux locataires, force est de constater qu'en Suisse, SEULE UNE PERSONNE SUR VINGT EST PROPRIÉTAIRE DE SON LOGEMENT.

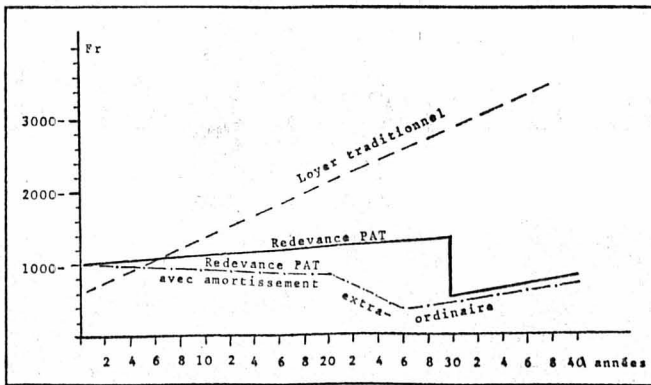
Pourquoi ? Parce que l'accession à la propriété est très souvent entravée par l'insuffisance de fonds propres. Aussi, PAT vous propose aujourd'hui de résoudre ce problème : le système adopté rend possible l'achat d'un appartement avec un versement initial ne dépassant pas les 20% du prix de vente. UN SYSTÈME ORIGINAL

PAT signifie : — achat d'un appartement dont le loyer mensuel correspond uniquement aux charges effectives ;

— montant d'un budget ménage consacré mensuellement au poste « loyer » pratiquement

constant et peu dépendant de la hausse du coût de la vie contrairement à la location traditionnelle ;

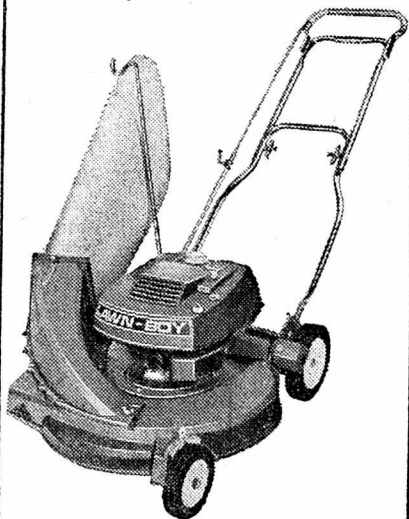
— placement de fonds sur des valeurs sûres, le secteur immobilier étant à l'abri de la dévaluation.



La tondeuse de marque la plus vendue aux USA... bientôt la plus vendue dans le monde entier—

LAWN-BOY

Seul LAWN-BOY offre tout cela: démarrage et commande du bout du doigt... moteur spécial totalement intégré... silencieux coulé, surdimensionné... châssis léger en fonte injectée extra-résistante, ne rouillant pas... allumage spécial à transistors en agrégat mini-compact, avec garantie totale et de nombreux autres avantages spéciaux... des modèles pour tous les besoins.



Les spécialistes le savent: LAWN-BOY offre le meilleur de tout—pour le service aussi! 1 an de garantie.

Votre distributeur LAWN-BOY:



Une CURE efficace!



Troubles circulatoires! Pendant l'âge critique, on doit attacher une grande importance à la circulation, car on a l'âge de ses artères. Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les malaises découlant de ces affections: sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, etc. Circulan chez votre pharmacien et droguiste. Fr. 5.40, 1/2 litre Fr. 12.90, 1 litre Fr. 22.50

NOUVEAUTÉ de **PANTALONS** et **CHEMISIERS** **JUTZELER** Hôpital 3 Neuchâtel

offres anniversaire

A NOTRE SUPERMARCHÉ

Vin rouge «Costière du Gard» 350
V.D.Q.S. la bouteille 7 dl

Rösti «Hero» 140
la boîte 470 g 1.80 Notre prix (100 g —30)

Ravioli «Roco» 230
sauce tomate la boîte 880 g 2.70 Notre prix (100 g —26)

Rosé de Hongrie 250
la bouteille 7 dl

Snackers «Roland» -.90
3 sortes le paquet 75 g 1.20 Notre prix (100 g —12)

Pâté de campagne «Elbé» 150
la boîte 200 g

Canada Dry 1.-
orange, ginger ale, grapefruit le litre 1.20 Notre prix + verre

Toblerone Tripack 330
le paquet 300 g 4.20 Notre prix (100 g 1.10)

Limonade «La Meilleure» -.75
grapefruit, orange, citron le litre —.90 + verre Notre prix

Biscuits Kambly 595
la boîte 320 g 8.90 Notre prix (100 g 1.85)

Gelée de fruits -.95
le paquet de 250 g 1.30 Notre prix (100 g —38)

Biscuits Petitjean 295
«Doria» Duopack 800 g 3.80 Notre prix (100 g —37)

Eau minérale «Vittel» -.70
la maxibouteille 1.— Notre prix

Jumilla 1970 275
la bouteille 7 dl

Patatli «Hero» -.90
la boîte 470 g 1.15 Notre prix (100 g —19)

Pâte «La Chinoise» 150
le paquet 475 g 2.15 Notre prix (100 g —31)

Riz «Festival» 170
le paquet de 900 g 2.70 Notre prix (100 g —19)

Stocki «Knorr» 110
le paquet 145 g 1.45 Notre prix (100 g —76)

Profitez de notre offre particulièrement avantageuse

armourins neuchâtel

TAPIS

Toujours un très beau choix. Toujours les plus bas prix. Tapis d'Orient toutes provenances. Milieux moquette toutes dimensions. Tapis de lit, moquette, nylon, etc. Tapis mur-à-mur, les meilleures marques. Devis - Poses. Nous vous conseillons au mieux.

RIDEAUX

Confiez-nous la confection et la pose de vos rideaux aux meilleures conditions. Splendide et grand choix de tissus modernes et de style.

Benoit

Magasin: Maillefer 25, Neuchâtel. Tél. (038) 25 34 69
Présentation de nos collections, tapis et rideaux à domicile, le soir également. — Fermé le samedi. Facilités de paiement.

L'Elna Lotus fait de la couture un passe-temps séduisant

Vous avez déjà une machine à coudre Elna dès Fr. 490.—, super-qualité suisse comprise. Elna fabrique des machines à coudre «sur mesure».



elna

pour coudre (enfin) sans problème

Mme M.-Th. PITTELOU, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 58 93. Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus. Service rapide.

Beau choix de CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

L'annonce reflet vivant du marché

Monsieur seul

dans la cinquantaine, cherche à rencontrer dame alerte de 40 à 50 ans, pour promenades pédestres et auto, voyages. Cultivée, élégante, causant les littéraires et culturelles. Ecrire à 184-937 au bureau du journal.

2 banques exposition marbre

avec plot: 2 élégantes à bouteilles; 1 gondole. Tél. 24 15 45.

l'argent

tout de suite

de Fr. 600.— à 20'000.—

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide—discret simple



Banque Procrédit, 2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5. Tél. 038—24 63 63 ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon

Je désire Fr. _____ tout de suite en espèces.

Nom _____

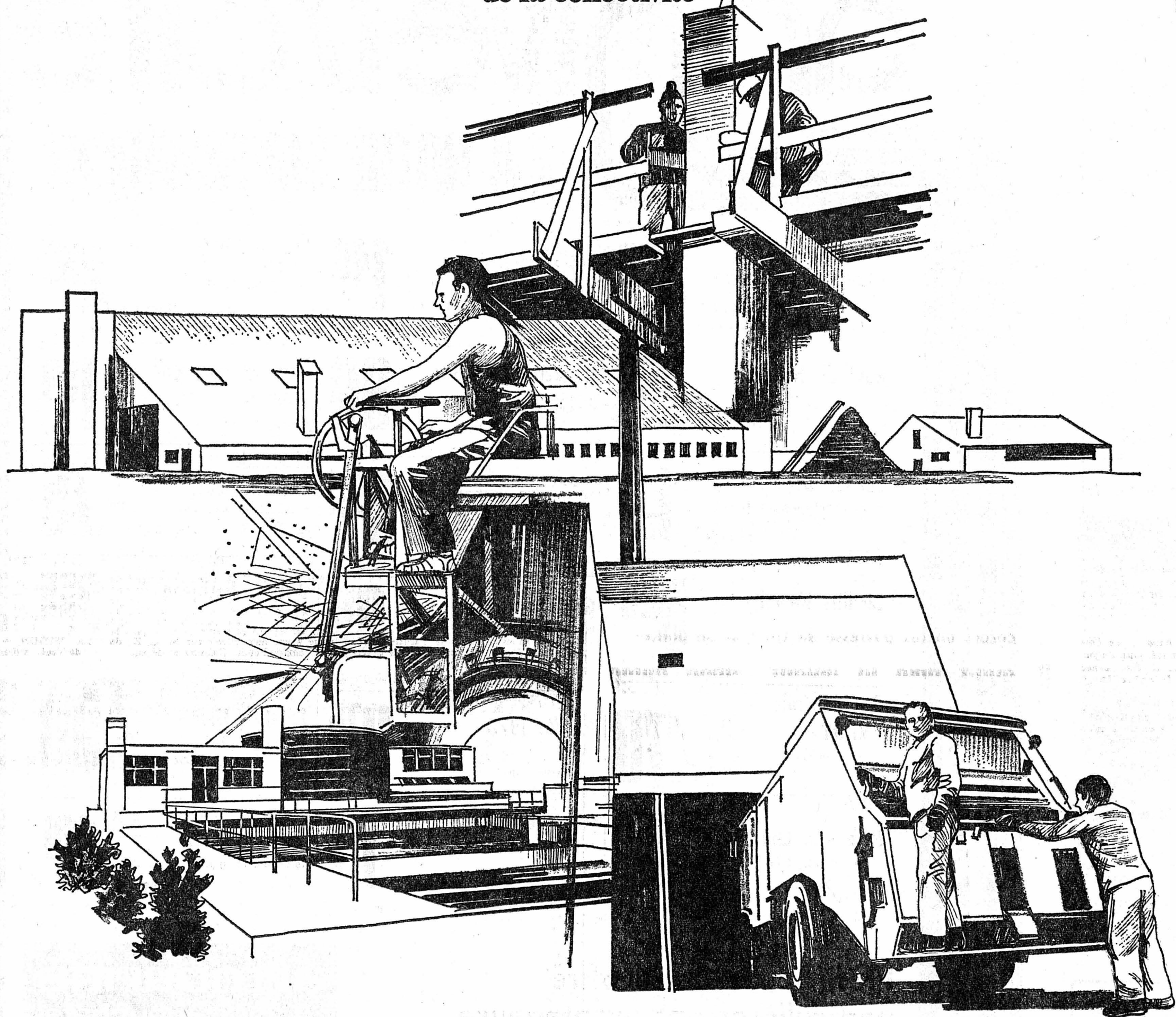
Prénom _____

Rue _____

Localité _____

La BCN participe au développement de votre canton...

**Votre profit
c'est aussi le profit
de la collectivité**



En confiant vos liquidités à la BCN,
vous leur assurez une place privilégiée dans le circuit économique
d'un canton qui est le vôtre.

La BCN joue un rôle de premier plan dans le développement
du canton de Neuchâtel. N'en prenons pour preuves
que les diverses réalisations rurales ou urbaines,
les réseaux routiers, les stations d'épuration des eaux,
l'édification de centres scolaires et hospitaliers.

Il est donc matériellement établi qu'en faisant
confiance à la BCN, vous contribuez non seulement
à votre propre bien-être, mais encore au mieux-être de tous.



Banque Cantonale Neuchâteloise

Un service personnalisé.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

LA CHAUX-DE-FONDS

La fanfare « La Constante » de Dombresson inaugurerà samedi ses nouveaux uniformes

Ce soir, le Conseil général s'occupera du nouveau règlement des bourses d'études et d'apprentissage

De notre correspondant :

C'est en octobre 1839, il y a cent trente-quatre ans, qu'est née au Val-de-Ruz, l'une des plus anciennes, sinon la plus vieille fanfare du Pays de Neuchâtel. En effet, sous le régime prussien, une vingtaine de jeunes gens de Dombresson qui avaient accompli les premières périodes de service militaire, décidèrent de créer une harmonie dont la direction est confiée à un des leurs, un ouvrier agricole, musicien de surcroît, qui, grâce à son dynamisme, emmena les nouveaux musiciens à la découverte des joies musicales.



Les musiciens de la « Constante » de Dombresson - Villiers dans leurs uniformes de 1949. (Avipress - ASD)

D'anciens instruments de l'armée sont sortis des greniers pour la circonstance et en avant la musique ! Ophiclédes, trompettes, clarinettes, trombones à coulisses, bugles, maniés par des doigts quelque peu engourdis par la traite des vaches, mêlent leurs voix à celles d'une grosse caisse, d'un tambour et de cymbales.

Pendant deux hivers, les musiciens se retrouvent presque tous les soirs pour travailler des partitions achetées à leurs frais dans la région de Besançon. Le premier concert public donné au cours de l'été 1842 au lieu dit l'Ormeau, au-dessus du village, obtint un très grand succès. On en parla jusqu'au chef-lieu en termes tellement élogieux que l'harmonie de Dombresson fut sollicitée pour accueillir à Valangin le roi Frédéric-Guillaume IV en visite dans la principauté.

LE PREMIER UNIFORME

Mais une question angoissante se posa d'emblée dans le village de Dombresson. Une fanfare dite militaire ne pouvait se présenter devant le souverain en habits du dimanche et sans bannière ! Les jeunes filles brodèrent en hâte, en l'espace de quelques jours, un ravissant petit drapeau. L'arsenal de Colombier prêta des habits et des sabres d'infanterie. Le cordonnier confectionna des baudriers. Ainsi, c'est à Valangin que les musiciens jouèrent pour la première fois en uniforme !

Fiers du succès obtenu à Valangin lors du passage du roi, les musiciens décidèrent de s'acheter un uniforme qu'ils portèrent pour la première fois en 1844. Selon un document historique, l'habit était couleur bleu de roi avec des pans bordés de rouge et ornés d'une lyre. Le pantalon était bleu foncé à gros passepoil blanc. La contre-épaulette était d'argent, les boutons aussi. Comme coiffure, un shako léger, simplement une forme noire sur du carton. Le pompon de forme allongée était rouge avec agrètements d'argent à son extrémité. L'épée à poignée de nacre et garniture jaune se portait au moyen d'un baudrier de bois noir couvert du cuir passé sous l'habit. La giberne en cuir verni était ornée au centre d'une lyre de cuivre jaune.

MUSIQUE OFFICIELLE

C'est en 1844 que le Conseil d'Etat proclama officiellement « musique militaire » l'harmonie de Dombresson. On a dès lors recours à elle pour toutes les grandes manifestations organisées au chef-lieu. Les musiciens se faisaient chercher et reconduire en voiture.

Huit jours après la proclamation de la République en 1848, la musique militaire du Val-de-Ruz arrive à Neuchâtel, bannière en tête. Elle se fait vivement applaudir devant l'hôtel de ville malgré un incident plutôt comique qui se passa pendant l'exécution d'un morceau. Trois musiciens, sans doute demeurés se-

crètement royalistes, s'étaient donné le mot pour jouer volontairement faux. On devine l'émotion du directeur et celle des autres musiciens ! En 1849 la musique militaire de Dombresson prit part au tir cantonal. Trois jours durant, les musiciens dont l'équipement faisait sensation, parcourut le chef-lieu et assista à toutes les manifestations organisées à cette occasion.

SCISSON DE LA FANFARE MILITAIRE

Tout alla bien jusqu'en 1873, mais il fallut le conflit ecclésiastique de cette année-là pour détruire l'harmonie. Il se forma alors deux sociétés de musique, l'une à Villiers, l'autre à Dombresson. L'exécutif cantonal décida alors en 1874 la dissolution de la musique militaire officielle de Dombresson.

Les esprits se calmèrent. Quelques mois plus tard une nouvelle société de musique fut fondée, groupant les musiciens de Villiers et ceux de Dombresson. L'harmonie fut baptisée « La Constante ». Celle-ci connut au cours des décennies qui suivirent des hauts et des bas. En 1916 elle dut arrêter son activité à cause de la guerre. Puis dès la fin de 1918, elle reprit son activité mais le cœur n'y était plus. Le chômage des

années 1921-1922 lui fut favorable dans la mesure où les hommes avaient plus de temps que d'habitude pour faire de la musique.

A la fin de 1922 les diverses sociétés de musique du Val-de-Ruz se reformèrent et reprirent leur activité en même temps que disparaissait peu à peu le chômage. La « Constante » reprit vie elle aussi et à chaque lustre marqua des points.

PROBLEMES D'UNIFORMES

Il ne semble pas que les musiciens de Dombresson aient porté d'autre uniforme que celui qu'ils avaient inauguré en 1842 et qui dura vraisemblablement jusqu'en 1860. Pendant, dit-on, de vieux équipements avaient été conservés au collège sous le toit. Ils furent jetés à la marnière en 1922. En 1927, la société décida l'achat d'uniformes bruns, soit 28 équipements pour 8613 francs. En 1949, on réunit de nouveaux fonds pour pouvoir remplacer les uniformes de 1927. L'ensemble bleu marine est encore porté aujourd'hui. Il sera remplacé par un nouvel uniforme samedi, au cours d'une manifestation qui se déroulera en la salle de gymnastique de Dombresson.

Encore un cas d'ivresse au tribunal de police

Il avait pris le volant après avoir passé une soirée un peu trop arrosée

De notre correspondant :

Le tribunal de police du district a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schauer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

C.-A. F. n'a pas payé sa taxe militaire dans les délais impartis. Par solidarité avec les objecteurs de conscience qui s'opposent au service militaire, il refuse de payer cette taxe et en a versé la contre-valeur à une institution en faveur du tiers monde. Rendu attentif au fait qu'il doit se

soumettre aux lois en vigueur comme tout citoyen, il maintient pourtant sa position. Elle lui vaut 10 jours d'arrêts sans sursis et 20 fr. de frais.

IVRESSE AU VOLANT

Le 24 février, vers 4 h 30, L.B., de Boudrevilliers, regagnait son domicile en automobile. A Valangin, il perdit la maîtrise de son véhicule qui glissa sur la chaussée enneigée et heurta la façade d'un immeuble. Suspecté d'être en état d'ivresse, L.B. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 1,8 gr.‰. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 2,6 gr. et 2,9 gr.‰. Le prévenu reconnaît les faits. Il explique qu'il a passé la soirée à Boudrevilliers avec des camarades, sa voiture étant restée parkée devant chez lui, et que c'est à la fermeture des restaurants qu'il est allé le prendre pour se rendre avec ses amis dans un cercle à Neuchâtel. Les renseignements obtenus sur son compte sont excellents. Le tribunal le condamne à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au paiement d'une amende de 200 fr., qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de même durée. Les frais, soit 200 fr., sont mis à sa charge.

TACHYGRAPHE DÉFECTUEUX

E.M. a fait des transports avec son camion alors que le tachygraphe était défectueux, utilisant certains disques plus d'une fois et sans avoir rempli régulièrement la feuille quotidienne de son livret de travail. E.M. fait valoir qu'il est avant tout agriculteur et que les transports qu'il fait constituent un à-côté. Il admet cependant les infractions qui lui sont reprochées. Il est condamné à une amende de 150 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an et au paiement de 20 fr. de frais.

COFFRANE

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général siégera lundi en séance ordinaire. A l'ordre du jour figure notamment les comptes de l'exercice écoulé, la nomination du bureau et le rapport du Conseil communal sur le projet de construction de trottoirs près du collège.

DOMBRESSON

« Opération parvis »

(c) Vendredi après-midi les équipes du pasteur Alain Burnand de Lausanne ont présenté en l'église de Dombresson un jeu biblique « livre ouvert » qui a fait grande impression sur l'auditoire formé de fidèles de tout le Val-de-Ruz. Des récitants, le cœur des jeunes ont animé avec une profonde conviction et un grand sens artistique, les principales étapes de la passion esquissées en noir et blanc sur les pages d'un livre constitué de toile de jute.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piervigiani, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

La réalisation du plan d'épuration des eaux se poursuit à Valangin

De notre correspondant :

Le plan d'épuration des eaux présenté en 1971 lors d'une séance du Conseil général, devient peu à peu réalité. Lors d'une première étape et en corrélation avec les travaux d'évitement de la localité par une nouvelle route cantonale, le collecteur principal a pu être installé contre la buse de béton canalisant le Seyon sur plusieurs centaines de mètres. Cette opération techniquement difficile s'est réalisée il y a de nombreux mois déjà pour permettre le comblement de la dépression de la Teinture.

En août 1972, lors de la 2me phase, le bassin cylindrique est sorti de terre en un temps record grâce au travail acharné d'équipes spécialisées qui ont travaillé 24 heures sur 24 pendant deux jours afin d'assurer l'étanchéité du béton.

Un crédit de 550.000 fr. étant accordé en septembre dernier par le législatif, la 3me étape a pu démarrer pour se poursuivre au cours de l'hiver: deux grands canaux-égouts sont disposés le long de la Sorge et du Seyon. Les eaux usées de la localité se déversant dans ces deux cours d'eau, il est relativement facile d'en assurer la mise sous tuyaux grâce à la topographie particulière des lieux. Dans le quartier du Saut et derrière le Bourg, la pose des canaux, des

regards et des collecteurs est très avancée et l'entreprise spécialisée a tenu parole: les jardins viennent d'être labourés, les murs et les barrières refaits, les arbres et les arbustes fruitiers replantés. D'ici peu de temps, il n'y aura plus trace de ce bouleversement. Avec les premiers jours de chaleur, les cultures maraichères pourront reprendre.

Le long de la Sorge, les travaux avancent moins rapidement et en sont actuellement derrière les immeubles Hügli et l'Eplattener; il reste encore tout le haut des Scies et à ce moment-là seulement l'achèvement de la station et les raccordements pourront s'effectuer. Quant au coût final, il sera d'environ 500.000 fr. pour l'installation des canaux-égouts et de 700.000 fr. pour l'épuration proprement dite, dont à déduire les subventions cantonales et fédérales. L'épuration nécessitera des intérêts et amortissements annuels de 40.000 fr., sans compter les frais d'exploitation de la station qui seront inclus dans les budgets ordinaires. Pour couvrir cette charge, la taxe actuelle est insuffisante et une commission est chargée d'étudier les diverses possibilités.

A. M.



Derrière le quartier des Scies, le long de la Sorge, les travaux avancent assez lentement. Un gros canal-égout vient d'être posé à travers les jardins mêmes. (Avipress - Monnier)

De notre correspondant :

Ce soir, à l'hôtel de ville, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds siégera avec, à son programme, un ordre du jour relativement important dont nous avons déjà présenté l'essentiel. Après avoir pris acte d'une donation d'un million de francs en faveur d'une institution d'accueil pour personnes âgées invalides, le législatif se penchera sur le rapport du Conseil communal à l'appui d'un nouveau règlement des bourses d'études et d'apprentissage. Celui-ci prescrit l'exécution de la loi cantonale sur le plan communal, précise les conditions de domicile des bénéficiaires, les tâches d'information (examen systématique des cas), la procédure d'instruction des demandes, les conditions de paiement et d'une façon générale les tâches du service communal des bourses. Il désigne l'autorité de décision et prévoit le mode de financement.

Voici pour les modalités. Mais un petit retour en arrière s'impose. La commune attribue des bourses d'études et d'apprentissage depuis la seconde moitié du XIXe siècle. Les premières libéralités, souligne le rapport de l'exécutif, qui ont permis de constituer le fonds actuel ont été reçues à cet effet en 1867. Il s'agissait spécialement de favoriser l'accès de l'école d'horlogerie aux enfants pauvres qui avaient les capacités requises. L'attribution de bourses s'est étendue à toutes les formations professionnelles et les conditions d'octroi ont été considérablement élargies.

Cette attribution est toujours régie par un règlement adopté par le Conseil général en 1964.

Parallèlement, dans les années qui suivirent la dernière Guerre mondiale, le canton a lui aussi développé un système d'octroi de bourses, le codifiant ensuite et précisant enfin le partage des compétences entre l'Etat et les communes, ce qui a rendu en partie caduc le règlement chaux-de-fonnier, qu'il convenait dès lors d'adapter.

PROJET

Le projet soumis à l'examen des membres du Conseil général est rédigé, précise toujours le rapport de l'exécutif, selon le même plan que la loi cantonale de 1969. Il tient compte des expériences faites au cours de l'application, tant de celle-ci que du règlement communal.

Avant que ce règlement, qui sera vraisemblablement accepté ce soir, ne soit soumis à la sanction du Conseil d'Etat, il conviendrait d'en préciser certains aspects. Il comporte dix-neuf articles, dont le premier précise le rôle de la commune dans l'octroi de bourses et prêts d'études, de bourses d'apprentissage et de perfectionnement professionnel destinés à encourager ceux qui ont les aptitudes nécessaires à une formation sans disposer toutefois des ressources suffisantes.

Pourront bénéficier de bourses, les apprentis, les élèves et les étudiants de nationalité suisse dont les parents ou les représentants légaux sont domiciliés en ville, les apprentis, les élèves et les étudiants de nationalité étrangère dont les parents ou les représentants légaux sont domiciliés depuis plus de trois ans dans le canton et à la Chaux-de-Fonds, cela lors de la demande de bourse. Cela, enfin, originaires de la Chaux-de-Fonds, mais dont les parents ou les représentants légaux sont domiciliés à l'étranger.

Quant au droit applicable, l'article 2 précise que l'octroi de ces bourses est régi

par les dispositions de la loi cantonale sur les bourses d'études et d'apprentissage et son règlement d'exécution, ainsi que par le nouveau règlement communal, lequel, en outre, dans les articles ayant trait à l'information, donne mission aux directions d'écoles concernées d'informer le service communal des bourses soit du nom des élèves terminant leur scolarité obligatoire (pour le degré secondaire inférieur), des nouveaux arrivants, pour le Technicum neuchâtois et l'Ecole supérieure de commerce ou, en cours d'année, des cas de jeunes pour lesquels l'octroi d'une bourse paraît se justifier. Il s'agit là, brièvement résumé, des activités relevant de la compétence de ce service communal. Nous n'entrerons pas dans les détails, mais le nouveau règlement sera à même d'assumer l'ensemble des responsabilités lui incombant.

L'article 11 stipule encore que la loi cantonale distingue entre les bourses cantonales et communales. Pour ces dernières, les demandes sont recueillies par le service communal qui les instruit et prépare des propositions à l'intention de l'autorité de décision. La commune accorde des bourses aux apprentis formés conformément à la loi fédérale sur la formation professionnelle, aux élèves des écoles communales suivantes: le Technicum neuchâtois, division de la Chaux-de-Fonds, l'école d'horlogerie et de microtechnique, l'école de mécanique, l'école d'art appliqué, l'école enfin des travaux féminins, y compris la section de préparation aux carrières paramédicales et d'éducateurs, et, en ce qui concerne le Technicum neuchâtois (division du Locle) aux élèves chaux-de-fonniers de l'école d'électrotechnique, enfin à l'école supérieure de commerce, sections diplômé et maturité.

MONTANT

Le montant des bourses communales d'apprentissage et d'études, souligne le nouveau règlement, ainsi que la part commu-

† Jules Ecabert

Samedi après-midi est décédé, au terme de grandes souffrances, M. Jules Ecabert. Le défunt, qui était entré dans sa 73me année, était directeur honoraire de la musique « La Lyre de la Chaux-de-Fonds ». Et comme le relevaient tous ses amis, c'était un musicien qui a donné beaucoup non seulement à la musique mais aussi à sa société, « La Lyre » qu'il dirigea pendant une trentaine d'années avec une aisance, une autorité que chacun se plaît à reconnaître. Vétéran cantonal (pour 25 ans d'activité), puis fédéral (35 ans), il reçut enfin la chaine d'honneur pour cinquante ans de bons et fidèles services à « SA » musique. Elle lui rendra les derniers honneurs aujourd'hui au cimetière.

Collision

Hier vers 12 h 20, une voiture conduite par M. M. G., domicilié en ville, circulait rue de Bel-Air en direction sud. A la hauteur de la rue de la Charrrière, le véhicule s'arrêta normalement au « stop » mais en repartit prématurément, coupant la route à une auto pilotée par M. G. Z., de la Chaux-de-Fonds. Collision et dégâts.

LE LOCLE - LE LOCLE

Revision du règlement général de la commune et la question d'une centrale du logement à l'ordre du jour de la séance du législatif

De notre correspondant :

Le Conseil général du Locle siégera le 4 mai à 19 h 45, à l'hôtel de ville. Une séance qui, malgré l'important ordre du jour, ne devrait pas appeler de longs développements.

Il sera tout d'abord question d'un rapport de la commission du législatif chargé de l'examen du projet d'aménagement de la place du Premier-Août. Ce rapport qui sera remis ultérieurement aux membres du Conseil général, fera l'objet d'un prochain article. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur les divers points soumis à l'appréciation des autorités.

Puis on abordera la révision du règlement général de la commune. Relevons en passant que le règlement actuel a été adopté le 2 avril 1912 et sanctionné par le Conseil d'Etat le 3 mai de cette même année. Il comptait 139 articles dont 27, depuis, ont été modifiés. Il s'agit donc d'une sérieuse mise à jour. Par ailleurs, le projet n'a été l'objet d'aucune remarque de la part du service du contrôle des communes et du service juridique de l'Etat. Le nouveau règlement comportera 87 articles.

Dans ce même ordre d'idée, le point 3 a trait au projet de règlement du corps de police. Le règlement pour la garde communale, relève le rapport de l'exécutif, toujours en vigueur, a été adopté par le Conseil général le 6 novembre 1908, soit le même jour que l'ancien règlement de police abrogé le 2 février écoulé. De là à dire qu'il a vieilli... C'est pourquoi ce projet précise l'organisation et la composition du corps de police, les qualités que doivent avoir les candidats agents de police, ainsi que les règles à observer pour les promotions, le comportement que les agents doivent observer dans leur vie professionnelle et privée, l'équipement et l'armement enfin mis à disposition des agents. Ce projet, qui est en fait une simple adaptation aux normes actuelles, ne devrait pas soulever de longues discussions.

LA QUESTION DE LA CENTRALE DU LOGEMENT

En ira-t-il autrement de la réponse apportée par le Conseil communal à une motion déposée par MM. Pierre Faessler et consorts concernant la création d'une centrale de logement? Le principal intéressé ne pourra sans doute que prendre acte des démarches entreprises par l'autorité, laquelle, en premier lieu et dans l'esprit du motionnaire, avait proposé que l'Office communal du logement soit mis à disposition de l'ensemble des gérants et propriétaires d'im-

meubles afin que puisse être établie une liste complète, avec références, des appartements vides. Cette proposition, faite à la section du district du Locle de la Chambre immobilière neuchâtoise, n'a pu être retenue par ce groupe qui lui préférerait une centrale de logement tout à fait indépendante. Pas d'argent, pas de Suisse, ou plus simplement la saine économie dictant ses règles notamment, le Conseil communal considérant que l'Office communal du logement remplit actuellement son rôle, propose de laisser le soin à la Chambre immobilière de « créer une centrale de logement sous la forme qui lui paraîtra la meilleure », quitte à ce que la commune y adhère ensuite, mais en tant que propriétaire.

Cet objet fera sans doute le fond à bien des questions, mais il permettra peut-être de définir une politique acceptée par tous et qui ne pourra que servir la cause des locataires et des gérances à la fois. Car la réponse de l'exécutif nous ramène au point de départ. En pouvait-il être autrement? Nous le saurons vraisemblablement le 4 mai.

Enfin, l'ordre du jour se termine par les inévitables demandes de crédits: de 17.000 fr. pour divers travaux aux stands de tir des Jeanneret, pour d'autres travaux place du Premier-Août, par les services industriels, enfin d'une troisième somme de 400.000 fr. en vue de l'acquisition et de l'installation d'un deuxième transformateur de 16.000 K.V.A. à la station des Envers pour le service de l'électricité.

Ph. N.

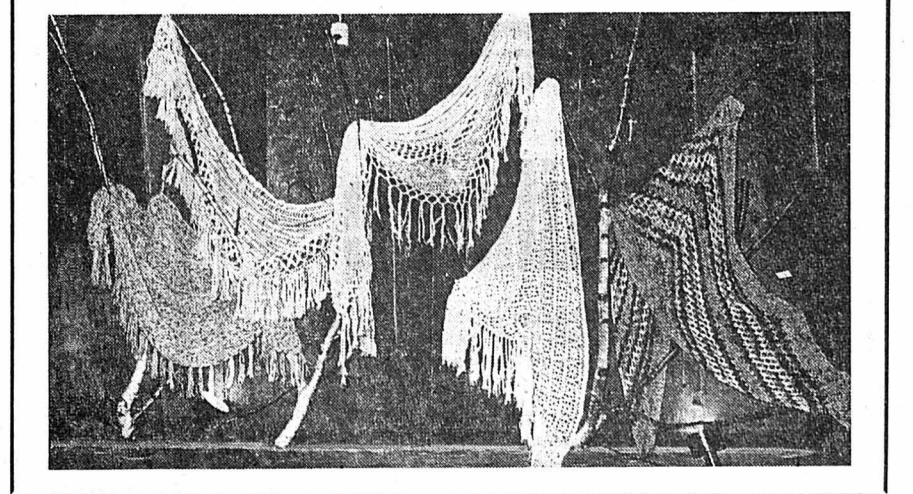
Artisans tessinois au Grand-Cachot-de-Vent

De notre correspondant :

Installé, avec une certaine hâte, dans l'ensemble de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent, une douzaine d'artisans tessinois présentent depuis quelque temps, une série d'objets « fabriqués main » dans le style de leur canton. Tissages, châles, tréssage d'osier, céramiques, bois travaillés ou sculptés, céramiques d'art ou d'utilité, cuivres, forment l'essentiel de la présentation.

Les tissages et les châles, tout en dentelles, retiennent particulièrement l'attention et nombreux furent déjà les visiteurs conquis par la subtilité et la finesse du dessin et de la technique.

L'ensemble de l'exposition reflète la simplicité et souvent — c'est ce qui fait son attrait — l'authenticité et le bon goût.



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de composant pour montres à balancier spiral,

UN CHEF DE FABRICATION
INGÉNIEUR ETS

Le titulaire de cette fonction importante, devra prendre la responsabilité de la production d'une fabrication en très grandes et moyennes séries de pièces de petites dimensions.

Il aura à sa disposition des services techniques et d'ordonnement devant lui permettre d'assurer la productivité maximale du département.

Il devra maîtriser les problèmes généraux de l'organisation industrielle et ceux plus concrets, d'une stratégie à adapter rapidement à des paramètres en transformation.

Le poste requiert, en plus d'une formation technique de base, un sens inné de l'organisation dynamique.

Il est essentiel que la compétence du candidat soit déjà acquise dans une fonction comparable. Age souhaité de 30 à 40 ans.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à : PORTESCAP, service du personnel, tél. (039) 21 11 41, rue Numa-Droz 165, 2300 la Chaux-de-Fonds.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour le 1er août ou une date à convenir, une

SECRÉTAIRE
du DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour assumer, avec l'aide d'une collaboratrice qui lui est subordonnée

- une correspondance variée en français et en anglais se rapportant aussi bien à l'entreprise qu'à d'autres activités économiques ou culturelles dont s'occupe le Directeur général
- la tenue de son agenda et l'organisation de ses voyages
- divers travaux administratifs propres à une direction générale.

Profil souhaité :
Excellente secrétaire, possédant une maturité ou un diplôme équivalent, capable de rédiger ou de dicter une correspondance en français et en anglais d'une façon impeccable.
Entregent, sens de l'initiative, goût pour l'organisation.
Age idéal 30 ans.

Faire offres manuscrites à Portescap, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son Département de comptabilité

employé (e) comptable
mécanographe

pour assurer principalement des travaux de facturation et accessoirement quelques autres travaux sur une machine IBM 6400.

La préférence sera donnée aux candidat(e)s ayant une expérience des travaux de mécanographie.

Toutefois la formation complémentaire pourrait être donnée à des candidat(e)s sachant bien dactylographier et ayant du goût pour les chiffres.

Faire offres manuscrites à Portescap, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41.

Organisation de faite de l'Industrie Horlogère met au concours un poste

d'auxiliaire

dans son service d'impression offset.
Exigences : connaissance des moyens modernes d'impression, apte à prendre des responsabilités.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres P 28-950051, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

BIEDERMANN S.A.

Nous cherchons

COUTURIÈRES

suisse, ou étrangères ayant permis B ou C.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Pour tous renseignements, appeler le No de téléphone 25 16 31, ou passer à nos bureaux : BIEDERMANN S.A., Rocher 7, Neuchâtel.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour sa Direction de production un

SPÉCIALISTE du PERT

pour appliquer le système à la fabrication de nouveaux produits afin de définir les contraintes et les priorités et préparer ainsi les décisions de la Direction.

Les candidats doivent être capables de

- choisir le degré de détail utile dans chaque cas
- recueillir l'information nécessaire auprès des services assumés
- étudier et préparer des actions pour assurer l'avancement des projets
- animer des séances de travail et diffuser les informations utiles.

Profil souhaité :
Niveau ingénieur ETS en mécanique.
Connaissance et expérience de l'application du système PERT.

Faire offres manuscrites à Portescap, Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, M. Noverraz, tél. Interne 425.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour sa direction de production, un

JEUNE
INGÉNIEUR EPF

EN MÉCANIQUE

pour assurer, dans le cadre des services techniques de production, des actions spécifiques, parfois en liaison avec la Direction des recherches, qui pourront toucher à des problèmes très diversifiés se rapportant aux produits : micromoteurs, moteurs pas-à-pas, machines et appareils horlogers, micro-horlogerie.

Une activité pratique de quelques années est souhaitée, sans être indispensable.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à : PORTESCAP, service du personnel, tél. (039) 21 11 41, rue Numa-Droz 165, 2300 la Chaux-de-Fonds.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production, un

employé
technico-administratif

qui sera chargé, dans le cadre du bureau équipement, de :

- faire des études d'approvisionnement
- préparer les commandes d'équipement
- tenir à jour les fichiers
- entretenir les relations avec les fournisseurs
- gérer la documentation technique.

Profil désiré :
— CFC de mécanicien électricien, ou monteur en appareils électroniques ou formation similaire.
— Connaissance de l'allemand nécessaire.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à : PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds, M. Noverraz, tél. Interne 425 (039) 21 11 41.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production, un

agent d'ordonnement
et d'achats

pour déterminer les programmes et les possibilités d'approvisionnement, puis passer et gérer les commandes, en assurant la liaison technique entre les fournisseurs et les services internes intéressés (déplacements fréquents).

Profil désiré :

- Technicien d'exploitation avec formation de base mécanique
- Français et allemand, parlé couramment
- Quelques années de pratique dans ce type d'activité.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à : PORTESCAP, M. Noverraz, tél. (039) 21 11 41, Interne 425, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds.

FEMINA
NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

cherche pour entrée à convenir

vendeuse-retoucheuse

pour confection dames.

Elle y trouvera, dans un climat de travail propre et agréable, une place stable et bien rémunérée, selon les capacités prouvées.

Semaine de 5 jours et excellentes prestations sociales.

Prière de faire des offres ou de se présenter à FEMINA S.A., rue des Epancheurs, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 56 55.

Gonset

désire engager

CAISSIÈRE

consciencieuse et honnête, capable d'exécuter quelques travaux de contrôle, tels que choix clients et achats du personnel.

Place stable, bonne rémunération.

Tous avantages sociaux actuels.

Entrée 1er mai ou à convenir.

Faire offres de service à

Gonset

Tél. 25 02 52

Neuchâtel

Nous désirons engager pour dates à convenir :

une vendeuse

(débutante mise au courant sans peine) ;

une jeune fille sortant
de l'école cette année

(sera formée comme vendeuse).

Prière de faire des offres ou de se présenter sur rendez-vous.

J. KURTH S.A.

Seyon 3, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 17 64.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche un

ingénieur
normalisateur

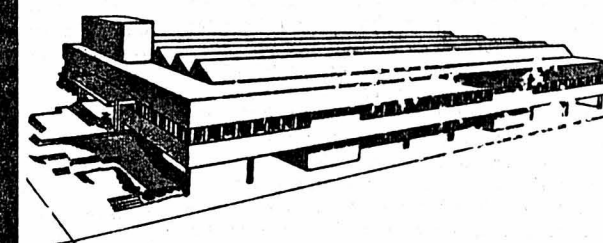
Le candidat aura pour tâche de conduire des enquêtes auprès de nos différents services afin de créer et d'appliquer les normes internes Portescap, ISO, VSM et DIN.

Ce poste très indépendant requiert de l'initiative et de l'entregent.

Profil désiré :

- Diplôme d'ingénieur ETS ou équivalent
- Quelques années de pratique
- Bonne connaissance de l'allemand nécessaire.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à : PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds, M. Noverraz, tél. (039) 21 11 41, Interne 425.



Dickson & Cie - DEKO - 2034 Pesieux

Rue du Tombet - Tél. (038) 31 52 52

Nous offrons places stables à

UN DÉCOLLETEUR

désirant se perfectionner sur tours automatiques Tornos M 7, R 10, RR 20, avec arrêts de poupée et appareils spéciaux à fraiser, à contrepercer, à peigner, etc. ;

UN METTEUR EN TRAIN

pour tours automatiques Tornos M 7, R 10, RR 20, MR 32, décolletages d'horlogerie + d'appareillage de haute précision.

Le metteur en train pourra se perfectionner sur tours avec arrêts de poupée et appareils spéciaux à fraiser, à contrepercer, à peigner, etc.

Les candidats faisant preuve d'initiative ont des possibilités d'avancement.

Nous offrons une ambiance agréable et des conditions adaptées aux exigences actuelles.

Nous cherchons

monsieur

à temps partiel, pour petits travaux de manutention. Tél. (038) 24 16 41, heures de bureau.

Jeune fille
au pair

cherchée pour s'occuper de deux enfants, 7 et 11 ans. Grande maison et jardin, région de Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres J 61010-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

A LOUER

A louer à partir du 1er mai 1973, à la route de Bâle 5, au Landeron

appartement de

2 1/2 pièces

Loyer mensuel : Fr. 352.— charges incluses. S'adresser au concierge, tél. (038) 51 34 43 ou à la gérance.

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

CHAMBRES

A louer Immédiatement
chambre indépendante
non meublée

avec jouissance W.-C. et douches à 195 fr. par mois, tout compris. Pour visiter : tél. (038) 24 57 73. M. de Marco, Chasselas 12, Neuchâtel. Pour traiter : tél. (021) 22 29 16. Service Immobilier BALOISE, Lausanne.

DEMANDES A LOUER

Nous cherchons
à louer

une chambre indépendante, meublée, avec W.-C. (éventuellement possibilité de cuisiner), en ville, pour le 1er mai 1973 ; un studio non meublé, en ville ou aux environs, pour le 7 mai 1973.

Tél. (038) 31 64 64 (Interne 33).

Entreprise Madliger & Challandes Ing. S.A., quai Jeanrenaud 54, Neuchâtel.

Veuve avec
3 enfants offre
200 fr.
de récompense
à qui lui procure
au plus tôtappartement
4-5 piècestout confort,
au Val-de-Ruz,
côté nord.
Tél. (038) 53 33 01.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Le percement du tunnel de la Clusette: à plus de 200 mètres sous la montagne

De notre correspondant :

Le percement du tunnel de la Clusette va permettre l'établissement d'une voie de communication de premier ordre entre le Vallon et le bas du canton. Le premier coup de mine symbolique avait eu lieu le 7 décembre et les travaux de percement ont débuté le 21 février. Depuis lors, et, puis deux équipes, ont entrepris le percement au portail ouest.

En raison de sa pente de 6 %, le tunnel qui aura une longueur de 1000 mètres, a été conçu de manière que son profil soit suffisamment large pour qu'une voie montante soit prévue pour les poids lourds. La largeur de la chaussée dans le tunnel sera ainsi de 10,50 m. La route sera flanquée d'un trottoir de 1,50 m pour les piétons et d'une banquette de 80 cm de l'autre côté. Le gabarit du tunnel présentera une hauteur de 4 m 50 au-dessus des deux voies de circulation latérales et de 4 m 80 au-dessus de la voie centrale.

Deux à trois volées ont lieu chaque jour. Les travaux s'effectuent 24 heures sur 24. Chaque coup de mine exige le percement de

plus de nonante trous, ceux-ci ayant chacun quatre mètres de profondeur. Chaque volée arrache quelque 250 m³ de roche. L'équipe du minage dispose d'une foreuse à grande capacité. 150 kg d'explosifs sont répartis dans les trous de chaque coup de mine. Les trous percés, la foreuse est acheminée à l'atelier d'entretien pour l'affûtage et le graissage. C'est alors que les trois « Kiruna » entrent en action pour l'évacuation du matériel qui est entreposé provisoirement à « La Prise », au bas de la Croix-d'Évion. La roche est ensuite acheminée par camion pour le remblayage de la N5 dans la région d'Auvernier.

Le fond du chantier déblayé, la foreuse entre de nouveau en action, le percement des trous se faisant dans un vacarme assourdissant. Le forage de la calotte et de la partie supérieure du tunnel est réalisé sur 210 mètres, soit plus d'un cinquième de la longueur totale. Cela représente quelque 18.000 m³ de roche sur camion qui ont été enlevés à la Clusette, soit le 10 % du volume total. Une ventilation provisoire a été installée permettant l'évacuation de la

poussière. L'opération actuelle ne concerne que la calotte; le forage se fait sur 50 m². Cette opération sera répétée ensuite sur une hauteur de quatre mètres, ce qui représente 40 m² de surface. Il restera les deux « pieds » à creuser ou en terme de métier, les « siross » pour arriver à la surface totale de 100 m².

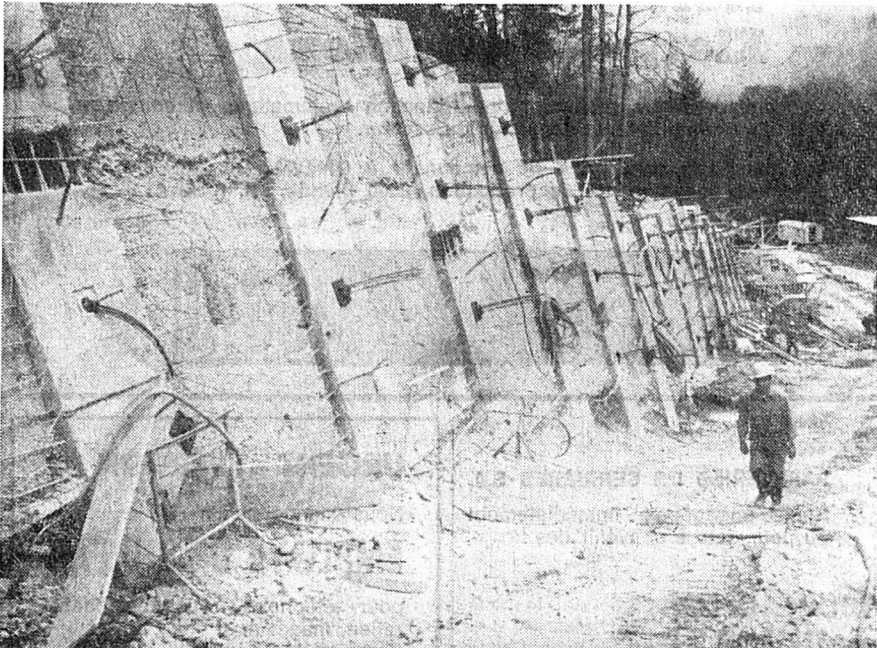
Les explosions n'ont donné lieu jusqu'ici à aucune mauvaise surprise. Les témoins mis en place sur le rocher qui se trouve au-dessus du passage actuel de la Clusette n'ont pas bougé. A l'intérieur du tunnel, la qualité de la roche est bonne et aucune poche d'eau n'a surgi. Le travail se poursuit dans de bonnes conditions. Notons qu'un poste de secours et que toutes les mesures de sécurité ont été prévues.

En cas d'accident les blessés seraient évacués du tunnel en toute hâte, l'ambulance arrivant immédiatement sur les lieux. Le poste de secours est dirigé par le Dr Pierre-M. Borel de Couvet qui jusqu'à maintenant n'a pas eu besoin d'intervenir.

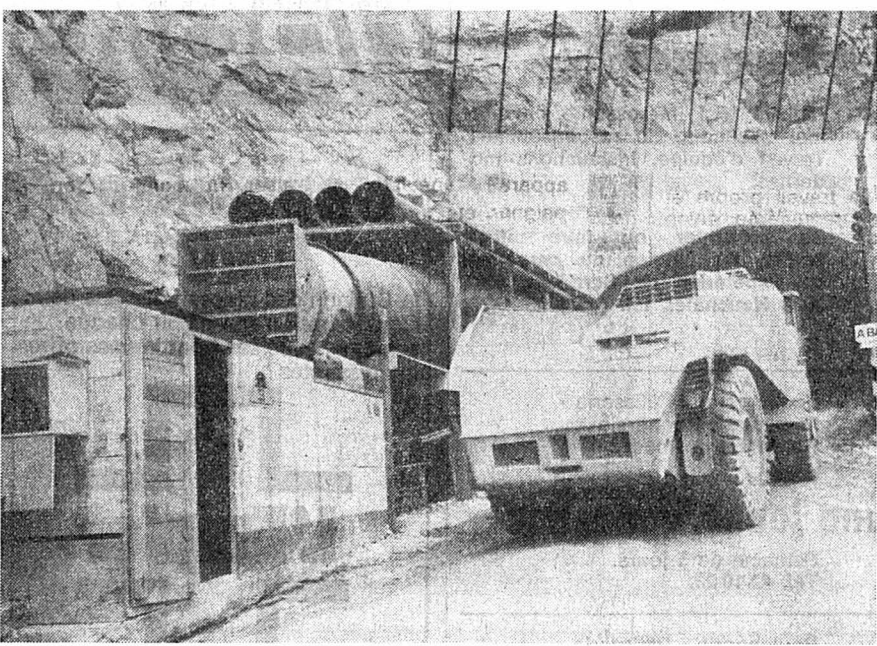
Concernant l'entrée ouest en raison des conditions topographiques, il s'est avéré nécessaire de prévoir sur une longueur de 44 mètres une dalle de protection contre les chutes de pierres au-dessus de la chaussée. Cette dalle sera recouverte de terre végétale où seront plantés des arbustes.

depuis quelque temps déjà. Les travaux entrepris sur 130 mètres sont spectaculaires. Il s'agit de la construction de 41 piliers d'ancrage dont 6 seront perpendiculaires au futur tracé de la chaussée. Actuellement, les numéros 17 à 35 et les fondations pour les piliers 36 à 41 sont en chantier. Ces piliers supporteront des tensions très fortes. Ils s'appuieront sur le rocher que l'on commence à découvrir et ne descendront donc pas jusqu'à la hauteur de la future route. Le sommet du pilier 35 se trouve à une hauteur de 30 mètres par rapport à la chaussée actuelle. Une galerie sera également construite dans cette région sur une longueur de 60 mètres, soit juste avant l'entrée du tunnel. Les piliers d'ancrage seront donc invisibles sur ce tronçon alors que sur les 70 premiers mètres, (piliers 1 à 16), le mur servira de protection. La dalle qui sera construite en galerie sur 60 mètres s'appuiera contre le mur de soutènement et sur les piliers au bord de la route.

Des deux côtés du futur tunnel, on s'active également à la construction des voies d'accès. Des murs de soutènement sont en construction à la sortie ouest de Brot-Dessous, tandis que du côté de Noiraigue, les travaux consistent dans l'aménagement de la route menant au portail ouest. La circulation n'est pas trop perturbée par ces importants travaux; elle n'est que momentanément interrompue pendant les coups de mine. Des feux ont été installés à l'entrée ouest de Brot-Dessous pour permettre aux ouvriers de travailler dans les meilleures conditions. Les travaux dureront deux ans.



Le chantier de la future galerie du portail est dont on construit les piliers d'ancrage. On distingue à l'arrière-plan, à droite, la route actuelle menant du Val-de-Travers à Neuchâtel.



A l'entrée du portail ouest du tunnel: le système provisoire de ventilation et un engin de déblaiement.

AU PORTAIL EST

Au contraire du portail ouest, les conditions topographiques au portail est exigent une entaille profonde dans le flanc de la montagne. La réalisation d'un mur de soutènement ancré dans le rocher a débuté

Les dépenses de Buttes inférieures aux recettes

De notre correspondant régional :

Nous avons, dans une précédente édition, indiqué comment se sont réparties les recettes de la commune de Buttes, l'année passée, des recettes ayant atteint 463.549 francs. Voyons aujourd'hui quelles furent les charges auxquelles ont dû faire face les pouvoirs publics de la localité.

Les intérêts passifs dus à l'Etat de Neuchâtel et sur le montant du compte-courant, y compris les frais, ont été de 5784 fr. 05 alors que pour les frais d'administration, la charge nette s'est élevée à 166.152 fr. 20. Les honoraires et vacations des conseillers communaux ont légèrement dépassé 10.000 fr., les traitements du personnel et les charges sociales s'étant élevés à 38.300 fr. Une somme de 6000 fr. a été versée aux retraités à titre de pensions. Les ports, taxes et conversations téléphoniques ont dépassé 2200 fr., les frais d'expertise des comptes communaux sont revenus à 2450 francs tandis qu'une somme de 1410 fr. a été consacrée pour les réceptions et manifestations diverses. Il a été encaissé pour les émoluments, les travaux nécessaires par l'AVS, l'état civil et la police des habitants 3877 francs.

Au chapitre de l'hygiène publique, la participation au syndicat d'épuration des eaux fut de 17.119 fr., l'enlèvement des ordures ménagères et des déblais sont revenus à 5317 fr. et la participation au syndicat d'incinération des ordures ménagères à 4453 francs. On a consacré plus de 11.000 fr. à l'entretien du cimetière et 10.000 fr. ont été utilisés à l'amortissement des canaux-égouts. Les dépenses pour l'instruction publique ont totalisé 176.373 fr., les traitements du corps enseignant primaire, la participation pour les travaux à l'aiguille, les charges AVS et Alfa représentant à eux seuls 103.500 fr. montant auquel il faut ajouter les primes de fidélité, les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de pensions, mais duquel il faut déduire 62.728 fr. comme allocation de l'Etat.

La subvention pour le service dentaire s'est élevée à 1578 fr. 20, les transports d'élèves de la montagne à Buttes et de Buttes à Fleurier à 16.597 fr. alors que pour ces transports l'Etat a remboursé 14.776 francs.

On a consacré 9333 fr. à l'entretien des locaux scolaires, 12.224 fr. pour le chauffage. La part communale pour enfants placés dans les établissements spécialisés a été de 4378 fr., la charge nette de l'école primaire étant de 95.433 fr. 65.

La part communale à l'enseignement ménager s'inscrit par 2561 francs.

A l'enseignement secondaire, préprofessionnel, et pour le collège régional de Fleurier par 49.258 fr., à l'enseignement professionnel supérieur par 5719 fr. alors que les bourses d'études présentent aux dépenses 4170 fr. et 5091 fr. aux recettes.

Au chapitre sport, loisirs et culture, 350 fr. ont été attribués aux sociétés locales, 1000 fr. à l'amortissement sur les parts communales du TBRC et 2000 fr. à l'amortissement sur le prêt octroyé au F.-C. Buttes.

Aux travaux publics, la dépense de loin la plus importante consiste en

VAUD

YVERDON

La foire d'avril

(c) La foire d'avril s'est déroulée hier par un très beau temps. Il y avait beaucoup de forains. De nombreuses machines agricoles étaient exposées. En revanche, le marché aux porcs était inexistant.

Trouvailles archéologiques

(c) Des fouilles sont entreprises rue du Lac ainsi que dans les rues proches. Elles sont dues à des changements de conduites. A cette occasion, on a mis à jour divers objets qui sont actuellement analysés par un membre du groupe d'archéologie rattaché à la Société du musée.

ORBE

Démision

(c) Le Conseil d'Etat a pris acte de la démission du substitut du préfet du district d'Orbe, M. Jean Charles, atteint par la limite d'âge. Vétérinaire à Orbe, il avait été nommé substitut du préfet en 1952 lors de la retraite de M. Mermod. M. Jean Charles a siégé 15 ans à la municipalité d'Yverdon.

FRANCE VOISINE

Marcel Jantet expose à Pontarlier

(sp) Beaucoup de visiteurs se pressaient samedi 21 avril à la chapelle des Annonciades où Marcel Jantet artiste-peintre du Haut-Doubs ouvrait son exposition.

Elève du peintre Rosé, de Pontarlier, peintre dont les éloges ne sont plus à faire, Marcel Jantet s'est fixé d'abord à Paris où il exposa plusieurs fois au Palais d'hiver, puis s'établit ensuite sur la cité d'Azur.

Attiré par le folklore exotique, Marcel Jantet s'est nettement affirmé par ses toiles d'outre Atlantique, d'Espagne et d'Italie. De nature très simple et homme très ouvert, cet artiste s'est fait beaucoup d'amis et d'admirateurs dans le Haut-Doubs. Il habite depuis six ans, aux Brenets sur Pontarlier, une ancienne fromagerie qu'il a aménagée avec goût et simplicité, Marcel Jantet est un amoureux de la nature; opposé à l'abstrait, cet artiste peut se mesurer avec tous ceux qui veulent réserver la première place à cette nature toujours belle.

Les quelque 60 toiles exposées offrent au public une diversité de couleurs vives et d'ombres variant du paysage fleuri de l'été aux toits de vieilles fermes chargés de neige, aux natures mortes dont les reflets de lumière sont féériques. Nul ne peut rester indifférent devant ces toiles si riches en ombres et lumière.

Deux jeunes artistes étoient Marcel Jantet aux Annonciades; Christian Bernardet de Touillon offre au public de remarquables cuivres repoussés, et André Pergamin, présente « Le Mur de Berlin », une œuvre dépourillée, mais doublée d'une puissance évocatrice extraordinaire.

Cette exposition sera ouverte jusqu'au 29 avril et elle mérite bien d'être visitée.

UNE FEMME AU CONSEIL COMMUNAL

Par suite de la démission, pour raison de santé, de M. Fernand Jungen (soc), sa coreligionnaire politique, Mme Janine Espinosa-Perrinjaquet a été élue membre du Conseil communal.

Mariée à un espagnol, Mme Espinosa-Perrinjaquet est née en 1941. Elle a gardé sa nationalité suisse. C'est la première femme à être élue à l'exécutif de Travers. Elle a reçu un bouquet et des félicitations.

Pour remplacer aussi M. Jungen, M. Joseph Martina (soc) a été désigné en qualité de représentant de la commune de Travers à la société des forces motrices du Plan de l'Emp.

COMPTES ADOPTÉS

Le règlement du chemin « Le Mont - Le Jorat », publié dans l'une de nos précédentes éditions, a été approuvé par 23 voix.

Il en a été de même des comptes communaux de 1972, accusant un déficit de 21.435 fr. Nous ne reviendrons pas en détail sur ces comptes, si ce n'est pour relever le montant des amortissements totalisant une somme de 50.710 fr. dans les dépenses.

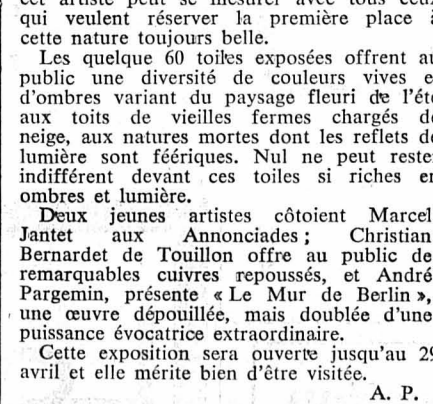
NOMINATION DU BUREAU

Font partie de la commission du budget et des comptes MM. Jean-Pierre Veillard, Daniel Ruffieux, Mme Jeanne Burgat (soc), Jacques Baehler, Marcel Jaccard (rad), Frédéric Kubler et Francis Tuller (lib).

Pour l'année législative 1973-1974, le bureau du Conseil général a été formé de la manière suivante: président: M. Willy Blanc (soc); vice-président: M. Paul Delachaux (lib); secrétaire: M. Francis Martinet (rad); secrétaire adjoint: M. Daniel Ruffieux (soc); questeurs: MM. Hermann Perrinjaquet (lib) et André Jornod (rad).

MOTION

MM. Gérald Ruffieux et consorts ont déposé une motion concernant la modification du règlement du service du feu. Cette motion a trait aux amendes infligées lors des absences aux exercices des sapeurs-pompiers. Elle préconise que des excuses soient plus largement admises. Cette motion est acceptée par le Conseil communal qui donnera réponse lors d'une de ses prochaines séances. A l'issue de



L'une des toiles de M. Jantet: une ferme jurassienne sous la neige.

COMMUNIQUÉ

« Monsieur Vincent » qui êtes-vous ?

(sp) Prêtre français du XVII^e siècle, Sainte Vincent de Paul, d'abord aumônier de Marguerite de Valois (première femme du roi Henri IV), se fit ensuite l'apôtre de la fraternité et créa de nombreuses institutions charitables. En 1947, le cinéaste Maurice Cloche porta à l'écran l'étonnante aventure de ce bienfaiteur en réalisant « Monsieur Vincent », un film interprété par Pierre Fresnay et qui sera projeté ce soir 25 avril à la maison de paroisse de Fleurier, au profit de l'œuvre de Raoul Follereau en faveur des lépreux.

CLIMATS INTÉRIEURS NUANCES

Toute création humaine exige une série de retouches, de perfectionnements, de nuances. Et qui dit « nuances » dans ce domaine dit aussi participation intense de l'individu, de l'artiste. L'ensemble d'une œuvre est le résultat d'une certaine façon de penser, de voir, d'entendre. Mais les détails sont l'expression des sentiments les plus forts en même temps que les plus délicats de celui qui l'a réalisée. On ne sert pleinement un idéal qu'en allant un peu au-delà de cet idéal. On ne peut apporter quelque chose de valable aux autres sans puiser aux sources les plus profondes de soi-même. Et c'est bien là, à la fois la grandeur et la misère de ceux qui servent les expressions musicales, picturales ou écrites pour exprimer et rejoindre les aspirations et les goûts d'autrui! C'est le fait de devoir mobiliser cette force extraordinaire qu'est l'inspiration.

Mais les nuances sont aussi souhaitables, voire indispensables dans bien d'autres manifestations de la vie. Elles satisfont peut-être plus le côté sentimental de l'être humain que son raisonnement et ses préoccupations matérielles. Or, les nuances sont là pour perfectionner la forme, affiner le son et fluidifier la lettre, et encore, ô combien!, pour agrémenter toutes les relations humaines. De la simple conversation au plus savant exposé, on savoure ce qui est bien pensé, en même temps que délicatement nuancé.

De la démarche la plus anodine aux délibérations plus importantes,

la nuance apporte autant à l'une qu'à l'autre, le relief comme la courtoisie toujours désirés.

Ce qui est difficile, pénible à entendre, est accepté plus facilement si le sujet est présenté avec tact et égards. Les variations de la voix même, c'est-à-dire l'intonation, soulignent la parole et la modèrent d'une façon remarquable. L'intonation peut être agréable, discrète, ou au contraire tranchante et sans réplique, et c'est là encore le monde des nuances si diverses.

Rien pourtant n'est aussi parfaitement nuancé que la nature et ses merveilles. Du lac aux coteaux, de la vallée aux cimes neigeuses, tout est mesure, nuance, harmonie. Dans l'ensemble d'un paysage comme dans ses détails, rien n'est laissé au hasard, à l'approximatif. Du reflet soyeux des vagues à l'étendue impénétrable du ciel, rien ne heurte ou ne déconcerte notre vision. Des prairies aux alpages, des rivières aux montagnes, tout porte le cachet de la perfection dans sa forme authentique. Les désaccords et les inharmonies sont le résultat de l'intervention humaine et de ses réalisations souvent inesthétiques.

La feuille et la fleur ont des couleurs différentes; le sapin et le hêtre chacun la sienne, un champ de blé ou de colza également. Et les nuances sont là pour varier à l'infini l'incomparable richesse de tons d'une nature sans cesse renouvelée.

Anne des ROCAILLES

Pour la première fois: une femme à l'exécutif de Travers

De notre correspondant régional :

Le Conseil général de Travers, présidé par M. Jacques Baehler a tenu séance hier soir. Convoqué d'abord au château de Travers, puis à celui de Môtiers, c'est finalement à Travers qu'eut lieu la séance, les socialistes ne voulant pas siéger à Môtiers.

Vingt cinq membres étaient présents.

Une pétition d'une partie des habitants de la Montagne Nord et une seconde pétition signée d'habitants des environs du village, toutes deux concernant la taxe d'épuration, ont été déposées. Le Conseil communal y répondra ultérieurement.

Une femme au Conseil communal. Par suite de la démission, pour raison de santé, de M. Fernand Jungen (soc), sa coreligionnaire politique, Mme Janine Espinosa-Perrinjaquet a été élue membre du Conseil communal.

Mariée à un espagnol, Mme Espinosa-Perrinjaquet est née en 1941. Elle a gardé sa nationalité suisse. C'est la première femme à être élue à l'exécutif de Travers. Elle a reçu un bouquet et des félicitations.

Pour remplacer aussi M. Jungen, M. Joseph Martina (soc) a été désigné en qualité de représentant de la commune de Travers à la société des forces motrices du Plan de l'Emp.

COMPTES ADOPTÉS

Le règlement du chemin « Le Mont - Le Jorat », publié dans l'une de nos précédentes éditions, a été approuvé par 23 voix.

Il en a été de même des comptes communaux de 1972, accusant un déficit de 21.435 fr. Nous ne reviendrons pas en détail sur ces comptes, si ce n'est pour relever le montant des amortissements totalisant une somme de 50.710 fr. dans les dépenses.

NOMINATION DU BUREAU

Font partie de la commission du budget et des comptes MM. Jean-Pierre Veillard, Daniel Ruffieux, Mme Jeanne Burgat (soc), Jacques Baehler, Marcel Jaccard (rad), Frédéric Kubler et Francis Tuller (lib).

Pour l'année législative 1973-1974, le bureau du Conseil général a été formé de la manière suivante: président: M. Willy Blanc (soc); vice-président: M. Paul Delachaux (lib); secrétaire: M. Francis Martinet (rad); secrétaire adjoint: M. Daniel Ruffieux (soc); questeurs: MM. Hermann Perrinjaquet (lib) et André Jornod (rad).

MOTION

MM. Gérald Ruffieux et consorts ont déposé une motion concernant la modification du règlement du service du feu. Cette motion a trait aux amendes infligées lors des absences aux exercices des sapeurs-pompiers. Elle préconise que des excuses soient plus largement admises. Cette motion est acceptée par le Conseil communal qui donnera réponse lors d'une de ses prochaines séances. A l'issue de

Derniers devoirs

(sp) On rend aujourd'hui, à Travers, les derniers devoirs à Pierre-Yves Grisel qui fut victime, à l'âge de 16 ans, pendant les fêtes pascales d'un accident, alors qu'il conduisait un tracteur. Le malheureux décéda à l'hôpital cantonal de Lausanne où il avait été transporté en raison de la gravité de son état.

CARNET DU JOUR

Môtiers, Château: exposition de photographies.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Médecin et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25; de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Bureaux de renseignements: Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, téléphone 61 10 37; Les Verrières: Banque cantonale.

Fleurier service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La Caisse de crédit mutuel de Buttes

à la pénible devoir de faire part du décès de

Madame Marie GRUBER

mère de Monsieur Marcel Gruber, secrétaire de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le club d'accordéonistes « L'Aurore », de Couvet, à la pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Arnold KONRAD

beau-père de Monsieur Max Vautravers, et grand-père de Madame et Monsieur Denis Konrad et de Monsieur Hervé Vautravers, membres actifs et du comité de la société.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS TARDIFS

Paroisse réformée de Fleurier

Ce soir mercredi 25 avril, à 20 h 15, à la Maison de paroisse,

Film: « Monsieur Vincent »

Entrée libre - Collecte à la sortie

FLEURIER

Un artiste expose à Neuchâtel

(c) Samedi s'ouvrira, à la Galerie des Amis des arts, au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, une exposition de Pierre-Henri Vogel, artiste-peintre et professeur au Collège régional de Fleurier.

AVIS DIVERS

DU 2 AU 28 AVRIL

LOTÉRIE GRATUITE

Après de 100 commerçants indépendants du Val-de-Travers

- 1 télévision couleur
- 1 pendule neuchâteloise
- 3 radios-cassette
- 5 machines de cuisine
- 10 montres
- 10 rasoirs électriques etc.



Maurice Genevoix en 1914

La seconde émission consacrée à Maurice Genevoix, au cours de laquelle il a raconté ses souvenirs de 1914 et de 1915, nous a permis de faire une constatation très curieuse. Pendant une dizaine de minutes, l'écrivain a lu quelques passages de son livre, « Ceux de 14 ». Pour lire ces pages ardentes et pathétiques, il a pris un ton de circonstance, solennel, un peu guindé, qui chez l'auditeur tuait toute émotion. J'ai compris alors pourquoi les anciens combattants de la Grande guerre, celle de 14-18, avaient en général si peu de succès quand ils se mettent à raconter leurs souvenirs.

En revanche, dans tout le reste de cette merveilleuse émission, Maurice Genevoix s'est révélé admirable. Bienveillant, détendu, un sourire très doux sur les lèvres, il racontait comme il faut raconter quand on veut être écouté, avec sincérité, avec simplicité, avec naïveté, en disant les choses comme elles s'étaient passées, ou plutôt en relevant celles qui lui avaient paru revêtir une signification particulière. Ainsi cette visite du clocher de l'église de Château-Neuf, le 2 août 1914, en compagnie d'un cousin auquel, par un temps radieux, il faisait admirer la vue sur les vastes campagnes si paisibles, et soudain, à côté d'eux, la cloche qui commence à se balancer. C'était le tocsin!

val blessé exhale une plainte semblable à celle des hommes.

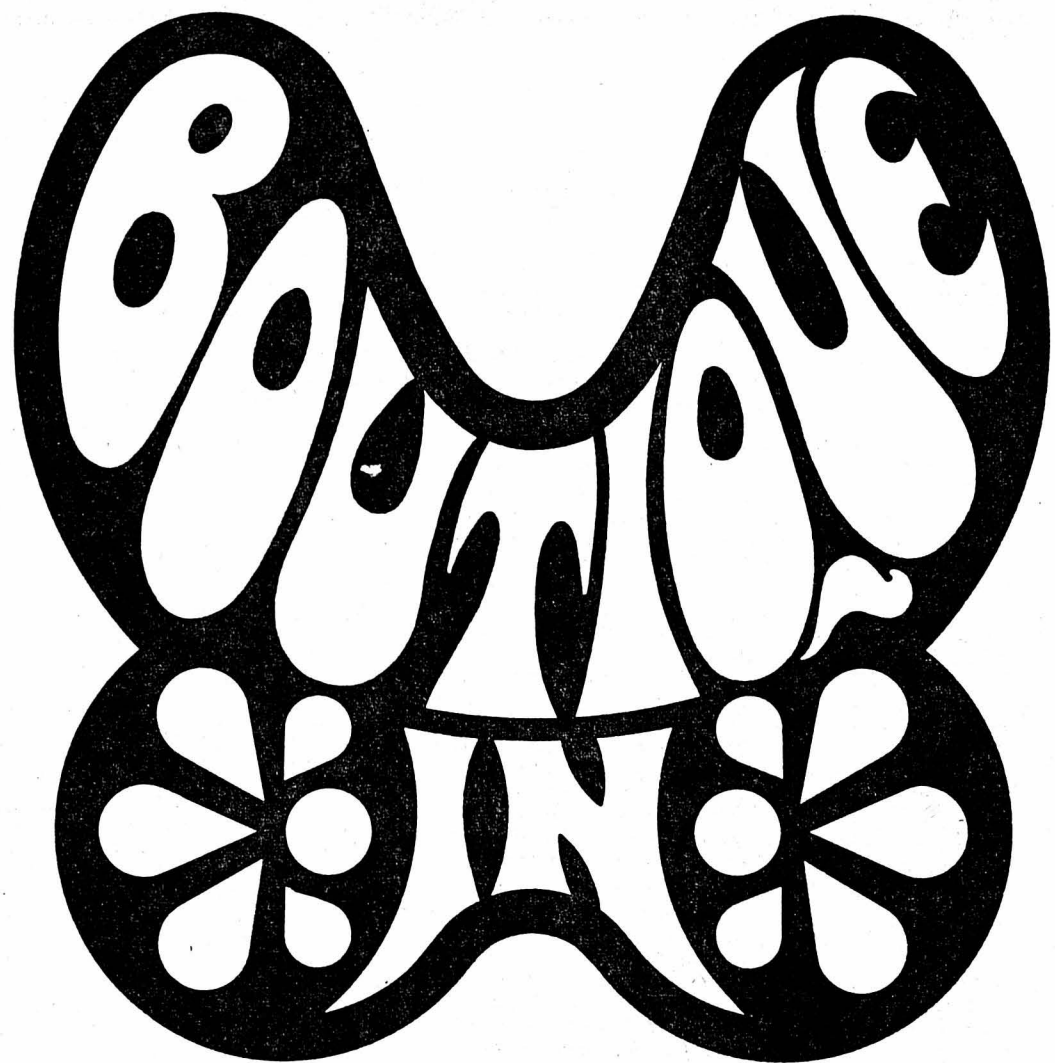
Il y a des scènes comiques. Un Allemand prisonnier, croyant qu'on va l'exécuter, s'écrie: « Je suis coiffeur à Stuttgart. Je suis Souabe, je ne suis pas Prussien. Je sais courir 50 mètres sur les mains. » Maurice Genevoix, qui sait l'allemand, le rassure. Mais il y a aussi de terribles retours du sort. Un groupe de soldats qui, ayant pillé une ferme, se sont gavés de nourriture et de boisson, sont tous zigouillés à l'arme blanche. Il y a également des scènes dantesques. Dans un fossé rempli de boue, on sent quelque chose, on tire un bras, apparaît une face, et l'on entend: « Je ne suis pas mort. »

Maurice Genevoix a été deux fois atteint; lors de la première, il a reçu une balle en pleine poitrine, et se croyant mort, il a fait un rapide retour sur son passé, se trouvant bien jeune, à vingt-quatre ans, pour s'en aller, sans avoir connu les joies de la vie. Au bout d'un moment, ne sentant rien de grave, il a constaté que la balle avait frappé un bouton de cuir et qu'elle avait finalement ricoché en traquant devant lui une trajectoire lumineuse.

La seconde fois, en 1915, il fut blessé grièvement par un Allemand qui, tranquillement, lui décocha une balle après l'autre. Pendant qu'on le transportait vers l'arrière, il éprouvait des sentiments très doux, sans regret, ni retour sur soi, flottant à la surface de sa conscience comme un cosmonaute dans l'état d'apesanteur. On plaint les mourants; on a parfois raison, parfois tort. On assiste à des morts magnifiques, quelques larmes coulant sur une joue, puis le moribond s'en va dans une grande paix.

Puis ce sont les premières expériences sur le front, si curieuses, si déconcertantes. Lors du baptême du feu, ses hommes le regardent fixement. Le jeune sous-lieutenant saura-t-il tenir le coup? Sera-t-il à la hauteur? On fait alors connaissance avec les dures réalités de la guerre, une balle qui pénètre dans un corps vivant, des côtes à vif, une cervelle bavée. Quant les hommes se sentent mourir, les uns disent des mots très simples, d'autres des jurons. Un che-

P.L.B.



bienne
maintenant aussi à neuchâtel
rue du seyon 5 c

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Société immobilière internationale

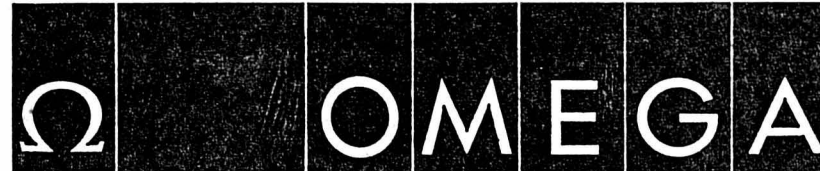
cherche pour le service des ventes de ses projets de résidences vacances

**DÉLÉGUÉS
DE VENTE**

sur le secteur NEUCHÂTEL-JURA.

Prendre premier contact en téléphonant à Genève au (022) 21 68 33, Interne 10, le matin entre 10 h et 11 heures.

Nous cherchons
immédiatement



Dans le cadre de notre secteur

MÉTHODES

qui s'occupe notamment de

- Préparation du travail
- Construction d'outillages
- Etudes du travail
- Gestion de la qualité
- Gestion par ordinateur

nous cherchons :

- **Mécaniciens de précision**
- **Micromécaniciens**
- **Horlogers**
- **Electromécaniciens**

Ces collaborateurs recevront une formation systématique et complète dans l'un des différents domaines du secteur.

Les candidats sont priés de s'annoncer à OMEGA, Département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société
Suisse pour l'Indus-
trie Horlogère S.A.



UNE SECRÉTAIRE

capable de traiter des dossiers
en ANGLAIS de manière
indépendante.

Nous offrons :

poste à responsabilités au
sein d'une équipe jeune,
place stable, bien rétribuée,
semaine anglaise, avantages
sociaux.

Adresser offre et curriculum
vitae à :

L'INFORMATION
HORLOGÈRE SUISSE

cass postale,
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

ou prendre rendez-vous par
téléphone au (039) 23 17 56.

**CAMEL
FILTERS**



It's
great
fun!

UNE VRAIE CIGARETTE

4/73

**herman miller international collection
Charles Eames: le «Lobby Chair»**

(= le fauteuil pour confé-
rence, pour le bureau et
le siège de repos)

tournant, basculant,
réglable en hauteur et sur
roulettes.
Et en plus des tables
appropriées.



40 CF

**meubles
rossetti
2017
boudry**

Agence exclusive
pour Neuchâtel et environs
Téléphone (038) 42 10 58.

LOOPING

Nous cherchons pour notre département des achats
et du personnel :

**EMPLOYÉE
DE BUREAU**

connaissant la sténodactylographie ; travail varié et
indépendant ;

OUVRIÈRE

consciencieuse et soigneuse pour notre service
D'EMBALLAGE ET EXPÉDITION.

Places stables et bien rétribuées.
Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à : LOOPING S.A., manufacture de
réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a,
2035 Corcelles (NE).
Tél. (038) 31 77 33.

**mécaniciens
qualifiés**

pour les réparations et l'entretien
des machines ;

**un chauffeur
de chaudières**

Activité très intéressante compor-
tant beaucoup de responsabilités.
Travail d'équipe. Installations mo-
dernes.

Se présenter ou faire offres
écrites au Service du personnel
de Papeteries de Serrières S.A.,
2003 Neuchâtel, tél. (038) 25 75 75.

une jeune vendeuse

Semaine de 5 jours.
Tél. 42 10 26.

**UN PATISSIER
ou boulanger-pâtissier**

Semaine de 5 jours.
Tél. 42 10 26.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement
ou pour date à convenir des :

URGENT - YVERDON

Nous engageons :

EMPLOYÉ DE BUREAU

pour téléphone, réception, factu-
ration, magasin.
Semaine de 5 jours.
Bon salaire.

Veillez téléphoner à
Monsieur Jauquier.



**Connaissez-
vous**

le Bulletin des places vacantes de la
Confédération qui paraît chaque
semaine, avec ses nombreuses offres
intéressantes ?



Demandez par téléphone ou par
carte postale un numéro à l'essai de
la dernière édition!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61.55.95



MIKRON HAESLER

Nous cherchons

**MAGASINIERS
TOURNEURS
OUTILLEURS
POINTEURS S.I.P.
FRAISEURS
CONTRÔLEURS
RECTIFIEURS**

Genre d'activité

Usinage de pièces de petites séries.
Prototypes.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au
groupe MIKRON, qui est synonyme de haute préci-
sion et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences
de branches les plus diverses (automobile, robinet-
terie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Nos machines-transferts évoluent techniquement
dans la même mesure des développements les plus
récents. Nous usinons de petites séries diversifiées,
ce qui rend le travail attractif et vivant.

Veillez téléphoner à notre chef du personnel,
M. J. Chenaux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
rue du Collège 73, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 16 52.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

L'AFFAIRE DE LA CAVE VALAISANNE (III)
Pas de plainte, dit le Conseil municipal

Voici la dernière partie du rapport du Conseil municipal... Villard, Cortési et Bieri. Ce rapport sera encore discuté lors de la prochaine séance du Conseil de ville, jeudi, et l'on s'attend à quelques passes d'armes animées, la question étant épineuse et les opinions très diverses. Voici le texte :

DANGER ?
« Le 19 janvier 1973, le Conseil municipal visita la propriété de la Cave valaisanne en compagnie d'un expert de la construction et d'un représentant du comité d'experts pour la stabilisation du marché de la construction. Il fut convenu, après la visite des lieux, que, sur mandat du Conseil municipal, le bureau d'ingénieur Walder, commis par M. Kern, directeur des travaux publics, ferait un rapport écrit sur la question du danger d'écroulement. Le rapport du bureau d'ingénieur Walder du 25 janvier 1973 dit : « On m'a posé la question suivante : Existe-t-il un danger d'écroulement pour la propriété 34-36 rue de l'Hôpital ? Je réponds oui pour certaines parties du bâtiment : 1. Les bâtiments construits à la fin du siècle dernier reposent sur des pieux en bois qui, à la suite de la 1re correction des eaux du Jura, sont pourris et pourrissent. Ce fait fut constaté lors des travaux de reprise en sous-œuvre le long du mur de refend entre les bâtiments rue de l'Hôpital 36 et rue Albrecht-Haller 11. 2. Les pieux vermoulus ne pouvaient plus faire fonction d'éléments de soutènement, ce qui eut pour conséquences que certaines parties du bâtiment se tassèrent plus ou moins. Résultat de ces tassements : fissures dans la façade donnant sur la cour et dans les parois portées intérieures. 3. Le tassement des bâtiments n'est pas encore achevé, car sinon les fissures qui ont été colmatées il y a peu de temps ne seraient pas apparues à nouveau. 4. L'assainissement des pieux de fondation n'entre plus en considération étant donné l'âge du bâtiment. 5. Le mur de refend précité ayant été repris en sous-œuvre et de ce fait ne se tassant plus, le bâtiment rue de l'Hôpital 36 se trouve encore plus exposé aux risques de fissures. »

En arrive à la conclusion qu'il y a un danger d'écroulement des propriétés rue de l'Hôpital 34 et 36. Il pourrait arriver que certaines parties du bâtiment s'effritent ou s'écroulent.
Je considère que ces bâtiments sont inhabitables ; étant donné leur mauvais état, des vies humaines pourraient être mises en danger. Si les bâtiments demeurent encore longtemps en l'état, les palissades doivent être maintenues et l'accès strictement interdit.
Il peut être répondu comme suit à la question relative aux préparatifs des travaux de démolition : A mon avis font partie des préparatifs :

— clôture du chantier ; — mise en sécurité éventuelle des immeubles voisins, (par exemple travaux de reprise en sous-œuvre) ; — enlever portes et fenêtres ; — démontage des installations encore utilisables.
Fondé sur cette expertise, le Conseil municipal décida le 2 février 1973 d'autoriser la démolition de la Cave valaisanne.

CONTRÉ-EXPERTISE
M. Kern, directeur des travaux publics, demanda une expertise privée à Zurich. Cette expertise du 5 février 1973 conclut qu'il n'y a pas danger d'écroule-

ment pour des raisons statiques. Le Conseil municipal n'a pas joint cette expertise au dossier, étant donné qu'il n'avait pas eu de raison de revenir sur sa décision qu'il avait déjà communiquée au maître d'œuvre.
Pour prendre sa décision, le Conseil municipal s'est fondé sur l'article 7 du règlement des constructions (démolition pour cause de danger d'écroulement), mais en particulier également sur les prescriptions relatives de la loi sur les constructions, avant tout sur l'article 11 qui prescrit : « Toutes les constructions et installations doivent être construites et entretenues de façon à ne mettre en danger ni les personnes ni les choses. Elles doivent satisfaire aux prescriptions des polices sanitaire, du feu, de l'industrie et du travail. »

Etant donné qu'il n'aurait su être question d'exiger de la propriétaire de remettre cette maison vétuste et à démolir en un état répondant aux exigences de la loi sur les constructions, la décision de passer à sa démolition s'imposait. La décision définitive concernant la démolition doit être prise par le comité d'experts. Elle est encore pendante.

PLAINTES ?
Le Conseil municipal aurait-il dû dénoncer le maître d'œuvre au juge pour infraction aux prescriptions de construction ?

Le 7 novembre 1972, M. Kern, directeur des travaux publics, proposa au Conseil municipal de déposer plainte auprès du juge contre M. Walter Leutenegger, architecte, en sa qualité d'architecte responsable, pour exécution de travaux de démolition sans autorisation. Cette proposition était motivée, pour l'essentiel, comme suit : « Mais le maître d'œuvre, contrairement à l'article 148 du règlement municipal des constructions et aux prescriptions de la loi cantonale sur les constructions, a donné mandat pour des travaux de démolition longtemps avant d'obtenir le permis de construire et les a laissés se poursuivre également après que l'interdiction de construire eut été promulguée. A notre avis, des châssis de fenêtre et des encadrements, des portes et des planchers également ont été enlevés sans motif, le toit a été partiellement découvert et une grande ouverture a été pratiquée dans la charpente. Ce n'est que sur nos instigations que le maître d'œuvre a renoncé à poursuivre ses travaux de démolition. »

Le Conseil municipal n'est pas entré en matière sur cette proposition et renonça à déposer plainte.

VIOLATIONS
D'éventuelles violations de l'arrêté fédéral concernant les mesures de stabilisation du marché de la construction ne doivent pas être réprimées par les autorités communales, mais par le canton. L'article 12 de l'arrêté fédéral du 25 juin 1971 (suspendu depuis le 20 décembre 1972) et l'article 12 de l'arrêté fédéral valable actuellement concordent et prescrivent « La poursuite et l'appréciation des infractions incombent aux cantons ». Jusqu'à ce jour, le canton de Berne n'a pas délégué sa compétence de réprimer les infractions aux autorités communales. Ainsi, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral, le Conseil municipal n'avait pas l'obligation de dénoncer le maître d'œuvre.
Selon l'article 1 de la loi sur les constructions du 7 juin 1970, un permis de construire est requis pour la « construc-

tion, la transformation importante et la démolition de bâtiments, de parties de bâtiments et de toute autre installation ». On peut admettre qu'en pratiquant en particulier une ouverture dans le toit avant l'octroi du permis de construire, le maître d'œuvre a commencé les travaux de démolition au sens de la loi et a ainsi violé l'article 1 de la loi sur les constructions et l'article 138 du règlement sur les constructions de la ville de Bienne.

Toutefois, selon une pratique constante, le Conseil municipal n'a jamais déposé plainte pour de légères infractions au règlement sur les constructions. Dans le cas présent, il y avait d'autant moins motif à dénoncer que certains reproches ne peuvent être épargnés au Conseil municipal de l'époque concernant le traitement de cette affaire. »

(Voir la FAN-EXPRESS des 19 et 21 avril).

Les pioupious...



Cinq cents nouveaux écoliers sont entrés, hier matin dans les 19 premières classes romandes de Bienne (250 filles, 250 garçons). Avec cette nouvelle volée, le nombre de toutes les classes primaires romandes de Bienne est porté à 112, y compris les classes spéciales.

Avant la séance du Conseil de Ville
NOMBREUSES INTERPELLATIONS ET MOTIONS

Dans sa prochaine séance, le législatif biennois entendra différents développements de motions, interpellations et postulats. Voici les interventions des conseillers romands.

CIRCULAIRE
« Au nom de la Caisse municipale d'assurance, le gérant M. Hans Villard a fait adresser aux membres une circulaire signée de son nom prenant position contre l'initiative soumise à la votation du 3 décembre prochain.

Je proteste contre cette immixtion d'un fonctionnaire dans une question soumise au vote des citoyens, y compris les employés de la ville, qui devraient pouvoir se prononcer en toute liberté. » (Interpellation urgente de M. A. Villard)

IMMEUBLES DE LA VIEILLE VILLE

« La commission d'étude pour les problèmes relatifs à la vieille ville, nommée pour répondre à l'initiative « pour la sauvegarde de la vieille ville » a remis une étude intermédiaire au Conseil municipal. Or, il ressort des multiples relevés d'immeubles que les propriétés appartenant à la ville se trouvent dans un état plus que lamentable. La ville est propriétaire du 5me des immeubles de la vieille ville. Le 31 % des appartements sont considérés comme étant dans un état inacceptable. Le 47 % sont à la limite de ce que l'on peut appeler « habitation ». Seuls les 22 % peuvent être considérés comme admissibles.

Si le Conseil municipal veut effectivement, comme il l'a promis, entreprendre sérieusement une campagne d'assainissement dans la vieille ville, il se doit de montrer l'exemple aux propriétaires privés, en commençant avec l'assainissement des immeubles appartenant à la ville.

Nous demandons que dans le prochain budget déjà, une somme soit prélevée pour l'assainissement des immeubles de la vieille ville. Nous demandons qu'un fonds spécial d'assainissement soit constitué par des versements annuels composés de : 500.000 fr. d'investissement (rentables) pour la restauration des immeubles de la vieille ville ; 500.000 fr. sous forme d'aide financière pour les particuliers. a) Crédits remboursables ; b) 2mes hypothèques ; c) cautionnement auprès des banques. » (Motion présentée par l'Entente biennoise)

CADEAUX

« L'édition du vendredi 28 janvier 1972 du « Bieler Tagblatt » nous apprend, sous le titre « Die Baudirektion im Kerzenlicht » (Soirée aux chandelles de la direction des travaux publics) qu'une fête du personnel fort réussie avait été organisée à l'invitation du directeur des travaux publics.

Tous ceux qui sont conscients des tâches ingrates que l'Administration doit accomplir se réjouiront du fond du cœur.

Une chose m'a cependant étonné : le fait qu'au cours d'un jeu fort intéressant de prix tels que pièces d'or, transistors, etc., aient été distribués, après avoir été collectés, en nature ou en espèces, auprès d'entreprises biennoises. Il est évident qu'un homme d'affaires ne peut guère répondre négativement aux sollicitations de la direction des travaux publics.

C'est la raison pour laquelle je me permets de soumettre les questions suivantes au Conseil municipal : 1) La collecte de cadeaux auprès d'entreprises biennoises est-elle compatible avec les tâches qui incombent à la direction des travaux publics, qui adjuge de gros tra-

voux destinés à la collectivité et qui doit défendre l'intérêt général en sa qualité de police des constructions ? N'y a-t-il pas là de graves divergences d'intérêts ? 2) Comment le Conseil municipal réagira-t-il si d'autres services administratifs suivent l'exemple de la direction des travaux publics en rehaussant l'éclat des soirées de leur personnel par des cadeaux provenant de dons d'entreprises biennoises ? » (Interpellation de M. Willy Pauli et consorts)

CAVE VALAISANNE

Les journaux locaux ont publié une information tendancieuse au sujet de la grave affaire de la Cave valaisanne. Les accusations portées en l'occurrence contre le directeur des Travaux publics (en relation avec un éventuel changement de dicastères) visent à induire l'opinion en erreur dans une affaire qui confine au scandale. Nous demandons au Conseil municipal de procéder à une enquête concernant les faits exacts et des plus regrettables en relation avec cette démolition et de renseigner le Conseil de ville.

SPÉCULATION

« L'inscription de notre ville au nombre de localités soumises à l'arrêté fédéral interdisant les démolitions et visant à freiner la spéculation dans le secteur de la construction est à saluer. Il faut en profiter pour développer sans tarder la construction de logements à but social.

Pendant, le Conseil municipal ne doit pas tolérer que certaines démolitions soient tout de même entreprises au mépris et en dérogation aux dispositions de l'arrêté fédéral.

Nous l'invitons à agir résolument pour mettre sans délai un terme à la vague de démolitions annoncées. Le Röschli notamment, que M. H. Bezzola AG veut démolir au printemps prochain, devrait être épargné. Nous demandons au Conseil municipal de s'employer à ce que l'entreprise en question renonce à son projet et maintienne en vigueur le contrat de location de restaurant qu'elle a dénoncé pour le 31 décembre 1972. » (Ci-dessus : motion et interpellation de M. A. Villard et consorts.)

BATIMENTS A L'ABANDON

« Plusieurs bâtiments inoccupés sont, sciemment ou non, cancelés et barricadés de façon bien insuffisante. De ce fait, à différentes reprises, des personnes se sont introduites dans ces propriétés abandonnées et dans ces constructions inhabitées pour commettre des déprédations ou pour éloigner certains objets.

De plus, certaines propriétés sont fort mal entretenues et ressemblent à de véritables dépotoirs.

Le Conseil municipal est prié de répondre aux questions suivantes : 1) Quelles sont les prescriptions légales qui définissent les obligations des propriétaires, en ce qui concerne l'entretien et le cancelage des bâtiments inoccupés et des propriétés environnantes ? 2) Ces prescriptions légales sont-elles suffisantes ? 3) Si oui, le Conseil municipal est-il disposé à faire respecter strictement ces prescriptions légales et à exercer une surveillance efficace ? » (Interpellation de M. R. Villars et consorts.)

FRIBOURG - FRIBOURG
L'Etat s'inquiète de sa dette publique

De notre correspondant :

Le Conseil d'Etat a adressé un message au Grand conseil relatif à la dette publique de l'Etat. Il demande aux députés, en bref, de pouvoir contracter les emprunts à court terme nécessaires à ses besoins, de convertir les emprunts à moyen et long terme échéant en 1973 et 1974, et de consolider la dette flottante en contractant un ou plusieurs nouveaux emprunts à long terme, jusqu'à concurrence de 80 millions de francs. Il propose en outre que le total des avances que la banque de l'Etat est

autorisée à accorder à la trésorerie d'Etat soit fixé à 60 millions de fr. pour 1973.

En date du 2 mai 1972, en exécution d'un décret du Grand conseil, le gouvernement décidait d'émettre un emprunt public, en mars 1973, de 50 millions de fr., qui fut réduit à 30 par la commission fédérale de surveillance. Par ailleurs, de mai à fin décembre 1972, des remboursements d'une valeur totale de 3,750 millions de fr. étaient opérés. Pour consolidation de la dette flottante.

ACCROISSEMENT DE LA DETTE EN 1973 : 52 MILLIONS

L'évolution probable de la dette publique pour cette année ? Le gouvernement signale que l'endettement sera principalement déterminé par le déficit du budget financier. Le déficit prévu se chiffre à 46,857 millions, l'accroissement des redevances est estimé à cinq millions de francs. Ainsi, c'est à 51,857 millions qu'ascendrait l'augmentation probable de la dette en 1973.

Par le décret du 2 mai, la banque de l'Etat a été autorisée (pour une année) à accorder des avances à la trésorerie d'Etat, jusqu'à concurrence de 67 millions de francs. Pour 1973, la limite du crédit ouvert à la trésorerie d'Etat par la banque cantonale est fixée à 144,826 millions de francs. Si l'on déduit de cette somme les 40 mil-

lions que représente la consolidation de la dette flottante (30 millions) et les mouvements des comptes de dépôts (10), le plafond du crédit est ramené à 104,826 millions de francs.

En raison des restrictions fédérales sur les crédits bancaires, la banque de l'Etat ne peut effectuer des avances d'une telle ampleur. Se fondant sur l'article 10 de la loi sur la banque de l'Etat le gouvernement propose donc de fixer la limite des avances temporaires que la banque de l'Etat peut être appelée à accorder à la trésorerie, à 60 millions de francs. Il sollicite par ailleurs l'autorisation de consolider la dette flottante jusqu'à concurrence de 80 millions de francs.

Virage manqué : trois blessés

Lundi vers 23 h 30, une voiture de sport genevoise circulait de Bulle à Vaulruz. Dans le virage de Maupas, à Vuadens, le conducteur perdit le contrôle de sa machine, qui dérapa et fit s'écrouler le parapet du pont. Les trois occupants de la voiture, souffrant de commotions et de contusions, ont été hospitalisés à Riaz. La voiture est démolie.

Collision à Sorens : un blessé

Hier, vers 18 h 10, M. Roland Chappuis, de Montreux, circulait en voiture de Friburourg vers Bulle. A Sorens, il fut surpris par une voiture qui bifurqua sur la gauche de la chaussée. Malgré un brusque freinage, M. Chappuis ne put éviter la collision. L'autre conducteur M. Georges Magnin, domicilié à Marly, a dû être hospitalisé à Riaz souffrant d'une commotion. Dégâts : 22.000 francs. Les véhicules sont hors d'usage.

JURA - JURA - JURA

TOUS LES REPTILES DU MONDE À MOUTIER

Rien à craindre a priori, mais l'amour qu'on leur porte reste à sens unique...

L'herpétologie, vous connaissez ? C'est la partie de la zoologie qui traite des reptiles, peuvent répondre, depuis la fin de la semaine dernière, les quelque 600 personnes qui ont visité, à Moutier, la première exposition organisée par la jeune Société jurassienne d'herpétologie. Un succès qui dépasse tout ce qu'attendaient les organisateurs. Ceux-ci avaient en effet rassemblé, dans une salle de gymnastique de l'endroit, une septantaine de serpents appartenant aux espèces les plus variées : couleuvres, boas, pythons, crotales, anacondas ou varans, et nous en passons. A noter aussi la présence d'un caïman à lunettes, de scorpions, d'iguanes, en quelque sorte de toute une faune à laquelle on n'est guère habitué et qui soulève généralement une répulsion instinctive.

C'est justement pour lutter contre cette peur et cette animosité non fondées que la Société d'herpétologie, comme l'ont exposé son président, M. Jean-Pierre Flühmann, d'Eschert, et son vice-président, M. Germain Bürki, de Tavannes, a mis sur pied l'exposition de Moutier. Il s'agissait aussi de faire connaître la jeune société et de battre le rappel des amis et propriétaires jurassiens de reptiles. Ces derniers sont-ils nombreux ?

Pour l'instant, nous sommes 25 membres, répond M. Flühmann, mais notre société n'a été fondée qu'il y a six mois. Beaucoup de propriétaires de serpents méconnaissent encore l'existence de notre club. Nous espérons qu'ils se joindront à nous, car dans le domaine qui nous intéresse comme d'autres, il est intéressant de se retrouver, de mettre en commun nos expériences personnelles, de traiter de sujets qui intéressent tous les propriétaires de reptiles, tels que les maladies et les soins à apporter — il y avait par exemple à l'exposition un boa enrubimé —, les espèces qui peuvent cohabiter dans la même cage, la construction des cages, etc.

AMOURS A SENS UNIQUE...

Peut-on vraiment se prendre d'affection pour un serpent ?

« Bien sûr, un cobra et un crotale (serpent à sonnette) notamment. — Qui sont agressifs ? — Parmi lesquels des serpents venimeux ? — Bien sûr : un cobra et un crotale (serpent à sonnette) notamment. — Qui sont agressifs ? — Et comment ! Il s'agit seulement de savoir les manier avec précaution lorsque c'est nécessaire. Il est bon aussi d'avoir à disposition l'une ou l'autre dose de sérum. Pour les morsures de serpents du pays, on peut trouver le sérum en pharmacie, mais pour les espèces exotiques, il vaut mieux en avoir chez soi, à portée de main.

PEUR RÉCIPROQUE

« La faune jurassienne est-elle riche en serpents ? — Pas spécialement. On trouve ici à peu près les mêmes espèces que dans le reste de la Suisse : la vipère aspic, la vipère péliade — qui ne se rencontre que dans la région de la Chaux-de-Fonds —, la couleuvre vipérine, la couleuvre tesselle, la couleuvre à collier. Chez nous comme ailleurs, il y a eu une forte destruction. Maintenant, les serpents sont protégés, et il est interdit de les tuer, ou de les prendre en captivité sans autorisation.

« Vous affirmez que les serpents ne sont pas dangereux. Est-ce bien vrai ? — Ils ne deviennent agressifs que lorsqu'ils sont attaqués ou surpris. Le serpent ne s'en prend qu'à des proies qui sont à son échelle. Il a peur de l'homme, comme l'homme a peur de lui.

« L'herpétologie est-elle une « passion » coûteuse ? — Cela dépend de l'espèce que vous vous procurez. Pour ce qui est de la nourriture, nous élevons nous-mêmes les souris et les rats qui constituent la nourriture d'une partie des serpents. Pour le reste, ils mangent des fruits, des légumes. Quant au prix de la bête elle-même, il varie selon l'espèce, la taille, la rareté de l'animal. Le boa se vend généralement au centimètre. Actuellement, il vaut 1 fr. 30 le centimètre. Pour les autres serpents, le prix varie entre 30 et... 2000 fr.

« Quels sont vos projets ? — Recruter des membres. Dans ce but, nous pensons présenter cette exposition ces prochaines années dans les chefs-lieux de tous les districts. Nos membres se trouvent actuellement dans les districts de Moutier, Porrentruy, Delémont, Courtelary. Nous désirons étendre notre sphère d'activité et augmenter notre effectif.



M. Bürki, de Tavannes, et deux de ses boas. (Avispress - Bévi)

JURA - JURA - JURA

Il y a 56 ans, Porrentruy était bombardé



C'est le 24 avril 1917, très exactement à 21 h 34, qu'un avion, qui demeure toujours non identifié, bombarde un immeuble de Porrentruy. Il s'agissait de la maison de M. J. Theurillat, industriel horloger. L'immeuble est aujourd'hui la propriété de M. Henri Prétat, industriel. Au moment du largage des bombes, seuls quelques ouvriers étaient encore au travail dans la fabrique voisine, vu l'heure tardive. Si aucun d'eux ne fut blessé, le souffle de la déflagration ébranla l'outillage et coupa net le courant électrique. Il faut

L'année scolaire de 16 mois a commencé

La plupart des classes scolaires du Jura ont repris les cours mardi. Pour les enfants et le corps enseignant, il s'agit d'une nouvelle année scolaire de caractère particulier, elle durera 16 mois, ne se terminant que le 14 août 1974. Cette « année longue » permettra aux écoles jurassiennes de s'insérer dans la coordination scolaire romande. Dès 1974, l'année scolaire ne débutera plus le 1er avril, mais le 15 août.

Dès cette année, et progressivement, les nouveaux programmes romands seront introduits dans les classes jurassiennes. Seul le plan de mathématique sera généralisé cette année en première année primaire. L'année prochaine, la mathématique nouvelle touchera les classes de deuxième année et une nouvelle discipline sera introduite en première. Cela implique un effort de recyclage du personnel enseignant. Il est assuré par le centre de perfectionnement du corps enseignant qui prévoit, pour chaque discipline, trois étapes réparties en trois années successives : une étape d'information, une étape de formation des formateurs, une étape de généralisation.

Les antiséparatistes s'en prennent aux... séparatistes !

« Chaque fois que le gouvernement cantonal prend une initiative en faveur du Jura, le mouvement séparatiste tente d'en diminuer la portée, voire de l'éclipser par une manifestation de rue, inutile mais spectaculaire. » C'est ce que constatent notamment les organisations antiséparatistes du Jura dans un communiqué commun diffusé hier.

Les mouvements antiséparatistes stigmatisent les manifestations organisées depuis une année par les séparatistes, en particulier celle du 17 juin 1972 à Berne, où le groupe Béliet avait bloqué la circulation, et celle du 15 avril dernier, où il a interrompu le trafic sur la route Spiez-Interlaken.

« L'événement causa un vif émoi dans la population et suscita de nombreuses démarches diplomatiques. La preuve qu'il s'agissait d'un avion allemand ne fut pas apportée, mais de sérieux indices permettaient de le penser.

Selon le communiqué, « on peut se poser des questions quant aux intentions réelles qu'aurait le Rassemblement jurassien de contribuer à faire sortir le Jura bernois de son isolement géographique, car les délits commis dimanche 15 avril n'améliorèrent certainement pas la bienveillance des autorités fédérales vis-à-vis des Jurassiens. »

En outre, dans ce communiqué d'une page et demie, les antiséparatistes constatent « que le dessin final des agressions commises dans l'ancien canton vise bien entendu à fatiguer nos concitoyens de langue allemande afin qu'ils demandent, eux, à être débarrassés du Jura. (...) »

POMPELMO ANALGOOLICO
SAN PELLEGRINO
Advertisement for Pomelmo Analgooolico and San Pellegrino featuring a bottle and a cartoon character.



le bricolage un art et un plaisir

Un art, grâce à la possibilité de créer, de transformer votre intérieur; un plaisir, par la satisfaction du travail bien fait.

Tapisser soi-même n'est pas difficile! Couper la longueur nécessaire, plonger quelques instants dans l'eau — le papier peint est déjà prêt à être posé.

papiers peints

préencollés. Motifs modernes et combinaisons de couleurs ingénieuses et raffinées.
Rouleaux de 10 m, largeur 53 cm



Le rouleau



seulement

au lieu de 11.—

Dans notre vaste assortiment de papiers peints, vous trouverez également un grand choix de revêtements muraux pratiques en vinyl préencollé.

En vente au rayon Do it yourself du Marché-Migros des Portes-Rouges

à la **MIGROS** évidemment

OFFRES D'EMPLOIS

FAVAG SA Bevaix

cherche pour son bureau technique

un dessinateur

qui sera chargé de l'étude et de la réalisation d'équipements, de machines et d'outillages servant à sa production et à son développement,

et pour son atelier mécanique et de prototypes,

un mécanicien de précision

ayant de l'expérience dans la fabrication de prototypes ou désirant se perfectionner dans ce domaine.

HORAIRE MOBILE

offrant une liberté individuelle très étendue permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone interne No 23.

FAVAG S. A.
Division micro-électronique
2022 BEVAIX
Tél. (038) 46 17 22

OFFRES D'EMPLOIS

Gonset

engage

VENDEUSES

pour ses rayons

BAS - PARFUMERIE - TABLIERS

ainsi que quelques

VENDEUSES AUXILIAIRES

pour les après-midi.

Prière de s'adresser au bureau de réception, 5^{me} étage.

Gonset

Tél. 25 02 52

Neuchâtel

Société internationale d'édition cherche :

un (e) assistant (e)

de chef de département pour la négociation des droits d'auteurs.

Connaissances souhaitées :

- formation juridique et commerciale
- expérience de l'édition
- français, anglais, italien ou allemand
- connaissance de la littérature.

Age idéal 28-35 ans.

Nous offrons :

- travail au sein d'une équipe sympathique
- salaire en rapport avec qualifications
- possibilités d'avancement
- caisse de pension.

Faire offres sous chiffres Y 920273-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

OFFRES D'EMPLOIS

NEUCHÂTEL

engage pour son Discount « LA GERLE »

une vendeuse

RAYON CONFECTION DAMES

(pour les après-midi).

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13^{me} SALAIRE en 3 ans

Faire offres ou téléphoner à LA GERLE. Tél. (038) 24 14 92.



L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A. cherche, pour son département des apprêts,

PERSONNEL FÉMININ

surnuméraire, de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement, pour 2 mois environ.

Prière de se présenter à la réception de l'Imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, ou de téléphoner au No 25 65 01, interne 254.

SODECO

Entreprise industrielle d'appareillage électronique et électromécanique de Genève, nous voulons compléter notre équipe EDP pour réaliser une conversion DOS - OS et des projets ambitieux.

Nous désirons engager :

analyste-programmeur

- collaborateur actif et méthodique
- maîtrise de l'assembleur ou PL 1
- expériences OS et TP souhaitées
- connaissances d'allemand appréciées.

opérateur

- pour IBM 360-40 disques et bandes magnétiques
- pratique multiprogrammation et OS appréciées.

Nous offrons :

- une formation continue dans l'informatique
- l'application de méthodes de gestion avancées
- une rémunération en rapport avec les exigences
- un restaurant d'entreprise.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous référence 877, à SODECO, rue du Grand-Pré 70, 1211 Genève 16.

Entreprise de la branche horlogère cherche

UN CHEF DÉCOLLETEUR

de forte personnalité, dynamique, capable de diriger un département de décolletage de précision.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres 87-159 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Entreprise de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

SECRÉTAIRE-TÉLÉPHONISTE

à qui seraient confiés le service du téléphone et de la réception, ainsi que divers autres travaux administratifs.

Place stable et bien rétribuée pour candidate désireuse de s'intégrer dans une petite équipe jeune et dynamique.

Adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres GC 1038 au bureau du journal.

METAUX PRÉCIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux dans diverses disciplines, telles que : affinage, fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, etc., et cherchons

personnel d'atelier et de laboratoire

pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons : — une bonne formation
— places stables et bien rémunérées
— excellentes prestations sociales
— ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

METAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.



Brasserie du Cardinal S.A.

Entrepôt de Neuchâtel cherche

CHAUFFEUR POIDS LOURD

Semaine de 5 jours. Horaire régulier. Salaire intéressant. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Se présenter ou téléphoner à l'entrepôt de Neuchâtel, Crêt-Taconnet 14. Tél. (038) 25 11 04.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Berne a publié un avant-projet d'article constitutionnel Les partis subventionnés par l'Etat ?

BERNE (ATS). — Les partis politiques devront être expressément reconnus par la constitution et pourront être subventionnés par la Confédération aux fins d'assurer leur contrôle d'intermédiaire entre le citoyen et l'Etat. Cette proposition a été faite par le département fédéral de justice et police pour donner suite à un postulat du conseiller national Schuermann demandant une législation plus étendue pour les partis politiques. Un premier sondage d'opinion fait auprès des partis et des groupes de l'Assemblée fédérale a montré qu'une reconnaissance dans la constitution était souhaitée, mais que les détails de la nouvelle législation sur les partis devraient être fixés dans une loi. Dans son rapport du 13 mars 1972 sur les grands principes de la politique gouvernementale, le Conseil fédéral s'était d'ailleurs engagé à présenter en 1973 un projet d'article constitutionnel. C'est ce dernier que publie le département de justice et police et qu'il a fait parvenir aux gouverne-

ments cantonaux et aux partis politiques pour qu'ils donnent leur avis.

LA LIBERTÉ DE FONDRE UN PARTI

Le nouvel article sur les partis pourrait être ajouté à la disposition sur la liberté d'association (art. 56) ou à celle sur le droit de pétition (57). Il stipulerait que « les partis se constituent librement », droit déjà garanti actuellement par l'article sur la liberté d'association. Il est vrai, précise le département de justice et police, que les étrangers, qui peuvent former entre eux des associations à caractère politique, sont soumis à cet égard à des restrictions de police plus sévères. De toute façon, l'article 56 restreint déjà la liberté d'association dont le but ou les moyens utilisés sont illicites ou dangereux pour l'Etat. Cette situation juridique ne sera en rien modifiée par la nouvelle disposition constitutionnelle, qui garantira la liberté de fonder un parti, parallèlement à la liberté d'association. Il appartiendra au législateur, lit-on dans la lettre du département de justice et police, de définir la notion de parti et d'en fixer les limites par rapport aux autres groupements politiques. Il devra également prévoir les restrictions éventuelles et les sanctions. Enfin, le législateur peut aussi être chargé de régler l'ordre interne des partis, comme c'est le cas pour les associations.

groupes d'intérêts économiques. Les sources de financement traditionnelles permettent toujours moins aux partis de marcher avec leur temps et de jouer leur rôle d'intermédiaire entre le citoyen et l'Etat. La décision sur le financement des partis par l'Etat ne peut plus être reportée, précise le projet. Les détails tels que les modes de financement, les indices de répartition, l'obligation de tenir une comptabilité, la reddition publique des comptes, etc., pourraient être réglés dans une loi.

LES PARTIS DEVRONT ÊTRE CONSULTÉS

Alors que la constitution prévoit l'obligation de consulter les associations privées au moment de la procédure préliminaire en matière de législation, aucune disposition de ce genre n'existait jusqu'à présent dans notre charte.

C'est en vertu d'une directive du Conseil fédéral (du 6 mai 1970) que les partis représentés à l'Assemblée fédérale sont consultés dans un tel cas.

L'avant-projet élaboré par le département de justice et police rétablit l'équilibre. Il vise à insérer dans la constitution le droit pour les partis d'être entendus, et cela dans les domaines qui pourront être définis par la loi.

Un 5me et dernier alinéa stipulerait que « la législation fédérale réglera l'exécution de cet article ».

M. Brugger a repris ses activités

BERNE (ATS). — Le conseiller fédéral Ernst Brugger, qui avait eu un accident le 14 avril dernier sur la route conduisant de Berne à Gstaad, a repris ses activités hier après-midi au département de l'économie publique. Ainsi qu'on a pu l'apprendre à ce département, M. Brugger se rendra comme prévu aux Etats-Unis au début du mois de mai où il aura des entretiens avec des responsables américains du commerce extérieur et où il participera à une manifestation organisée par une entreprise suisse à New-York.

« Harrier » : essais terminés

BERNE (ATS). — Le département militaire fédéral a annoncé que les essais de l'avion de combat « Harrier » faits en Grande-Bretagne par des spécialistes suisses et les séances d'information qui suivirent ont pris fin récemment. Le programme prévu a pu être poursuivi et mené à chef en dépit de l'accident annoncé le 10 avril et qui est l'objet d'une enquête relevant des autorités britanniques.

Les essais visant à obtenir des informations sur l'avion de combat « Saab 37 » débuteront prochainement en Suède selon un programme analogue.

Publicité clandestine à la TV? Mise au point du conseiller national Baechtold

Publicité clandestine à la TV romande? On se souvient que ces derniers jours, un quotidien genevois avait fait état d'une enquête menée par le conseiller national Gilbert Baechtold au sujet de publicité camouflée à la TV. Comme nous l'avons également annoncé, le personnel ainsi que la direction de la TV romande ont vivement réagi. Les employés dénonçaient « la légèreté avec laquelle le député jetait le discrédit sur plusieurs catégories de collaborateurs de la TV ».

A la suite de ces réactions, le conseiller national a fait parvenir une mise au point à notre confrère genevois dans laquelle il affirme que l'interview qu'il avait accordée consistait à ramener à leurs véritables dimensions les renseignements parvenus à « La Suisse » par d'autres voies. Cet interview n'était pas destiné à donner de la publicité à l'affaire mais bien de la ramener à ses justes proportions. En ce qui concerne M. Baechtold, l'affaire est close. C'est au Conseil fédéral maintenant de faire la lumière sur ces rumeurs en répondant à sa question.

Catastrophe de Hochwald : remerciements du gouvernement britannique

BERNE (ATS). — Sir Douglas-Home, ministre britannique des affaires étrangères, a adressé mardi un message au conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique, pour remercier le gouvernement et la population suisse de leur attitude lors de la catastrophe de Hochwald survenue le 10 avril dernier. Le texte du message est le suivant: « J'aimerais vous faire part de ma profonde gratitude pour l'aide que le gouvernement suisse et une partie de la population ont apportée lors de la terrible catastrophe aérienne qui s'est produite dans les environs de la ville de Bâle. Nous avons tous admiré les grands efforts des services de secours et de la population locale qui se sont portés spontanément à l'aide des victimes dans les circonstances les plus difficiles. La sympathie, l'amabilité et l'aide pratique dont on lui a fait preuve les autorités fédérales, cantonales et communales et de nombreux particuliers resteront profondément gravés dans notre mémoire. »

« Ne brûlez pas les vieilles herbes... »

BERNE (ATS). — « Ne brûlez pas les vieilles herbes de vos jardins, des bords des routes et des forêts. Vous détruisez la plus belle flore et toute une série d'animaux dont nous avons besoin. » La société forestière suisse qui lance cet appel aux autorités et à la population, dans le dernier numéro de son organe de presse « La Forêt », ajoute que les zones ainsi traitées sont enlaidies pour longtemps et que de tels procédés font augmenter les risques d'incendies. Cependant, conclut « La Forêt », l'utilisation des herbicides est tout aussi nuisible et dangereuse.

Mai, mois de l'espoir!

Faut-il se joindre aux poètes, à tous ceux, nombreux, qui ont chanté le mois de mai? Ce mois du renouveau et des fleurs met de la joie dans tous les cœurs. Laissons-nous donc griser de parfums et d'espoirs. Surtout si nous avons pris la précaution d'acheter à temps nos billets de la Loterie romande qui, pour son tirage du 5 mai, offre les chances de gains les plus nombreuses et qui, avec 11.711 gagnants et un gros lot de 1/4 de million de francs, nous permet tous les rêves.

FORMATION DE LA VOLONTÉ POLITIQUE

« Les partis suisses participent à la formation de la volonté politique dans la vie de l'Etat », lit-on au 2me alinéa du projet d'article constitutionnel. En effet, précise le département de justice et police dans son commentaire, les partis sont sans aucun doute une condition sociologique d'un scrutin proportionnel. Mais leur fonctionnement ne se limite pas à cela: ils ont à jouer un rôle important lors de la formation de la volonté politique. Il va de soi que la reconnaissance de cette fonction doit se limiter aux partis politiques suisses. Il incombera au législateur de préciser les notions de parti politique « suisse » et « étranger ».

AIDE FINANCIÈRE AUX PARTIS

Le projet prévoit qu'une disposition expresse doit être édictée pour autoriser l'allocation des contributions financières aux partis. Suivant une opinion assez largement répandue, lit-on dans le document publié mardi, la nature même des partis politiques veut qu'ils exercent leur indépendance vis-à-vis de l'Etat aussi sur le plan financier.

Des subventions de la part des pouvoirs publics pourraient être de nature à mettre en cause cette indépendance et à faire naître des doutes quant à la capacité et à la volonté des citoyens actifs de créer et de maintenir par leurs propres ressources les organisations qui leur sont nécessaires pour former leur volonté et préparer leurs décisions sur le plan politique.

Mais, d'autre part, un nombre toujours plus grand de citoyens relèvent la précarité des moyens matériels et financiers dont disposent les partis et mettent en garde contre leur dépendance croissante envers les

15.900 signatures contre la centrale nucléaire de Goesgen

SOLEURE (ATS). — La pétition lancée par le comité d'action « Pro Niederamt » et qui exprime « la profonde inquiétude de la population au sujet de la construction de la centrale nucléaire de Daeniken-Goesgen qui sera érigée contre la volonté d'une grande partie des habitants de la région », a recueilli 15.900 signatures.

La pétition sera remise mercredi au Palais fédéral.

Auto-stoppeuse en costume d'Eve...

URDORF (ZH) (ATS). — Deux femmes, bien connues de la police, ont été arrêtées vendredi par rapport aux autres groupements politiques. Il devra également prévoir les restrictions éventuelles et les sanctions. Enfin, le législateur peut aussi être chargé de régler l'ordre interne des partis, comme c'est le cas pour les associations.

FORMATION DE LA VOLONTÉ POLITIQUE

« Les partis suisses participent à la formation de la volonté politique dans la vie de l'Etat », lit-on au 2me alinéa du projet d'article constitutionnel. En effet, précise le département de justice et police dans son commentaire, les partis sont sans aucun doute une condition sociologique d'un scrutin proportionnel. Mais leur fonctionnement ne se limite pas à cela: ils ont à jouer un rôle important lors de la formation de la volonté politique. Il va de soi que la reconnaissance de cette fonction doit se limiter aux partis politiques suisses. Il incombera au législateur de préciser les notions de parti politique « suisse » et « étranger ».

Nombreux cambriolages dans le canton de Zurich

ZURICH (ATS). — Un grand nombre de cambriolages ont été commis durant le week-end pascal dans le canton de Zurich. Les malfaiteurs n'ont pas manqué de profiter de l'absence des propriétaires ou des locataires de nombreux appartements et villas.

Le cambriolage le plus important a été commis dans une villa située à Feldmeilen où les malfaiteurs se sont emparés d'une collection de timbres d'une valeur de quelque 100.000 francs ainsi que d'une somme d'argent de 2500 francs.

D'autre part, trois magasins d'alimentation ont été « visités ». Dans le premier, à Mettmenstetten, les voleurs ont dérobé 15.000 francs. A Affoltern, les malfaiteurs se sont emparés de 12.500 francs et de timbres d'escompte d'une valeur de 10.000 francs. A Nuerndorf enfin, ils ont emporté le coffre-fort qui contenait 12.000 francs.

Lac de Zoug : le club nautique montre l'exemple

ZOUG (ATS). — Le club nautique de Zoug a adressé une circulaire à tous les propriétaires de bateaux sur le lac de Zoug pour leur demander de tenir compte des besoins de calme de la population. La circulaire exhorte les possesseurs de bateaux à moteur à appliquer les prescriptions sur la navigation que le Grand conseil avait élaborées en contre-projet à une initiative visant à interdire la circulation des bateaux à moteur, en dépit du fait que, lors de la votation du 4 mars dernier, tant le contre-projet que l'initiative avaient été rejetés.

La Cour suprême de Saint-Gall devra réexaminer l'affaire du « Roter Gallus »

BERNE (ATS). — Dans sa séance du 18 avril, le Tribunal fédéral a approuvé un recours en cassation du procureur de la Confédération contre le verdict d'acquiescement prononcé par la Cour suprême du canton de Saint-Gall dans l'affaire du « Roter Gallus », publication qui était éditée par un groupe d'ouvriers, d'apprentis et d'étudiants socialistes. Le numéro 2 du « Roter Gallus » avait fait l'objet d'une plainte pour « incitation à la violation des devoirs militaires ». Ce cas devra donc être réexaminé par la Cour suprême de Saint-Gall. On ne connaît pas encore les considérations de la décision du Tribunal fédéral.

Nouveau record de trafic au San Bernardino

SAN BERNARDINO (ATS). — Un nouveau record a été enregistré le lundi de Pâques au tunnel routier du San Bernardino, avec le passage de 14.852 véhicules en l'espace de 24 heures. Le précédent record obtenu l'an dernier au lendemain de Pâques également, était de 13.333 véhicules, soit 1500 de moins que cette année.

Du jeudi-saint au matin jusqu'au lundi de Pâques au soir, ce ne sont pas moins de 54.396 véhicules qui ont traversé le tunnel routier, contre 51.136 pendant la même période de l'année dernière. L'augmentation est donc de 3260 véhicules.

L'intense trafic de ces fêtes pascales s'est toutefois déroulé sans accident, si l'on excepte une collision de voitures qui s'est produite le lundi de Pâques au Splügen, et dans laquelle une seule personne a été blessée.

Un homme déchiqueté par le train

NYON (ATS). — Mardi vers 6 heures du matin, le corps de M. Jacob Brack, 19 ans, domicilié à Glanville, a été trouvé déchiqueté sur la voie CFF, côté lac, à la sortie de la gare de Vland. La cause et le moment de la mort ne sont pas connus.

M. Brack portait un blouson et un pantalon bleus, des souliers bas bruns, éventuellement une casquette de supporter du Zurich football-club. Il pourrait avoir assisté à Berne à la finale de la coupe de Suisse. Les personnes qui l'auraient remarqué à Berne ou sur le chemin du retour, dans le train, sont priées de se mettre en rapport avec la gendarmerie de Nyon, tél. 022 - 61 38 21, ou avec le poste de police le plus proche.

Le trafic du week-end pascal en Suisse a fait dix morts et vingt et un blessés

BERNE (ATS). — Dix morts et 21 blessés: tel est le bilan des victimes des accidents de la route survenus dans notre pays durant le week-end pascal. Ce bilan est légèrement moins lourd que celui de l'an passé. En 1972 en effet, 12 personnes avaient été tuées et quatre blessées dans neuf accidents de la circulation.

En Suisse romande, où le trafic a été particulièrement intense lundi, on n'a enregistré de jeudi à lundi soir que quatre accidents graves.

A Genève, un piéton a été tué sur le coup par une voiture dont le conducteur était ivre. La victime était âgée de 36 ans. Sur le réseau vaudois, la police n'a annoncé que quelques accidents sans gravité. Sur la route cantonale Lausanne-Genève, cinq voitures qui circulaient en file se sont télescopées à proximité du pont sur la Venoge. Les trois passagères de l'un des véhicules ont été blessées et transportées à l'hôpital cantonal de Lausanne. Dans le Val-de-Travers, deux jeunes Schaffhousis qui circulaient entre les Verrières

et Fleurier, ont été victimes lundi soir d'un grave accident, le véhicule ayant échappé au contrôle de son conducteur et s'étant écrasé contre un rocher. La passagère, Mlle Suzanne Neukomm, 18 ans, est décédée peu après son admission à l'hôpital.

En Valais, un Bâlois de 24 ans, qui circulait dans la nuit de vendredi à samedi dans la vallée de Conches, a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route et a dévalé la pente sur une longueur de 50 mètres. Le conducteur éjecté du véhicule a été tué sur le coup.

SUISSE ALÉMANIQUE

Au cours du week-end pascal, la gendarmerie et la police de Zurich ont dû intervenir à 135 reprises pour faire constater. Les accidents ayant provoqué des blessés ont été au nombre de 17. De plus, on a enregistré huit accidents graves. Au cours de l'un d'entre eux, à Oberrikon, un motocycliste de 24 ans a été tué. Il a perdu la maîtrise de son véhicule et s'est écrasé contre un bâtiment.

A Bâle, un trolleybus a happé vendredi soir un piéton qui a été tué sur le coup.

Dans le canton de Saint-Gall, un homme de 38 ans, père de neuf enfants, s'est tué à motocyclette dans le village de Mosnang. Sur la route du Walensee, dans le tunnel du Weisswand, une collision en chaîne a fait jeudi 1 mort et 1 blessé grave. Un jeune agent de police qui circulait près de Hergiswil dans la nuit de vendredi à samedi a perdu la maîtrise de son véhicule qui est allé s'écraser contre un mur. La victime est décédée peu après à l'hôpital cantonal de Lucerne.

Dans le canton de Berne, une voiture qui traversait dimanche le passage à niveau non loin de la gare de Luettschental a été happée par un train. Une passagère du véhicule, âgée de 70 ans, est morte peu après son admission à l'hôpital. Les autres occupants du véhicule ont été blessés. Dans les Grisons enfin, une femme de 79 ans a été renversée et mortellement blessée par une voiture.

enfin prendre « possession » du Landenberg, d'où elles avaient été tenues à l'écart jusqu'à maintenant.

KERNS....

La landsgemeinde 1973 a donc lieu avec la participation des femmes. De nombreux habitants de Kerns crient au scandale. Kerns est en effet la seule commune obwaldienne, qui ne reconnaît pas encore le suffrage féminin sur le plan communal. Par deux fois l'égalité politique de la femme avait été refusée sur le plan communal. Un comité d'action, formé surtout d'habitants dépassant la cinquantaine avait lancé le mot d'ordre: « La place des femmes est à la cuisine, celle des hommes aux urnes ». Ce furent les mêmes adversaires qui avaient lancé une campagne anti-féministe lors de la votation sur le plan cantonal, accordant le suffrage féminin aux obwaldiennes.

A l'ordre du jour de la landsgemeinde 1973, on note l'élection de quatre nouveaux conseillers d'Etat à la suite de démissions. Cinq candidats briguent les quatre places. Sur les rangs, trois démocrates-chrétiens, un chrétien-social et un représentant du parti radical. On élira également le landamman, les membres du tribunal cantonal, le procureur.

Parmi les nouvelles lois cantonales à l'ordre du jour, nous retiendrons surtout celles touchant les projets scolaires et les crédits routiers. Mais ce sont surtout les élections, qui retiendront l'attention.

Tournant dans l'histoire obwaldienne: les femmes admises à la Landsgemeinde

De notre correspondant: (c) Dimanche prochain, lorsqu'un grand cortège quittera la place du village de Sarnen, une grande page de l'histoire obwaldienne se tournera. Pour la première fois dans ce canton aux sept communes et aux 25.000 habitants les femmes seront à pied d'égalité politique avec

SUISSE ALÉMANIQUE

les hommes. Elles pourront — enfin — participer à la Landsgemeinde, la réunion du peuple obwaldien, réservée jusqu'ici aux hommes. La Landsgemeinde au cours de laquelle sont élus les membres du gouvernement et des tribunaux et au cours de laquelle aussi le peuple se prononce sur des projets de loi, a une tradition centenaire. Une fois par année, tous les habitants, âgés de plus de 19 ans, se réunissent pour voter à mains levées.

UNE « OMBRE » SUR L'ÉDITION 1973

Si la Landsgemeinde 1973 retient non seulement l'attention de la presse helvétique, mais également de nos collègues étrangers (la TV française sera présente avec une équipe) elle le doit à deux événements majeurs: la présence des femmes et le lieu de réunion. Jusqu'ici on se retrouvait au Landenberg, une colline historique, surplombant la capitale. Mais cette année on se rendra de la place du village jusqu'au cantonnement militaire, où aura lieu la réunion politique traditionnelle. Pourquoi ce « démenagement »? Tout simplement parce que le Landenberg est trop petit pour recevoir femmes et hommes. « Nous avons dû trouver une autre solution, la place disponible n'étant pas suffisante. Il faudra en effet compter avec quelques 5000 participants », devait préciser un membre du gouvernement obwaldien. Ce changement de programme ne satisfait guère ces dames, qui espéraient pouvoir

Auto-stoppeuse en costume d'Eve...

URDORF (ZH) (ATS). — Deux femmes, bien connues de la police, ont été arrêtées vendredi par rapport aux autres groupements politiques. Il devra également prévoir les restrictions éventuelles et les sanctions. Enfin, le législateur peut aussi être chargé de régler l'ordre interne des partis, comme c'est le cas pour les associations.

FORMATION DE LA VOLONTÉ POLITIQUE

« Les partis suisses participent à la formation de la volonté politique dans la vie de l'Etat », lit-on au 2me alinéa du projet d'article constitutionnel. En effet, précise le département de justice et police dans son commentaire, les partis sont sans aucun doute une condition sociologique d'un scrutin proportionnel. Mais leur fonctionnement ne se limite pas à cela: ils ont à jouer un rôle important lors de la formation de la volonté politique. Il va de soi que la reconnaissance de cette fonction doit se limiter aux partis politiques suisses. Il incombera au législateur de préciser les notions de parti politique « suisse » et « étranger ».

Nombreux cambriolages dans le canton de Zurich

ZURICH (ATS). — Un grand nombre de cambriolages ont été commis durant le week-end pascal dans le canton de Zurich. Les malfaiteurs n'ont pas manqué de profiter de l'absence des propriétaires ou des locataires de nombreux appartements et villas.

Le cambriolage le plus important a été commis dans une villa située à Feldmeilen où les malfaiteurs se sont emparés d'une collection de timbres d'une valeur de quelque 100.000 francs ainsi que d'une somme d'argent de 2500 francs.

D'autre part, trois magasins d'alimentation ont été « visités ». Dans le premier, à Mettmenstetten, les voleurs ont dérobé 15.000 francs. A Affoltern, les malfaiteurs se sont emparés de 12.500 francs et de timbres d'escompte d'une valeur de 10.000 francs. A Nuerndorf enfin, ils ont emporté le coffre-fort qui contenait 12.000 francs.

Lac de Zoug : le club nautique montre l'exemple

ZOUG (ATS). — Le club nautique de Zoug a adressé une circulaire à tous les propriétaires de bateaux sur le lac de Zoug pour leur demander de tenir compte des besoins de calme de la population. La circulaire exhorte les possesseurs de bateaux à moteur à appliquer les prescriptions sur la navigation que le Grand conseil avait élaborées en contre-projet à une initiative visant à interdire la circulation des bateaux à moteur, en dépit du fait que, lors de la votation du 4 mars dernier, tant le contre-projet que l'initiative avaient été rejetés.

La Cour suprême de Saint-Gall devra réexaminer l'affaire du « Roter Gallus »

BERNE (ATS). — Dans sa séance du 18 avril, le Tribunal fédéral a approuvé un recours en cassation du procureur de la Confédération contre le verdict d'acquiescement prononcé par la Cour suprême du canton de Saint-Gall dans l'affaire du « Roter Gallus », publication qui était éditée par un groupe d'ouvriers, d'apprentis et d'étudiants socialistes. Le numéro 2 du « Roter Gallus » avait fait l'objet d'une plainte pour « incitation à la violation des devoirs militaires ». Ce cas devra donc être réexaminé par la Cour suprême de Saint-Gall. On ne connaît pas encore les considérations de la décision du Tribunal fédéral.

Nouveau record de trafic au San Bernardino

SAN BERNARDINO (ATS). — Un nouveau record a été enregistré le lundi de Pâques au tunnel routier du San Bernardino, avec le passage de 14.852 véhicules en l'espace de 24 heures. Le précédent record obtenu l'an dernier au lendemain de Pâques également, était de 13.333 véhicules, soit 1500 de moins que cette année.

Du jeudi-saint au matin jusqu'au lundi de Pâques au soir, ce ne sont pas moins de 54.396 véhicules qui ont traversé le tunnel routier, contre 51.136 pendant la même période de l'année dernière. L'augmentation est donc de 3260 véhicules.

L'intense trafic de ces fêtes pascales s'est toutefois déroulé sans accident, si l'on excepte une collision de voitures qui s'est produite le lundi de Pâques au Splügen, et dans laquelle une seule personne a été blessée.

Un homme déchiqueté par le train

NYON (ATS). — Mardi vers 6 heures du matin, le corps de M. Jacob Brack, 19 ans, domicilié à Glanville, a été trouvé déchiqueté sur la voie CFF, côté lac, à la sortie de la gare de Vland. La cause et le moment de la mort ne sont pas connus.

M. Brack portait un blouson et un pantalon bleus, des souliers bas bruns, éventuellement une casquette de supporter du Zurich football-club. Il pourrait avoir assisté à Berne à la finale de la coupe de Suisse. Les personnes qui l'auraient remarqué à Berne ou sur le chemin du retour, dans le train, sont priées de se mettre en rapport avec la gendarmerie de Nyon, tél. 022 - 61 38 21, ou avec le poste de police le plus proche.

Crime crapuleux éclairci à Schaffhouse

SCHAFFHOUSE (ATS). — Grâce à la collaboration des autorités allemandes, la police cantonale de Schaffhouse a pu découvrir, lundi de Pâques, un jeune homme de 17 ans, venant de Stuttgart, qui a avoué avoir assassiné une femme de 80 ans lors d'une agression à main armée.

Il y a quelque temps, l'individu avait volé 500 francs à une famille domiciliée à Schaffhouse, où il s'était trouvé une amie. Comme il ne cessait d'avoir des ennuis pécuniaires — il n'avait pas de travail fixe — il avait essayé d'obtenir l'argent de la

Crime crapuleux éclairci à Schaffhouse

vieille dame qu'il connaissait à Stuttgart. L'entrevue cependant avait dû être violente, puisque la vieille dame y avait laissé sa vie.

Ce crime a été révélé lorsque le jeune homme est allé rendre à la famille de Schaffhouse les 500 francs qu'il lui avait volés. Celle-ci, trouvant suspecte la grosse somme dont disposait le jeune homme — elle se montait à plus de 2000 francs — s'est pressée d'en aviser la police, ce qui a permis au juge d'instruction de Schaffhouse d'amener le coupable à avouer son forfait.

Mystérieux meurtre à Genève

GENÈVE (ATS). — Un coiffeur bernois de 70 ans, M. Emil Nyffeler, a été tué dans son appartement du quartier de Saint-Jean, à Genève, pendant le week-end de Pâques. C'est sa femme qui a retrouvé son corps baignant dans une mare de sang, à proximité du téléphone, en rentrant à son domicile lundi soir.

La victime portait une blessure à la tête. Le corps a été transporté à l'Institut de médecine légale, qui a donné le résultat de l'autopsie mardi: M. Nyffeler avait reçu 7 coups à la tête, donnés avec un instrument contondant. On pouvait dès lors conclure qu'il s'agissait d'un meurtre.

Les voisins n'ont rien remarqué. Aucun vol apparent n'a été constaté dans l'appartement, si bien qu'on ignore encore les mobiles du crime.

Mme Nyffeler avait passé le week-end, depuis vendredi, dans un chalet de Haute-Savoie, dans sa famille, et son mari était resté à Genève pour aller pêcher avec un ami parisien, qui n'est finalement pas venu. La victime a été vue pour la dernière fois vendredi à midi.

Blessés après une chute de 300 mètres!...

ZERMATT (ATS). — Deux alpinistes français, les frères Jean-Claude et Alain Salomon, d'Audincourt dans le département du Doubs, qui faisaient l'ascension du Rimpfischhorn (4198 mètres) ont fait lundi une chute de 300 mètres. Les jeunes gens ont dévissé, sous les yeux de leur compagnon de cordée, alors qu'ils se trouvaient à une altitude de 3900 mètres.

Jean-Claude Salomon, âgé de 20 ans a été grièvement blessé. Alain, son aîné de deux ans, en revanche n'a été que légèrement blessé. L'épaisse couche de neige qui recouvre la pente a atténué la violence de leur chute. Leur compagnon de cordée a regagné la cabane Britannia d'où l'alarme a été donnée. A la demande de la Garde aérienne suisse de sauvetage, un hélicoptère d'Air Zermatt s'est rendu sur les lieux de l'accident et a conduit les jeunes gens à l'hôpital de Viège.

Informations horlogères

66.499 personnes occupées dans l'industrie horlogère

BERNE (ATS). — En automne 1972, l'industrie horlogère suisse occupait, au total, 66.499 personnes dans 1099 fabriques. En l'espace d'une année, le nombre de fabriques a diminué de 64 unités et l'effectif de 4932 personnes. 795 fabriques occupaient moins de 50 personnes, 288 disposaient d'un effectif de 50 à 500 personnes et seules 16 d'entre elles occupaient plus de 500 personnes. La production est répartie dans 15 cantons. Mais Berne, Neuchâtel et Soleure prédominent nettement puisqu'ils hébergent à eux seuls plus de trois quarts des exploitations, avec près de quatre cinquièmes de la main-d'œuvre. C'est dans le canton de Neuchâtel que l'industrie a le plus grand poids économique. Elle y réunit près de la moitié (49%) du personnel industriel. A Soleure, cette proportion atteint près d'un quart (23%) et à Berne à peine un cinquième (19%).

Publicité clandestine à la TV romande? Mise au point du conseiller national Baechtold

Publicité clandestine à la TV romande? On se souvient que ces derniers jours, un quotidien genevois avait fait état d'une enquête menée par le conseiller national Gilbert Baechtold au sujet de publicité camouflée à la TV. Comme nous l'avons également annoncé, le personnel ainsi que la direction de la TV romande ont vivement réagi. Les employés dénonçaient « la légèreté avec laquelle le député jetait le discrédit sur plusieurs catégories de collaborateurs de la TV ».

A la suite de ces réactions, le conseiller national a fait parvenir une mise au point à notre confrère genevois dans laquelle il affirme que l'interview qu'il avait accordée consistait à ramener à leurs véritables dimensions les renseignements parvenus à « La Suisse » par d'autres voies. Cet interview n'était pas destiné à donner de la publicité à l'affaire mais bien de la ramener à ses justes proportions. En ce qui concerne M. Baechtold, l'affaire est close. C'est au Conseil fédéral maintenant de faire la lumière sur ces rumeurs en répondant à sa question.

Catastrophe de Hochwald : remerciements du gouvernement britannique

BERNE (ATS). — Sir Douglas-Home, ministre britannique des affaires étrangères, a adressé mardi un message au conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique, pour remercier le gouvernement et la population suisse de leur attitude lors de la catastrophe de Hochwald survenue le 10 avril dernier. Le texte du message est le suivant: « J'aimerais vous faire part de ma profonde gratitude pour l'aide que le gouvernement suisse et une partie de la population ont apportée lors de la terrible catastrophe aérienne qui s'est produite dans les environs de la ville de Bâle. Nous avons tous admiré les grands efforts des services de secours et de la population locale qui se sont portés spontanément à l'aide des victimes dans les circonstances les plus difficiles. La sympathie, l'amabilité et l'aide pratique dont on lui a fait preuve les autorités fédérales, cantonales et communales et de nombreux particuliers resteront profondément gravés dans notre mémoire. »

« Ne brûlez pas les vieilles herbes... »

BERNE (ATS). — « Ne brûlez pas les vieilles herbes de vos jardins, des bords des routes et des forêts. Vous détruisez la plus belle flore et toute une série d'animaux dont nous avons besoin. » La société forestière suisse qui lance cet appel aux autorités et à la population, dans le dernier numéro de son organe de presse « La Forêt », ajoute que les zones ainsi traitées sont enlaidies pour longtemps et que de tels procédés font augmenter les risques d'incendies. Cependant, conclut « La Forêt », l'utilisation des herbicides est tout aussi nuisible et dangereuse.

Mai, mois de l'espoir!

Faut-il se joindre aux poètes, à tous ceux, nombreux, qui ont chanté le mois de mai? Ce mois du renouveau et des fleurs met de la joie dans tous les cœurs. Laissons-nous donc griser de parfums et d'espoirs. Surtout si nous avons pris la précaution d'acheter à temps nos billets de la Loterie romande qui, pour son tirage du 5 mai, offre les chances de gains les plus nombreuses et qui, avec 11.711 gagnants et un gros lot de 1/4 de million de francs, nous permet tous les rêves.

Un escroc devant le tribunal criminel du district de Lausanne

De notre correspondant: « J'estime que j'ai été torturé physiquement et moralement », M. le président. Ce n'est pas tous les jours que le Tribunal criminel d'un district vaudois entend une semblable affirmation. C'est pourtant ce qui s'est passé hier matin devant le Tribunal criminel du district de Lausanne, présidé par M. Philibert Muret, jugeant Félix-Constant M., 56 ans, déjà condamné en 1956 à 10 ans de réclusion pour escroquerie.

C'est à nouveau l'escroquerie par métier et le faux dans les titres qui ramènent Félix M. devant la Cour criminelle. Par conclusion incidente, l'accusé, comédien consommé, et astucieux, demande à la Cour à être soumis à une expertise psychiatrique et le renvoi des débats prévus pour trois jours et au cours desquels on entendra une quarantaine de témoins.

En 1955, l'accusé avait déjà fait l'objet de deux expertises psychiatriques que le tribunal qui l'avait condamné, en 1956, avait partiellement rejetées, n'attribuant à M. qu'une légère diminution de sa responsabilité. La partie civile, qui représente

Publicité clandestine à la TV romande? Mise au point du conseiller national Baechtold

Publicité clandestine à la TV romande? On se souvient que ces derniers jours, un quotidien genevois avait fait état d'une enquête menée par le conseiller national Gilbert Baechtold au sujet de publicité camouflée à la TV. Comme nous l'avons également annoncé, le personnel ainsi que la direction de la TV romande ont vivement réagi. Les employés dénonçaient « la légèreté avec laquelle le député jetait le discrédit sur plusieurs catégories de collaborateurs de la TV ».

A la suite de ces réactions, le conseiller national a fait parvenir une mise au point à notre confrère genevois dans laquelle il affirme que l'interview qu'il avait accordée consistait à ramener à leurs véritables dimensions les renseignements parvenus à « La Suisse » par d'autres voies. Cet interview n'était pas destiné à donner de la publicité à l'affaire mais bien de la ramener à ses justes proportions. En ce qui concerne M. Baechtold, l'affaire est close. C'est au Conseil fédéral maintenant de faire la lumière sur ces rumeurs en répondant à sa question.

Catastrophe de Hochwald : remerciements du gouvernement britannique

BERNE (ATS). — Sir Douglas-Home, ministre britannique des affaires étrangères, a adressé mardi un message au conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique, pour remercier le gouvernement et la population suisse de leur attitude lors de la catastrophe de Hochwald survenue le 10 avril dernier. Le texte du message est le suivant: « J'aimerais vous faire part de ma profonde gratitude pour l'aide que le gouvernement suisse et une partie de la population ont apportée lors de la terrible catastrophe aérienne qui s'est produite dans les environs de la ville de Bâle. Nous avons tous admiré les grands efforts des services de secours et de la population locale qui se sont portés spontanément à l'aide des victimes dans les circonstances les plus difficiles. La sympathie, l'amabilité et l'aide pratique dont on lui a fait preuve les autorités fédérales, cantonales et communales et de nombreux particuliers resteront profondément gravés dans notre mémoire. »

« Ne brûlez pas les vieilles herbes... »

BERNE (ATS). — « Ne brûlez pas les vieilles herbes de vos jardins, des bords des routes et des forêts. Vous détruisez la plus belle flore et toute une série d'animaux dont nous avons besoin. » La société forestière suisse qui lance cet appel aux autorités et à la population, dans le dernier numéro de son organe de presse «

Prix MIGROS

toujours
plus
appréciés

Jouer... rire...
pour eux
c'est vivre...



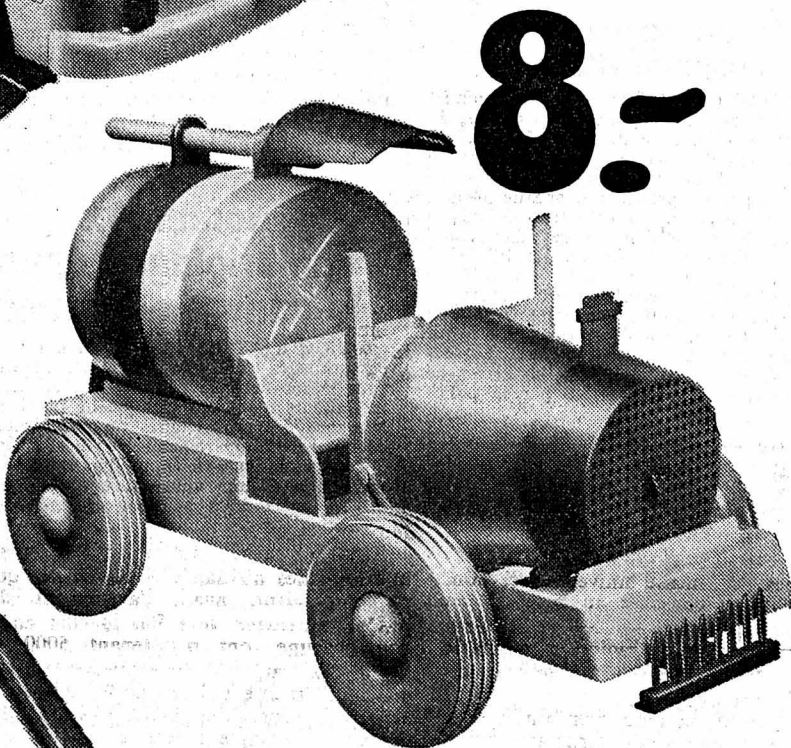
1250

Camion à benne basculante
2 axes. Plastique multicolore.
Longueur 60 cm.
En sachet plastique. 12.50



460

Brouette
A assembler. Plastique uni.
Longueur 90 cm.
En sachet plastique. 10.50



8.-

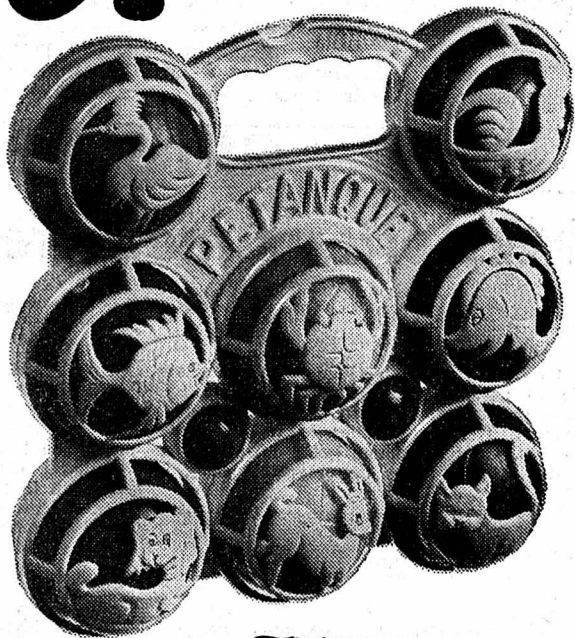
Garniture camion-jeu de sable
A assembler. Avec moules, pelle,
tamis, seau, pioche, râteau. Matière
plastique. En sachet plastique. 8.-



Super-ballon TV
à soupape. Plastique noir et blanc.
En sachet plastique. 4.60

7.-

Jeu de badminton
Raquettes à manche d'acier et
poignée de cuir. Cadre de bois.
Garniture en sachet portatif. 5.80



1050

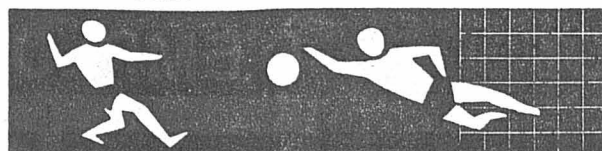
Pétanque
8 boules multicolores remplies de
sable. Poids d'une boule env. 300 g.
2 cochonnets en bois.
En panier portatif. 7.-



580

**MARCHÉS
MIGROS**
et principaux libres-services

FAN SPORTS



L'EXPRESS

Les finalistes des coupes européennes seront connus ce soir Ajax n'est pas sûr de réussir à Madrid

Ultime et décisive soirée, aujourd'hui dans les coupes européennes. Elle permettra de connaître les finalistes pour Belgrade (30 mai) en ce qui concerne la Coupe d'Europe des champions, pour Salonique (16 mai) pour les vainqueurs de coupe et pour les 9 et 23 mai, dates des deux dernières confrontations de la coupe de l'U.E.F.A.

Soirée décisive car, dans les trois compétitions, rien n'a été, dans l'ensemble, réglé lors des matches aller. Dans la plupart des cas, l'écart des buts est minime. De plus, toutes les équipes battues lors des matches aller auront, cette fois, l'avantage du terrain. L'indécision est donc de mise, notamment pour les deux tenants en lice, Ajax Amsterdam en Coupe des champions et Tottenham Hotspur en Coupe de l'U.E.F.A. Tous deux seront sérieusement acrochés.

Ajax dans le doute

A Madrid, Ajax Amsterdam n'abordera pas avec sérénité son second match contre Real. Les Hollandais l'ont emporté par 2-1 à Amsterdam, sans faire montre de leur maîtrise habituelle. L'absence de Gerry Muhren au milieu du terrain s'est fait sentir dans une équipe qui, par ailleurs, a manqué d'imagination. Ajax récupérera Muhren mais il ne pourra pas compter sur Keizer, suspendu. Le club battra reste, cependant, à même de vaincre n'importe où. Jamais encore, il n'a vu sa qualification remise en cause après un succès à domicile, même s'il s'est incliné à l'extérieur.

Real, qui vient de s'incliner en championnat, à Barcelone, devant l'Espagnol, a eu le grand mérite d'enrayer le mécanisme de la formation hollandaise. Le gardien Garcia Ramon, derrière une défense astucieusement organisée, s'est, en outre, montré remarquable.

Le problème de Real

Au stade Bernabeu, seuls Juventus en 1962, Internazionale en 1967 et Standard de Liège en 1970, ont pu triompher de Real Madrid. Cette fois encore, Real, encouragé par son public, sera dangereux. Les Amancio, Santillana, Pirri et Aguilar paraissent à même de

poser de sérieux problèmes à la défense hollandaise. La première demi-heure sera particulièrement chaude pour les Hollandais face à des adversaires qui savent qu'il leur faut impérativement vaincre, sans concéder de but, pour assurer à Real une neuvième présence en finale. Le problème n'est pas facile pour les Espagnols : en se lançant délibérément à l'attaque, ils risquent de se découvrir en défense. Les « contres » d'Ajax peuvent, alors, faire mouche, comme samedi dernier en championnat, devant ADO La Haye (5-0).

Derby réussira-t-il ?

L'autre demi-finale ne sera pas moins disputée. A Derby, Juventus, victorieuse à l'aller par 3-1, sera dans une position identique à celle d'Ajax. Les Italiens, passés maîtres dans l'art de la défense et du « contre », espèrent contenir la fougue de l'équipe anglaise d'autant plus que celle-ci sera privée de deux éléments de première importance, Mac Farland, (la « tour » de la défense) et Gemmill (son « poumon ») et qu'elle vient de jouer, en une semaine, trois matches de championnat ! Malgré le réalisme de Hector, les Britanniques risquent bien de ne pas être aussi efficaces que d'habitude. Juventus pourrait donc saisir l'occasion qui se présente de participer pour la première fois à la finale de la Coupe d'Europe des champions.

Chez les vainqueurs de coupe

En Coupe des vainqueurs de coupe, l'A.C. Milan et Leeds United ne disposeront, à Prague et à Split, que d'un petit atout : une courte victoire à l'aller (1-0). C'est, à la fois, beaucoup et peu. Beaucoup car Milan et Leeds, tout comme Ajax et Juventus, peuvent se contenter d'un partage des points. L'avantage risque, cependant, d'être un peu « court », car Sparta Prague et Hajduk Split sont particulièrement réalistes 4-2 face à Standard de Liège, 4-1 contre Ferencvaros et 3-0 contre Schalke 04. Les Milanais, plus encore peut-être que les Britanniques, auront grand besoin de toute leur science défensive.



A PIED D'ŒUVRE. — Suivant leur entraîneur, Kovacs, et leur coéquipier Muhren, les joueurs d'Ajax se rendent à l'entraînement, sous l'œil goguenard de membres de la police rurale. Les Hollandais semblent être bien gardés ! (Téléphoto AP)

En coupe de l'U.E.F.A.

Enfin, en Coupe de l'U.E.F.A., une seule rencontre s'annonce incertaine. Elle concerne le tenant du trophée, Tottenham Hotspur, qui recevra Liverpool, dont il s'est incliné à l'aller (0-1).

En revanche, Borussia Muenchengladbach, après sa qualification pour la finale de la Coupe d'Allemagne, devrait officialiser son titre de finaliste européen face à Twente Enschede, dont il a triomphé, à l'aller, par 3-0.

Prodigieux essor aux Etats-Unis

Alors que le football professionnel, qui va entamer le mois prochain sa sixième année d'existence, n'a toujours pas réussi à s'imposer, les sondages les plus récents s'accordent tous — paradoxalement — à le reconnaître : le « soccer » est le sport dont la croissance est la plus rapide aux Etats-Unis. Selon l'U.S.S.F.A., (Fédération américaine de football), le nombre total des joueurs licenciés s'élève, actuellement, à un million 712.000. En 1964, il était d'environ 650.000. On enregistre donc une augmentation phénoménale de plus de 150 % en moins de dix ans.

En fait, le football connaît, actuellement, un essor prodigieux, surtout parmi les jeunes. La masse universitaire, dont la majorité se consacre au baseball, au football américain ou au basketball, ignore maintenant de moins en moins le football. Dans certaines écoles, il est même devenu obligatoire.

En dehors de la fédération américaine, deux autres organismes importants collaborent à la réalisation de cet immense travail en profondeur. Ce sont la ligue professionnelle nord-américaine, qui, sous l'impulsion de son président, Phil Woosnam, un ancien international gallois, et de ses experts, sillonnent à longueur d'année les quatre coins du pays pour diriger les camps d'entraînement, et l'Association des jeunes footballeurs américains, dont le champ d'activité est surtout limité à la Californie du Sud et à la formation des jeunes joueurs, généralement de neuf à douze

ans. En 1964, date à laquelle cet organisme a commencé à opérer, elle comptait neuf équipes. En 1972, il y en avait 745, qui disposaient de plus de 213.000 joueurs, de l'Alaska (qui comprend 4700 joueurs juniors, universitaires et seniors licenciés) à Hawaii, en passant par l'Etat de Washington (17.000 joueurs) ou la seule ville de Saint-Louis (25.000 joueurs). Des milliers de matches sont joués officiellement tous les dimanches. C'est de ces jeunes qu'est sortie l'équipe olympique des Etats-Unis, qui, pour la première fois l'an dernier, a gagné sa qualification pour la phase finale des Jeux de Munich.

Il est également intéressant de noter que les villes d'Atlanta et de Dallas, qui ne comptaient, avant l'avènement du professionnalisme, que 500 joueurs environ chacune, ont maintenant 5000 et 20.000 footballeurs, respectivement. C'est sur cet immense succès que le football a rencontré auprès des jeunes que les professionnels comptent pour s'installer aux Etats-Unis dans la place que leurs dirigeants cherchent à leur trouver depuis six ans.



Méfions-nous des formules toutes prêtes et trop souvent provisoirement définitives, comme celle utilisée par l'Anglais fraîchement débarqué en France.

La mode, ces temps-ci, est de prétendre, que lorsque Odermatt ne joue pas, Bâle, en perdant son cerveau, perd le match aussi. Les apparences sont trompeuses, traumatisés que nous sommes restés par le mauvais début de saison bâlois et, surtout, par la défaite contre Grasshoppers.

J'ai donc fouillé le passé de 1963 à aujourd'hui pour tenter d'y voir clair. J'ai retrouvé des choses bizarres. C'est ainsi qu'en 1965, Odermatt a manqué aux onze premiers matches ; en 1967, aux six derniers ; cette saison, aux cinq premiers.

En résumé, sur trente-six parties où Odermatt a manqué, Bâle n'en a perdu que treize, et encore, faut-il préciser qu'en 1967, il termina en « roue libre », en perdant les trois dernières.

Clou « vachement » final : il a perdu plus souvent avec, que sans Odermatt.

DEDEL

Pelli seul maître à bord à Bellinzona

La direction de l'A.C. Bellinzona a désigné Oscar Pelli comme seul responsable de sa première équipe, dont la situation en championnat de ligue B est critique. Oscar Pelli avait déjà fonctionné au club comme directeur sportif, puis comme « coach ». Le Danois Jørn Sørensen, jusqu'ici entraîneur, a demandé à pouvoir se consacrer exclusivement à son rôle de joueur.

divers

Un cinquième des Allemands de l'Ouest pratiquent un sport

Selon des chiffres communiqués par la Fédération ouest-allemande des sports, la RFA compte quelque 40.000 associations et clubs sportifs groupant 12 millions de membres pour une population globale d'environ 60 millions d'habitants. D'après la même source, les Allemands ne pratiquent guère le sport au-delà de 35 ans. Ceux qui approchent ou ont dépassé la quarantaine ne représentent plus que 21 % des effectifs des diverses associations. Parmi ces derniers, 29 % comprennent moins de cent membres, 26 % ne se consacrent qu'à un seul sport et 21 % sont essentiellement masculins.

Opinions

Tradition respectée à la finale du Wankdorf

Un petit brin de nostalgie et... des coups inévitables

Comme toutes les accoutumances, celle de la finale de la coupe conduit à l'estompement de certaines réalités, qui sont davantage ressenties par le spectateur occasionnel. Les excuses de l'habitude du rite ne manquent pas, car n'est-ce pas à cette seule occasion annuelle que se retrouvent des amis dispersés ? Sans tomber dans la sensiblerie, les souvenirs remontent (Tu te rappelles...), engendrant un affectueux amour pour Berne et son Wankdorf, amour conduisant à une certaine indulgence, car, une fois les joueurs en place, devient évidente l'implacable loi de ce quitte ou double.

Evidente aussi l'absurde prétention d'ôter tout sel à la coupe par la formule des matches aller et retour. Tiens, après tout, pourquoi la finale ne se jouerait-elle pas en deux matches ? Il y aurait, ainsi, la possibilité d'une belle, la finale des finales, celle où, peut-être, la télévision serait convoquée. Avouons-le, ces discussions d'épiciers autour de la fête du football Suisse portent sur les nerfs. La Société anonyme, comme Bâle ronflant sur son sac d'or, manque singulièrement d'envergure. Il n'y a guère que dans la distribution des horions qu'ils se montrent généreux.

Bah ! Il faut bien que finale se passe ; et je retrouve mon indulgence naturelle.

Des coups, il y en a toujours eu, la solennité du moment catalysant les énergies. Plus de fleurs aux fusils pour faire sauter les barricades menant au tric, mais des tâches bien ordonnées, les meilleurs pointeurs se voyant confier les chevilles les plus « techniques ». Et que ça enfle, et que ça bleuisse ! Une finale sans souffrances est une indignité !

Compréhensif également, l'arbitre. A tant travailler de la carte jaune, ne finit-on pas par la dévaluer ? En tout cas, M. Keller n'a pas ménagé sa peine ; il a œuvré en toute impartialité, ce qui n'était pas facile vu l'important stock de chinoiseries offert à la clientèle.

Voyant ses forces s'épuiser, Bâle, tout d'abord correct, s'est mis à laisser trainer ses souliers. Après le deuxième but, c'était le cirque avec Kunz opérant au milieu du terrain et Grob s'amusant à dribbler Ramseler.

Pour Bâle, c'est la troisième défaite en autant de finales contre Zurich. Bilan : 7-1. L'ombre de sa victoire par forfait devant Lausanne planera-t-elle encore longtemps sur le Wankdorf ?

Une chose est sûre, la différence entre Bâle et Zurich n'est pas aussi grande que le disent les chiffres. A Bâle, il manque peu de chose : Hauser. A. EDELMANN-MONTY

France: Marseille en sursis ?

En cette période pascale, Nantes pense que les lièvres sont assez nombreux pour se permettre d'en courir deux à la fois : coupe et championnat. La décision pourrait paraître présomptueuse, si l'on sait que les Nantais sont privés, depuis quelques semaines et jusqu'à la fin de la saison, de leur « secoureur de filets », l'avant-centre argentin Marcos. Cependant, depuis la semaine dernière, deux événements ont modifié la situation. Le premier est l'élimination de Marseille par Lyon (0-1 et 5-0), ce qui déblaya passablement le chemin conduisant à la finale du Parc des Princes ; le second est la suspension pour voies de fait de Josip Skoblar, l'avant-centre yougoslave de Marseille.

Du côté de la Canebière, on attendait avec une inquiétude certaine la visite d'Angers, invaincu depuis onze journées. Pourtant, après cinquante minutes tout se présentait en rose pour les Marseillais. Roger Magnusson, qui retrouvait sa place, avait marqué un penalty que l'arbitre avait été le seul à voir. Puis, à

deux reprises, Salif Keita avait marqué, dont une fois en partant du milieu du terrain pour s'en aller « loper » le gardien d'Angers.

Mais les Angevins savaient que Marseille ne « dure », en principe, qu'une mi-temps. De trois à zéro, ils revenaient à trois à deux ! Qui plus est, à quelques secondes de la fin, Edwige fut à un doigt de marquer ; le doigt de Carnus, le gardien marseillais qui sauva miraculeusement. Est-ce un sursis pour les Marseillais ?

Nantes, lui, n'a eu aucune difficulté à surclasser Bordeaux (3-0) ; il reste donc ex-aequo, à la première place. Mais Nice n'est pas loin : un point ! En championnat, à Lyon, il a gagné (2-1), là où Marseille, en coupe, s'était fait ridiculiser (5-0) quelques jours auparavant.

Le printemps s'annonce plus chaud sur les stades qu'au bord de la mer ! Mais à considérer le calendrier pour les six matches qui restent à jouer, le moins favorisé des trois prétendants est peut-être Marseille. Jean-Marie THEUBET

LAZIO N'A PAS GAGNÉ... QUE POUR LUI L'espoir renaît à la « Juve »

Désormais, il ne peut plus rien arriver à Lazio. Quelle que soit la manière dont ils termineront le championnat, les Romains ont rempli leur contrat. Les fêtes pascales ont dû être douces pour le néo-promu et ses « tifosi ». Ce qui tenait quelque peu du rêve est, en effet, devenu réalité : Milan a dû quitter la ville éternelle sur une défaite, qui, du même coup, l'oblige à partager la première place avec son bourreau.

AVAIT-IL RAISON ?

Au train où vont les événements, il est permis de se demander si la déclaration faite par Helenio Herrera bien avant le début de la saison ne va pas trouver confirmation. Le « mage », à l'époque des transferts, déclarait : « Donnez-nous Chinaglia et nous serons champions. » Après avoir connu une éclipse au cours des dernières semaines, l'avant-centre romain a profité de cette confrontation « au sommet » pour donner tort à tous ceux qui commentaient à douter de ses capacités. S'étant trouvé à la base du premier but, il a encore marqué le second, prenant ainsi une part prépondérante au succès de son équipe.

Avec vingt-quatre heures d'avance également, Juventus qui, rappelés-les, retrouvera Derby County aujourd'hui pour le match-retour des demi-finales de la coupe d'Europe des champions, rece-

vait Vicence. Il n'est jamais facile d'affronter une formation luttant pour son appartenance à la série A. Les Piémontais, qui se sont imposés (3-2), doivent regretter amèrement la défaite subie quinze jours auparavant à Florence. Mais ils comptent sur la collaboration de leur rival local, qui accueillera successivement Lazio et Milan, pour rétablir la situation. Il faudra donc attendre le soir du 6 mai (Turin-Milan) pour savoir si Juventus possède une chance de conserver un titre qui semblait définitivement envolé il y a peu de temps.

ROME ESPERE

Dimanche, au cours d'un match, qui, en d'autres circonstances, aurait pu constituer une affiche pour le titre, Inter, dans l'indifférence générale, accueillait Rome. 25.000 spectateurs seulement avaient daigné se rendre à San Siro. Les absents n'ont pas eu tort puisque aucun but n'a été marqué. Il est vrai que pour Rome, qui connaissait le résultat de Vicence, il s'agissait avant tout de ne pas perdre. Le point obtenu sera-t-il celui du sauvetage ? Gardons-nous de l'affirmer tout en constatant que les Romains ont également bénéficié de la défaite essuyée par Sampdoria face à Cagliari, revers d'autant plus regrettable pour les Gênois qu'il a été enregistré « at home ». Ca

aviron

Test national à Sursee

Un premier succès neuchâtelois

Fallet - Mœckli, les talentueux rameurs de la Société nautique de Neuchâtel, ont remporté leur premier succès de la saison, à Sursee.

La FSSA, a organisé, comme chaque année, plusieurs camps d'entraînement pour ses rameurs de pointe. A cette occasion, lors d'un test sur 4 km, la paire neuchâteloise s'est imposée très nettement (13 secondes) devant une équipe de Thoune. Mais c'est le temps réalisé qui est le plus intéressant à relever : s'ils avaient couru l'épreuve réservée aux seniors, Fallet et Mœckli n'auraient été battus que par l'équipe de Grasshoppers. Ils auraient laissé, derrière eux, cinq formations de seniors A, dont les champions suisses de l'année dernière, les frères Beck, de Lausanne.

Ce succès permet de penser que le duo neuchâtelois est parti pour une très belle saison. S'il continue sur sa lancée, il pourrait bien renouveler sa victoire dans quinze jours, à Stansstad, mais cette fois sur la distance classique de 1500 m.

NOUVEL EQUIPAGE

Il faut relever que ce camp d'entraînement de Pâques a permis au département technique de la FSSA de

faire le point, à l'orée de la saison, dans toutes les catégories de bateaux.

Tout naturellement, c'est l'élite qui fait parler d'elle. Et la nouvelle équipe du « quatre des étudiants » a fait une très forte impression sur le chef technique, Jurg Frei. Elle est très bonne techniquement, forme un ensemble harmonieux et paraît avoir un excellent moral. Elle se compose de Dubs - Fischer - Furler - Lindecker. Sur le plan national, elle aura à liquider une question de suprématie avec le quatre dit « des skiffiers », composé de Steiner - Bendiner - Macher et Baumann. C'est la même équipe qui participa au JO de Munich en 4 sans barreur.

Pour l'instant, Denis Oswald, de Neuchâtel, est encore le seul rameur d'élite qui semble être à même de représenter notre pays en skiff. Espérons que d'autres seniors A viendront lui faire la vie dure.

C'est principalement dans le cadre B qu'il faut noter les progrès les plus réjouissants. Et, comme les rameurs issus de ce cadre sont les futurs champions de demain, l'aviron suisse peut espérer en une belle saison 1973.

Maurice-R. PASCHOUD

hockey sur roulettes

Surprise à Montreux

Victoire finale du Portugal

Le Portugal a créé la surprise lors de la dernière journée de la Coupe des nations, à Montreux. Il a, en effet, battu l'Espagne dans l'ultime rencontre du traditionnel tournoi de Pâques, s'adjugeant ainsi la victoire dans la 41me « édition » de cette Coupe des nations. Les Portugais ont ainsi déjoué les pronostics qui donnaient les Espagnols, champions du monde en titre, grands favoris de la compétition. Quant au HC Montreux, qui représentait la Suisse, il n'est jamais parvenu à se mêler à la lutte pour les premières places. Avec un seul succès à son actif, sur les Belges de Rolta Louvain, le club helvétique termine à l'avant-dernière place du classement.

Derniers résultats : Hollande - Italie 7-3 (5-0). Suisse - Espagne (0-5) (0-4). Portugal - Belgique 16-1 (7-1). Allemagne - Hollande 3-9 (1-6). Suisse - Belgique 13-11 (8-6). Italie - Portugal 1-7 (0-3). Belgique - Hollande 5-9 (1-6). Suisse - Portugal 2-15 (1-4). Allemagne - Espagne 3-6 (1-2). Espagne - Belgique 7-4 (5-3). Allemagne - Italie 7-6 (3-4). Hollande - Portugal 1-3 (0-1). Belgique - Italie 3-6. Suisse - Allemagne 2-11. Espagne - Portugal 0-2.

Classement final (6 matches) : 1. Portugal 12 points (50-6). 2. Espagne 10 p. (27-12). 3. Hollande 8 (36-26). 4. Allemagne 6 (33-32). 5. Italie 4 (26-31). 6. Suisse 2 (27-59). 7. Belgique 0 (26-59).

Meilleurs marqueurs : 1. Olthoff (Ho) 20 buts. 2. Kipp (All) 15. 3. Livramento (Por) 14.

Le numéro d'avril est en vente dans tous les kiosques de Suisse romande. Fr. 3.50

Abonnement annuel Fr. 34.-

Bulletin d'inscription à retourner
Case postale 199 2002 NEUCHÂTEL

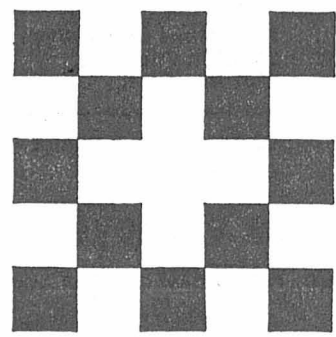
Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

Je désire que mon abonnement débute par le No



motospport autosport

La revue mensuelle suisse des sports motorisés

Au sommaire de ce numéro

- Editorial
- Un sauna à Daytona
- Hans Meyer, préparateur et manager
- C'est parti à Bonvillars
- Flashes
- Prise en mains Renault 5 TL
- Le destin de Jean-Claude Rudaz
- Mots croisés
- Deux nouvelles F1
- Coup d'envoi à Lignières
- Course des champions
- Essais des 24 Heures du Mans
- 4 Heures du Mans
- Salon de Genève

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

ROS - TAN s. à r. l.

mécanique générale

52 - BREUVANNES

(Haute-Marne)

offre à ressortissants français travaillant en Suisse comme :

MÉCANICIENS qualifiés (OHQ)
OUVRIERS professionnels (OP)
OUVRIERS spécialisés (OS)
MANŒUVRES (MO)

et désirant retourner dans leur pays, à plus ou moins long terme, activité pleine de possibilités futures dans une entreprise en pleine expansion.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous téléphonique préalable à : ESCO S.A., 2206 les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 12 12.

ESCO S.A.Fabrique de machines
2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

offre aux GENEVEYS, à COFFRANE, à PESEUX et à NEUCHÂTEL :

STUDIOS**APPARTEMENTS**

DE 2 à 4 1/2 PIÈCES,
À LOYERS MODÉRÉS,

à :

mécaniciens
décolleteurs
ouvriers spécialisés, ou à former
manœuvres

Possibilité d'emploi pour le conjoint.
 Garderie d'enfants.
 Réfectoire.
 Service de transport par minibus sur certains parcours.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous téléphonique préalable, (038) 57 12 12.

UNE SITUATION D'AVENIR AU MMM
À AVRY-SUR-MATRAN



Migros vous offre une situation stable dans son futur MMM, son plus grand magasin du canton de Fribourg.

Le MMM sera ouvert à la fin de cette année et afin de s'y préparer au mieux, Migros engage dès à présent ou pour une date à convenir :

pour le secteur textiles :

1 chef de rayon

pour le secteur poissonnerie :

1 chef de rayon

pour son service administratif :

1 secrétaire, formation employée de commerce.

Adresser offres ou téléphoner à :

Société Coopérative
MIGROS NEUCHÂTEL
 Service du personnel
 case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.
 Tél. (038) 33 31 41.

MIGROS

Restaurant de l'Union, Couvet,
 tél. 63 11 38, cherche

Salon de coiffure, Neuchâtel,
 cherche
coiffeur (euse)

messieurs.
 Très bon salaire.
 Entrée à convenir.
 Adresser offres à :
 Salon de coiffure Bauer,
 place des Halles 13, Neuchâtel.
 Tél. 25 26 81 ou 24 06 95.

sommelière

pour entrée immédiate.

Bon gain, nourrie, logée, congé le
 lundi et le mardi.

Nous cherchons pour date à convenir, une personne
 consciencieuse et ordonnée en tant que

AIDE DE BUREAU

(homme)

Son activité comprendrait la tenue de dossiers et le
 service du classement.

Adresser offres de service à l'Office du personnel
 de l'Etat, château de Neuchâtel, jusqu'au 30 avril
 1973.



MANPOWER
 recrute

DESSINATEURS
EN BATIMENT

Neuchâtel, 8 a, rue du Seyon - Tél. 24 76 76

Vous pouvez maintenant
 réserver à l'avance votre travail
 à Manpower. Ticket de
 réservation en poche, vous serez
 payé quoi qu'il arrive.



L'annonce
 reflète vivant
 du marché

Delachaux & Niestlé S.A.,
 à Neuchâtel, engage

employée de bureau

pour son département Comptabilité. Personne sachant dactylographier, avec connaissance des travaux de bureau et de la comptabilité simple.
 Ambiance de travail agréable.
 Salaire selon qualifications.
 Semaine de 44 heures.

Faire offres à
 Delachaux & Niestlé S.A.,
 chef du personnel,
 passage Max-Meuron 4,
 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

Nous engageons

UNE EMPLOYÉE

pour téléphone, réception, facturation, tenue de
 fichiers, classement.
 Débutante acceptée.

KYBURZ & CIE S.A.,
 rue des Indiennes 9,
 2074 Marin. Tél. (038) 33 33 61.

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

cherche pour son siège central sis en Suisse romande
 deux personnalités dynamiques
 pour compléter, avec le temps, les rangs de sa

direction

et ce dans les domaines suivants :

finances

La personne retenue assistera le directeur financier dans tous les secteurs
 de son activité (titres, actions, immeubles, hypothèques, impôts, etc.).

service externe

Chargé dans une première phase de la formation du service externe, le
 nouveau collaborateur choisi sera appelé par la suite à embrasser par
 étapes des responsabilités couvrant un champ d'action toujours plus vaste.

Il est donc requis pour les deux postes :

- large expérience professionnelle et/ou niveau universitaire
- aptitude à diriger du personnel et à assumer des responsabilités grandissantes
- langues : français et allemand.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites
 sous chiffres 28-900094 accompagnées de la documentation usuelle à
 Publicitas S.A., Lausanne.

Une très grande discrétion est assurée.

**MIKRON HAESLER**

Nous cherchons

**EMPLOYÉS
TECHNIQUES****Genre d'activité**

Elaboration de projets techniques, études pour
 offres dans le département ventes. Secteur mécanique.
 Convientrait à candidats ayant fait un apprentissage
 de mécanicien ou de dessinateur technique ou formation
 équivalente. Notions d'une deuxième langue
 désirées.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au
 groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision
 et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences
 de branches les plus diverses (automobile, robinetterie,
 serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Le perfectionnement technique des machines auto-
 matiques évolue constamment. Participer à la production
 d'une machine-outil, qui porte dans le monde entier la
 réputation de la qualité suisse, c'est développer son
 sens des responsabilités, remettre sans cesse à jour
 ses connaissances techniques, c'est s'accomplir profession-
 nellement.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel,
 M. J. Chenaux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S.A.
 Fabrique de machines-transferts
 rue du Collège 73, 2017 Boudry.
 Tél. (038) 42 16 52.

Nous engageons pour notre SUPER-CENTRE COOP
 Portes-Rouges 55 (ouverture 28 novembre 1973)

UN RESPONSABLE

RAYON HI-FI

UN ADJOINT DU GÉRANT

RAYON ALIMENTATION

Prestations sociales d'une grande entreprise.
13^{me} SALAIRE EN 3 ANS
 Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55.
 Tél. (038) 25 37 21, Interne 21.

Nous cherchons

représentant(e)

à la commission.
 Clientèle d'hôtellerie et d'industrie.

Faire offres sous chiffres
 28-20821, Publicitas,
 2001 Neuchâtel.

GARAGE DE LA PLACE
CHERCHE

**jeune employé
de bureau**

aimant le contact avec la clientèle, en vue de le former en qualité
 de réceptionnaire ; semaine
 de 5 jours.

Ecrire sous chiffres GE 1053 au
 bureau du journal.

Chaussures Bata
Hot Spot cherche

VENDEUSE

Débutante acceptée.
 Semaine de cinq jours.
 Entrée immédiate ou à convenir.
 Tél. 25 23 74.

FAV

C'est ici qu'aurait dû
 paraître aujourd'hui votre

PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt
 pour qu'elle soit demain
 dans la
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL



football

Championnat suisse de ligue A

La Chaux-de-Fonds sans problème terrasse Lugano à la Charrière

LA CHAUX-DE-FONDS - LUGANO 3-1 (1-1) MARQUEURS : Bernasconi 40me; Bosset 44me; Jaquet (penalty) 84me; Schriberichnig 87me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Forestier; Merillat, Jaquet, Schriberichnig, Veya; Zurcher, Sandoz, Brossard; Serment, Delavelle, Bosset. Entraîneur: Jaeger.

LUGANO : Prosperi; Dolci, Binieth, Lutrop, Pellegrini; Brenna, Rielander, Rebozzi; Beyeler, Ausderau, Bernasconi. Entraîneur: Lutrop.

LA faute (61me), Rodigari croché par un Chaux-de-Fonnoier, lui envoie un terrible coup de poing dans la figure, sous les yeux de l'arbitre; ce dernier avertit le Tessinois (86me). Coups de coin : 7-2 (4-1).

LUTROP CONTRAINT A LA DEFENSIVE Pendant 84 minutes, Lugano a pu croire au miracle. Jouant à la façon de... Lugano, c'est-à-dire procédant uniquement par contre-attaques, les visiteurs ont cru qu'ils pourraient au minimum ramener un point du Jura neuchâtelois. Il fallait profiter puisque l'arbitre M. Favre — absolument nul hier soir — permettait toutes les fautes, ne sanctionnant ni coups de pieds, ni rudes des visiteurs.

Mais voilà! Les Chaux-de-Fonnoiers ont un cœur « gros comme ça ». Et selon l'habitude que leur réussit si bien ces derniers temps, les hommes de Jaeger ont immédiatement pris le match en mains, lançant attaque sur attaque, procédant par un « fore-checking » de la plus belle veine,

contraignant surtout Lutrop, dont on connaît la puissance de tir devant le but adverse, à rester cantonné dans ses propres 16 mètres pour assurer le dernier rempart devant Prosper. Et Prosper eut du travail plein les bras, trop même...

SOIRÉE DE CAUCHEMAR C'est incroyable, ce que cette équipe chaux-de-fonnoière a réussi à faire lors de ses dernières sorties. Tous ces jeunes sans nom que l'on ne voulait voir que comme de valeureux « besogneurs », un peu simples dans leur jeu — et qui l'étaient effectivement — ont fait hier soir étalage d'un bagage technique étonnant. Bien soutenus par leurs compères Sandoz et Brossard, ils se mettent maintenant au diapason, et construisent un football de qualité.

Une nouvelle fois — on ne le répètera pas assez — Jaquet fut absolument parfait, ne se laissant jamais duper par les fins renards que sont Brenna et Bernasconi. On se demande si ce jeune ne mériterait pas une fois une sélection en équipe suisse B?

SPORTS



BATTUS. — Prosperi, qui va s'emparer du ballon devant Bosset, et Lutrop ont quitté la Charrière la tête basse. (Presservice)

Vidjak entraîneur à Fribourg EDENHOFER QUITTANT IMMÉDIATEMENT SA PLACE

Edenhofer quitte ses fonctions d'entraîneur du F.-C. Fribourg avec effet immédiat. Tel est en bref la nouvelle publiée hier soir par les dirigeants fribourgeois. Est-ce réaliste? Il est évidemment trop tôt pour en juger. Tout au plus peut-on se poser la question de savoir si cette rocade n'intervient pas trop tard. D'ailleurs Vidjak lui-même semble le penser. On connaît toutefois le palmarès de l'entraîneur miracle il convient donc d'attendre encore quelque temps pour savoir si l'opération à quelques chances de succès, mais il est évident que si Fribourg ne s'impose pas contre Lausanne alors tout sera vraisemblablement définitivement perdu. Du même coup, le rôle de Vidjak devindra symbolique.

LES 1000 KILOMÈTRES DE MONZA

Nouveau duel Ferrari - Matra en perspective

L'épreuve des 1000 kilomètres de Monza s'annonce passionnante; c'est au centième de seconde que la décision se fera si l'on en croit les essais. Deux prétendants à la victoire, Matra et Ferrari qui, sur son terrain, si l'on peut dire, doit tout mettre en œuvre pour ne pas décevoir les dizaines de milliers de « tifosi » qui ne manqueraient pas de s'amasser tout au long du circuit, Matra a engagé deux voitures, elles seront pilotées par Cervet et Beltoise, meilleur des essais en 1'21"13 et Pescarolo Larrousse, troisième temps des essais en 1'22"26. Comme d'habitude Ferrari a engagé trois voitures. L'équipage vedette étant celui formé par Jacky Ickx-Redman deuxième temps des essais, plus Reuteman

LES SUISSES Comme chaque année, nombre de Suisses sont venus tenter leur chance à Monza, au total une quinzaine d'Helvètes figuraient sur la liste des inscrits mais plusieurs d'entre eux ont déclaré forfait. Dans la catégorie des prototypes, Claude Haldi partage le volant d'une Porsche 908 en compagnie de l'Espagnol Fernandez. Son principal but: finir! Avec cette voiture, qui date de deux ans déjà et qui est sensiblement moins puissante que ses rivales, Haldi a réussi un chrono de 1'36"25 alors que le minimum requis n'est que de 1'40"52. Autant dire que le Suisse a fait preuve de beaucoup d'aisance. André Wicki sur une Porsche 908 plus ancienne celle-là, a éprouvé quant à lui quelques difficultés. Son temps de 1'39"59 en témoigne. « Le minimum nécessaire était extrêmement élevé », estimait le garagiste lausannois. Il fallait exiger le maximum pour parvenir à réaliser une bonne performance.

En fait, c'est Paul Keller sur une Porsche Carrera qui s'annonce comme le plus sérieux prétendant à la victoire dans la catégorie des voitures de grand tourisme. Keller a profité du déclassement des Porsche Carrera de l'équipe Martini qui avaient subi des modifications de suspension non autorisées. Pour sa part, Bernard Chenevière a été le premier des non qualifiés. Le Vaudois qui pilotait une Porsche 911 S en compagnie du champion suisse Peter Zbinden, n'a pu faire mieux que 1'40"71. 19 centèmes de seconde c'est peu. Autant dire rien. Et pourtant c'est parfois beaucoup trop. Chenevière l'a appris, hier à Monza, à ses dépens. Christen WENKER

MEILLEURS TEMPS 1. François Cervet (Fr) Matra-Sinca, 1'21"13 (moyenne 255,146). 2. Jacky Ickx (Be) Ferrari, 1'21"80 (253,056). 3. Henri Pescarolo (Fr) Matra, 1'22"26. 4. Beltoise (Fr) Matra 1'22"53. 5. Reuteman (Arg) Ferrari, 1'22"65. 6. Merzario (It) Ferrari, 1'22"67. 7. Bell (GB) Mirage, 1'22"82. 8. Redman (GB) Ferrari, 1'23"42. 9. Schenken (Aus) Ferrari, 1'23"43. 10. Larrousse (Fr) Matra, 1'23"59. 11. Hallwood (GB) Mirage, 1'23"67. 12. Pace (Bre) Ferrari, 1'24"05.

● Le Britannique Steve Thompson (25 ans) a remporté une épreuve de formule 5000, sur le circuit de Brands Hatch, comptant pour le championnat d'Europe de la catégorie.

Il y aura de la revanche olympique dans l'air Les Soviétiques attendus au coin du bois aux Etats-Unis

Toute l'Amérique sportive attend avec impatience la venue de l'équipe d'URSS, championne olympique, qui dès cette semaine va faire une tournée aux Etats-Unis au cours de laquelle elle participera à huit matches, dot six contre l'équipe nationale américaine. « The Russians are coming » (les Russes arrivent) : le titre de cette comédie a souvent été emprunté par la presse américaine pour mettre les leurs en garde à l'occasion de l'arrivée d'adversaires soviétiques, dont ils ont tout à redouter sur le terrain. Cette fois, ce n'est pas avec crainte, mais au contraire avec une satisfaction non dissimulée, que les Américains vont accueillir ceux qui, estimant-ils, leur ont frauduleusement souillé le titre olympique à Munich. Ils espèrent en effet que leurs représentants, « outre-gesement lésés » dans l'affaire des trois secondes à rejouer, leur donneront, six fois de suite, la leçon réparatrice qu'ils méritent et feront ainsi la preuve que malgré les apparences, la suprématie mondiale, en basketball, n'a pas changé de camp.

LE PAYS EFFRAYÉ C'est pourquoi le pays tout entier a été effrayé lorsque l'organisation universitaire, la N.C.A.A., lança l'interdit à ses licenciés d'accepter leur sélection afin de mettre dans un profond embarras sa rivale, l'A.A.U., organisatrice de la tournée des Soviétiques. Sans les universitaires, donc privés de ses meilleurs éléments, l'équipe nationale était vouée à subir sur son propre terrain un affront comme il n'était pas permis à un bon Américain de croire, ce qui a ému jusqu'aux politiciens. Le Congrès intervint donc et fit une telle pression sur les dirigeants universitaires qu'ils changèrent d'attitude, permettant ainsi aux Etats-Unis d'aligner face à leurs vainqueurs leur plus belle équipe, meilleure même que celle qu'on blâme pour s'être laissé usurper le titre olympique.

LES « GEANTS » Bob Cousy, qui fut il y a une quinzaine d'années, l'une des grandes vedettes du basketball professionnel, et qui est maintenant entraîneur des « Royals » de Kansas City, a été chargé de la préparation de la sélection nationale, formée de douze joueurs qui sont incontestablement l'élite amateur du moment. Son principal souci est de ne pas commettre la même erreur que l'entraîneur olympique Hank Iba, qui à Munich imposa une tactique offensive trop méthodique à ses joueurs. Cousy veut que les Américains « commandent » le rythme et procèdent par accélérations tout en appliquant un système défensif très serré, comme celui qui fait de l'Ucla (Université de Californie) la meilleure équipe universitaire du pays depuis plus de dix ans. Il pense, avec cette tactique, décontenancer la belle machine soviétique.

hockey sur glace

Boston a finalement été éliminé

Qui ne se souvient pas du magnifique travail défensif de Réjean Houle aux dépens de Bobby Hull, chaque fois que les Canadiens affrontaient les Black Hawks de Chicago? Au « Memorial Auditorium » de Buffalo, l'inspecteur Scully Bowman a lancé un autre appel au rapide et combatif joueur de centre afin de museler son ancien coéquipier du Canadien junior, Gilbert Perreault, la bougie d'allumage de l'équipe dirigée par Joé Crozier. Et Houle, en compagnie de Jim Roberts et Murray Wilson, a, encore une fois, merveilleusement collaboré au plan

De notre correspondant à Montréal Jarco Jojic

de son instructeur pour limiter les efforts de Perreault-Martin-Robert et anéantir la rentabilité de la connection française.

VICTOIRE DÉCISIVE Ainsi, grâce à l'efficacité et opiniâtreté travail de Houle et à une tenue parfaite des autres joueurs montréalais, le Canadien a mérité une éclatante victoire de 4-2 sur les Sabres. Ce triomphe du Bleu-Blanc-Rouge met fin aux espoirs de Buffalo de créer une surprise dans la série « A » de la coupe

Leuenberger à Berne

Après s'être assuré les services de Bruno Witzler, le C.-P. Berne a encore engagé l'international Hugo Leuenberger (26 ans). L'engagement du défenseur du H.-C. Uzwil a été confirmé mardi

Mouvements à Fleurier

Arrivés : Bernard Tschanz (Yverdon); Michel Girard (La Chaux-de-Fonds); Jean-Hugues Walther (Langenthal). Départs : Jacques Pousaz (destination inconnue, probablement Genève Servette); Philippe Michaud (prêté à Serrières); François Neuschwander (retour aux Ponts-de-Martel); Albert Martin (Neuchâtel); Jean-Pierre Huguenin (Montmolin). Entraîneur : Réal Vincent, Canadien (ancien). Jean-Paul DEBROT

cyclisme

Paris - Vimoutiers

Delépine vainqueur sur le fil

Alors que, généralement, les difficultés du parcours créent une sévère sélection, c'est par une arrivée au sprint que s'est terminée le Paris-Vimoutiers. Le jury a même dû avoir recours à la photo-finish pour départager les Français Régis Delépine et Alain Santy qui, en compagnie d'un troisième Français, André Mollet, et du Hollandais Gérard Vianen, avaient réussi à quitter le groupe de tête dans la dernière difficulté, le « mur » de Champeaux, situé à neuf kilomètres de l'arrivée. Delépine, Santy, Mollet et Vianen ont devancé de sept et douze secondes leurs

volleyball

Championnat régional au niveau des juniors

Poursuivant le tour d'horizon à la fin de ce championnat régional, abordons les catégories juniors. Le nombre d'équipes inscrites reflète exactement le pourcentage filles et garçons pratiquant ce sport au niveau national, puisque l'on compte 2/3 de filles pour 1/3 de garçons. On peut évidemment se demander pourquoi cette différence? Elle réside en 2 faits essentiels : 1) On a longtemps dit que ce sport était uniquement réservé aux filles, et depuis deux ans environ, et surtout depuis la finale olympique de Munich, on a constaté qu'il fallait aussi pour ce sport d'énormes qualités physiques. 2) Le manque de structures et de licenciés ne nous permettait pas d'offrir aux garçons une compétition intéressante avec des déplacements réguliers et les jeunes qui pratiquaient notre sport pour la plupart, étaient ceux qui n'avaient pas réussi dans d'autres sports.

Si le niveau général de notre championnat régional juniors est encore assez bas, il est toutefois réjouissant de constater des progrès depuis l'année dernière. Et nous espérons que l'effort fait par la fédération pour améliorer le niveau des entraîneurs permettra de hausser encore le niveau des années à venir. Chez les filles, SFG La Coudre et SFG Bevaix, il chez les garçons VBC Ch-de-Fonds participent au tour qualificatif pour les finales suisses juniors. Nous leurs souhaitons bonne chance. Juniors féminins : 1. La Coudre 14-28 — 2. Bevaix 14-23. — 3. Ecole de commerce Ch-de-Fds 14-23. — 4. Peseux 14-22. — 5. Neuchâtel Xamax 14-19. — 6. Avenches 14-19. — 7. Chaux-de-Fonds 14-19. — 8. Valtréns 14-15. Juniors masculins : 1. Chaux-de-Fonds 16-32. — 2. Neuchâtel Xamax 16-17. — 3. Bevaix 16-25. — 4. Avenches 16-17. — 5. Neuchâtel Xamax II 16-17.

Les séries de la Coupe Stanley

Stanley et permet au champion de la division Est d'accéder à la demi-finale des séries éliminatoires.

En effet, si le « Tricolore » n'avait pas affiché une performance digne de sa réputation au cours des deux dernières parties, il a frappé comme l'éclair dans le fief des Sabres. Une foule partisane de 17.000 personnes a réservé une ovation monstre à ses favoris dès leur entrée sur la glace. A cause de l'importance de la rencontre, les Sabres ont indubitablement forcé le jeu. Le Canadien s'est replié sur sa défensive et a précésoin d'un solide jeu de position contre lequel Buffalo n'a rien pu faire. La brigade défensive montréalaise, c'est-à-dire Lapointe, Bouchard, Laperrière et Savard, a joué une partie du tonnerre. Elle fut très étonnée et n'a pas fourni beaucoup d'ouverture aux rapides patineurs tels que Meehan, Luce, Robert et Martin.

L'issue de la rencontre, en fait s'est jouée dès la première période alors que le Canadien a enfilé 4 buts sans réplique. A ces moments-là, le Canadien a fait preuve d'opportunisme et n'a pas raté les occasions qui se sont offertes à lui. Ainsi, successivement,

Résultats Série A : Montréal - Buffalo 2-3, Buffalo - Montréal 2-4. Série B : New-York - Boston 6-3. Série C : Chicago - Saint-Louis 6-1. Série D : Minnesota - Philadelphie 2-3, Philadelphie - Minnesota 4-1.

Classements Série A : 1. Montréal 6 matches, 8 points; 2. Buffalo 6-4. Série B : 1. New-York 5-8; 2. Boston 5-2. Série C : 1. Chicago 5-8; 2. Saint-Louis 5-2. Série D : 1. Philadelphie 6-8; 2. Minnesota 6-4.

Comptes 1. Perreault (Buffalo) 10 points, 3 buts, 7 passes; 2. Mikita (Chicago) (9-1-8); 3. Cournoyer (Canadien), R. Robert (Buffalo), Vickers (New-York) et D. Hull (Chicago) 8 points.

Le calendrier de la poule d'ascension en ligue nationale A La Fédération suisse a fixé de manière définitive les matches restant à jouer dans la poule de promotion en ligue A : 21 avril : Sion - Pregassona - 28 avril : Martigny - Sion, Pregassona - Pully. 5 mai : Pregassona - Sion, Martigny - Pully. 12 mai : Pully - Pregassona, Sion - Martigny.

Les « mondiaux » de 1980 aux Etats-Unis? La ville de Jacksonhole (Wyoming) a été retenue par la Fédération américaine de ski comme candidate à l'organisation des championnats du monde de ski de 1980, pour le compte des Etats-Unis.

ski

CLASSEMENT

1. Régis Delépine (Fr) les 237 km en 5 h 41' (moyenne 41,821); 2. Alain Santy (Fr); 3. André Mollet (Fr); 4. Gérard Vianen (Ho) même temps; 5. Harry Jansen (Ho) à 7'; 6. Tollet (Fr); 7. Bouloux (Fr); 8. Zoetemelk (Ho); 9. Martin (Fr); 10. Botherel (Fr); 11. de Koeken (Ho); 12. Bellone (Fr); 13. Nogues (Fr); 14. Coroller (Fr); 15. Delisle (Fr) même temps; 16. Julien (Fr) à 12". Le peloton a terminé à 125".

WATERPOLO

● L'équipe d'Italie a remporté le tournoi international pour juniors de Gènes. Elle n'a devancé l'Espagne que grâce à son meilleur « goal-average ». Les Ibériques ont perdu toute chance de s'imposer en s'inclinant devant l'Allemagne de l'ouest (3-4).

BOXE

● Les mi-lourds américains Mike Quarry et Hal Carrol ont fait match nul en dix reprises au Madison Square Garden de New-York. Mike Quarry doit rencontrer, le 10 mai à Copenhague, le Danois Tom Bogs, champion d'Europe des poids moyens, lequel a annoncé qu'en cas de victoire, il abandonnerait sa couronne européenne des moyens pour viser celle de mi-lourds.

YACHTING

● Les Suisses ont dominé la coupe européenne de 505, qui s'est déroulée sur le plan d'eau de l'île de Bendor. Au classement final, les concurrents helvétiques ont en effet pris les trois premières places.

AUTOMOBILISME

● Deux pilotes suisses se sont mis en évidence dans la course de côte de Lenzwiler, au Luxembourg. Ruedi Janslin (Muttentz) s'est imposé en catégorie sport au volant d'une Chevron 1600 (59"79) alors que Kurt Schwarzenbuber, sur Gordini, fut le plus rapide en voitures de série de 1000 à 1300 cmc. Il a été crédité de 1'17"33. Le meilleur temps de la journée a été obtenu par le Luxembourgeois Nick Goop, sur une Brabham de formule deux, en 55"26 (pour les 2 km).

Classement Ligue A

1. Bâle	19	11	4	4	36-23	26
2. Grasshoppers	19	10	5	4	41-23	25
3. Winterthur	19	9	5	5	31-18	23
4. Sion	19	9	5	5	25-24	23
5. Zurich	19	8	6	5	26-20	22
6. Lugano	19	7	8	4	22-23	22
7. Servette	19	7	3	7	29-19	21
8. Lausanne	19	7	5	7	32-22	19
9. Young Boys	19	6	8	5	28-27	19
10. La Chaux-de-Fds	19	6	6	7	24-30	18
11. Chasso	19	6	4	9	15-29	16
12. Saint-Gall	19	5	3	11	22-37	13
13. Fribourg	19	2	6	11	16-31	10
14. Granges	19	3	3	13	13-34	9

automobilisme

De notre envoyé spécial

de s'amasser tout au long du circuit, Matra a engagé deux voitures, elles seront pilotées par Cervet et Beltoise, meilleur des essais en 1'21"13 et Pescarolo Larrousse, troisième temps des essais en 1'22"26. Comme d'habitude Ferrari a engagé trois voitures. L'équipage vedette étant celui formé par Jacky Ickx-Redman deuxième temps des essais, plus Reuteman

basketball

Le calendrier de la poule d'ascension en ligue nationale A

La Fédération suisse a fixé de manière définitive les matches restant à jouer dans la poule de promotion en ligue A : 21 avril : Sion - Pregassona - 28 avril : Martigny - Sion, Pregassona - Pully. 5 mai : Pregassona - Sion, Martigny - Pully. 12 mai : Pully - Pregassona, Sion - Martigny.

Les « mondiaux » de 1980 aux Etats-Unis?

La ville de Jacksonhole (Wyoming) a été retenue par la Fédération américaine de ski comme candidate à l'organisation des championnats du monde de ski de 1980, pour le compte des Etats-Unis.

ski

CLASSEMENTS

1. Régis Delépine (Fr) les 237 km en 5 h 41' (moyenne 41,821); 2. Alain Santy (Fr); 3. André Mollet (Fr); 4. Gérard Vianen (Ho) même temps; 5. Harry Jansen (Ho) à 7'; 6. Tollet (Fr); 7. Bouloux (Fr); 8. Zoetemelk (Ho); 9. Martin (Fr); 10. Botherel (Fr); 11. de Koeken (Ho); 12. Bellone (Fr); 13. Nogues (Fr); 14. Coroller (Fr); 15. Delisle (Fr) même temps; 16. Julien (Fr) à 12". Le peloton a terminé à 125".

WATERPOLO

● L'équipe d'Italie a remporté le tournoi international pour juniors de Gènes. Elle n'a devancé l'Espagne que grâce à son meilleur « goal-average ». Les Ibériques ont perdu toute chance de s'imposer en s'inclinant devant l'Allemagne de l'ouest (3-4).

BOXE

● Les mi-lourds américains Mike Quarry et Hal Carrol ont fait match nul en dix reprises au Madison Square Garden de New-York. Mike Quarry doit rencontrer, le 10 mai à Copenhague, le Danois Tom Bogs, champion d'Europe des poids moyens, lequel a annoncé qu'en cas de victoire, il abandonnerait sa couronne européenne des moyens pour viser celle de mi-lourds.

YACHTING

● Les Suisses ont dominé la coupe européenne de 505, qui s'est déroulée sur le plan d'eau de l'île de Bendor. Au classement final, les concurrents helvétiques ont en effet pris les trois premières places.

A LA BASE DE TOUTES BONNES
AFFAIRES, VOUS TROUVEREZ...

Exposition et atelier : avenue des Portes-Rouges 149

TANNER

APPAREILS MÉNAGERS

NON SEULEMENT IL VEND, MAIS
IL RÉPARE... APPAREIL **A.E.G.**

NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 31

airtour
suisse



Majorque

6 jours **198.-**
dès Fr.

Costa de la Luz

15 jours **523.-**
dès Fr.

Tunisie

8 jours **395.-**
dès Fr.

Iles Canaries

8 jours **495.-**
dès Fr.

wagons-lits **COOK** Votre agence
de voyage

Neuchâtel : place Pury 1
Tél. (038) 24 41 51

**Si vous perdez
vos cheveux !**

n'attendez pas de devenir tout à fait
chauve. Réagissez !

Prenez rendez-vous en téléphonant au
(038) 25 59 91.

On vous rassurera.

Chromages

Nickelages. — Décapages. —
Promatissages, etc.,
Vite et bien servi par
CHROMAG, MARIO CARRERA,
2016 CORTAILLOD,
rue de la Fin.

**Transports de planos
Déménagements
GRANDIDIER**

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

Plants

**framboisiers
fraisiers
ronces sans épines**

Bruno Roethlisberger,
2075 Thielle-Wavre,
Tél. (038) 33 19 69.

DÉMÉNAGEMENTS

Toutes directions - Suisse et France

POLDI JAQUET

Neuchâtel Tél. 25 55 65

Café-restaurant du Théâtre

NEUCHÂTEL

Bien manger

Menu du jour - Spécialités
à la carte - Mets de brasserie

(Nous acceptons toujours les bons
REKA de la Caisse suisse de
voyages.)

Entreprise de nettoyages

Molliet

Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas,
bâtiments neufs, bureaux, maga-
sins, vitrines.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

**BANQUE
COURVOISIER S.A.**

2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64

Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____

Rue _____

Localité _____ FAN

OFFRES D'EMPLOIS

SEITZ S.A., pierres d'horlogerie, les Brenets,
cherche pour son département exportations

EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

pour travaux de correspondance, offres, facturation,
formalités d'exportation, etc.
Connaissances d'allemand nécessaires, d'anglais
souhaitées, mais pas indispensables.
Ambiance jeune et agréable.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou téléphoner à Seitz S.A., 2416 les
Brenets, tél. (039) 32 11 12.

Pour notre service de gérance d'immeubles, nous
cherchons

COLLABORATRICE

Travail indépendant et varié, semaine de 5 jours.
Entrée à convenir.
Adresser offres écrites à ED 1059 au bureau du
journal.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
ET DE LA FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL S.A.

engage, pour début mai 1973,
personne stable, désirant travailler
la nuit (40 heures en 5 nuits),
de 23 h 30 à 4 h 30 et de 5 h à
8 h = 8 h, pause d'une demi-
heure incluse, dans son départe-
ment de la rotative, en qualité de

COLLABORATEUR D'IMPRESSION

Nous désirons à ce poste un
homme sérieux, régulier, faisant
preuve de bon sens.
Nous accordons un bon salaire,
pour un travail précis. Le candidat
bénéficiera des avantages du ser-
vice de nuit.

veuillez téléphoner ou écrire au
chef technique du service des
journaux, tél. (038) 25 65 01 (in-
terne 253), Saint-Maurice 4,
Neuchâtel.

Maculature en vente
au bureau du journal

Le Grenier

les Geneveys-sur-Coffrane

Rôtisserie-Hôtel-Bar-Dancing

engage :

**filles ou garçon
de buffet
sommelière
commis de cuisine**

Faire offres à la direction en télé-
phonant au (038) 57 13 66
ou 57 17 87.

Pour cabinet médical, environs de
Neuchâtel,

AIDE MÉDICALE

est demandée.

Faire offres sous chiffres
28-20830 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

Restaurant de l'Hippocampe
Bar-Dancing « Chez Gégène »,
Bevalx,

cherche

UNE FILLE DE SALLE

connaissant les deux services.

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (038) 46 18 44.

Bureau de la ville cherche

employée de bureau

pour la réception et pour son
service de gérance immobilière.

Semaine de 5 jours. Caisse de
retraite.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres sous chiffres
HG 1062 au bureau du journal.

On cherche

SERVEUSE

dans tea-room dès le 1er mai.
Nourrie, bons gains. Congé di-
manche et lundi.

Tea-room Knecht, pl. du Marché.
Tél. 25 13 21.

A vendre

Yamaha 125 route

1970, parfait état.
Tél. 25 85 68.

A vendre

Citroën GS club

1972, 11.000 km, prix
avantageux.
Tél. (038) 31 64 79.

A vendre

R 16 TS

modèle 1970,
47.000 km.
Tél. (038) 61 27 13.

A vendre

MG BGT

1970, 31.000 km.
Téléphoner dès
19 h au
(038) 31 24 57.

A vendre

VW 1200

1962, bon état
de marche,
prix intéressant.
Tél. (038) 33 40 88,
dès 18 heures.



**GARAGE WASER
NEUCHÂTEL**

Occasion soignée

Spitfire M K 3

Cabriolet sport
3 places, 1968,
39.000 km.
Garantie 3 mois.
Prix 4500 fr.
Grandes facilités
de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre

YAMAHA 250 DTZ TRIAL

modèle 1972,
état neu.
Taxes, assurances
payées.

Tél. (038) 26 08 22.

BELLE OCCASION

JEEP WILLYS CARROSSÉE

expertisée, parfait état.
Garage M. Bardo, Neuchâtel,
Sablons 47.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

BATEAU CRUISER

cabine, longueur 5 m 60, largeur
2 m, polyester,
construction Stämpfli 1968, état
impeccable, avec moteur hors-
bord 75 CV.
Bâche neuve. Prix intéressants.

Tél. (038) 41 26 15.

OCCASION UNIQUE

AUDI 100 LS

1970, verte, expertisée,
parfait état.
Prix intéressant.
Garage M. Bardo, Sablons 47,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

DEMANDES D'EMPLOIS

Professeur de ski (SI)

cherche situation en Suisse ro-
mande, région de Neuchâtel ou
aux environs, lui donnant la pos-
sibilité d'apprendre le français.

Faire offres à Armin Knutti,
c/o F. Schöni, Gwattstrasse 47,
3604 Dürrenast-Thoune.

VENDEUSE

Suisse allemande, ayant quel-
ques connaissances de la langue
française, cherche emploi en
Suisse romande, de préférence
dans parfumerie, région de Neu-
châtel ou aux environs.

Faire offres à l'adresse suivante :
Armin Knutti, c/o F. Schöni,
Gwattstrasse 47,
3604 Dürrenast-Thoune.

JEUNE FILLE

(17 1/2 ans) cherche travail en
Suisse romande, pendant ses va-
cances d'été (8 juillet au 10 sep-
tembre), pour perfectionner son
français.

Adresser offres à Evi Hegglin,
Rigligweg 12, 6415 Arth.

OUTILLEUR

Suisse allemand, avec connais-
sance de la langue française,
cherche emploi en Suisse roman-
de, région de Neuchâtel ou aux
environs.
Faire offres avec possibilités de
gain à :
Armin Knutti, c/o F. Schöni,
Gwattstrasse 47,
3604 Dürrenast-Thoune.

Jeune homme

cherche place

stable comme

concierge

dès le mois d'août,
dans une banque
uniquement, région
de Neuchâtel.
Désire avoir à sa
disposition studio
meublé à prix
modéré,
et à proximité.
Adresser offres
écrites sous chiffres
CB 1057 au bureau
du journal.

Prof. médicales

Dr. V. Marjanovic

médecin dentiste,
BOUDRY

ABSENT

Jusqu'au samedi
28 avril 1973.

COMMERCE

Commerce

RADIO-TV

d'excellente renommée à remettre
dans ville de Suisse romande.

Adresser offres sous chiffres
28-20811, à Publicitas, Lausanne.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

REGULATEUR ; chaises anciennes ; divers
objets. Tél. 31 60 06.

POUSSE-POUSSE Helvétia, très bon état.
Tél. 24 52 65.

MEUBLES BATEAU neufs, à céder, faute de
place, avec rabais important. Tél. 31 42 01,
heures repas.

FUSIL DE CHASSE, allemand, de 1890, triple
canon, pièce de collection. Tél. 24 54 37,
après 20 heures.

SUPERBE MOISE garni, état neuf. Prix à
discuter. Tél. 31 72 63.

TABLE DE CUISINE et 4 tabourets (bois,
110 x 70), en parfait état, à enlever pour
40 fr. Tél. 41 28 36, dès 12 h 30.

URGENT, CUISINIÈRE à gaz, 5 feux. Télé-
phone 24 15 45.

2 BARAQUES DE JARDIN et un petit pou-
lailler. Tél. 33 11 58, dès 18 heures.

POUSSE-POUSSE Wisa Gloria bleu marine,
intérieur rouge, très bon état, bas prix.
Columbert, Tél. 41 19 95.

Demandes à louer

CHAMBRE ou STUDIO meublés, indépen-
dants, salle de bains ou douche, au centre.
Prière de téléphoner aux heures de bureau
au 33 57 61.

POUR LE 1er MAI, chambre pour jeune fille,
si possible près de la gare. Tél. 25 11 70.

CHALET ou MOBILHOME ou CARAVANE
est demandé à louer pour mai, juin, juillet,
août et septembre, région lac de Neuchâtel,
Biègne ou Morat. Tél. (039) 23 84 63.

CHAMBRE CONFORTABLE, à Neuchâtel, est
cherchée pour jeune fille. Tél. 25 87 32-33,
durant les heures de travail.

APPARTEMENT de deux ou une pièce, au
plus tôt. Tél. (039) 23 15 13.

URGENT, appartement deux pièces, avec
cuisine et salle de bains. Tél. 24 42 16.

D'URGENCE ! Cave facilement accessible à
Neuchâtel ou aux environs. Tél. 25 67 42.

MONSIEUR CHERCHE CHAMBRE au centre.
Adresser offres à GG, case postale 598,
Neuchâtel 1.

Fr. 200.- DE RECOMPENSE, à qui me trou-
vera appartement 2 1/2-3 pièces, confort,
région Neuchâtel, Corcelles, M. Manuel
Jimenez, Grand-Rue 3, Cormondrèche.

WEEK-END à l'année. Urgent. Tél. 33 35 68.

Offres d'emplois

ON CHERCHE PERSONNE pour l'après-midi,
travail facile, pour la ville. Tél. 31 50 88,
heures repas.

Divers

PUERICULTURE : Soins aux bébés. Pro-
chaine leçon, jeudi 26 avril, de 14 h 30 à
15 h 30, faubourg du Lac 17. Entrée libre.
Renseignements : tél. 25 48 03.

IL S'APPELLE YOGA ; c'est un chien d'une
année, fidèle, affectueux, aimant les enfants.
Devant m'en séparer, je le donnerais à de
gentils maîtres pouvant lui assurer de bons
soins, si possible à la campagne. C'est un
bon gardien. Tél. 41 28 36, dès 12 h 30.

QUELLE JEUNE FILLE s'intéresserait à un
voyage outre-mer (pays de langue an-
glaise) ? Ecrire à AZ 1055 au bureau du
journal. Joindre photo.

A louer

STUDIO pour le 26 avril (2 personnes), au
centre. Tél. 25 66 15.

JOLIE CHAMBRE indépendante, au centre.
Tél. 25 66 15.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, à
5 minutes de la gare. Tél. 25 46 53.

CORCELLES, BELLE CHAMBRE, confort,
dans villa, 145 fr. Tél. 31 18 03.

PETIT APPARTEMENT à Buttes, 2 chambres
et toutes dépendances, meublé, conviendrait
pour logement de week-end, libre dès fin
avril. Renseignements au (038) 61 15 15.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, chauffée,
douche, à employé sérieux. Téléphone
25 58 90.

GARAGE POUR le 1er mai, quartier Mor-
nets, rue de Bâle, le Landeron. Tél. 51 11 81.

BELLE CHAMBRE, confort, à jeune fille,
libre 15 mai. Tél. 25 26 22.

SAINT-BLAISE, APPARTEMENT 1 pièce, cui-
sine, salle de bains, pour mai ou à con-
venir. Adresser offres écrites à BA 1056 au
bureau du journal.

APPARTEMENT MODESTE, deux pièces,
cuisine, à proximité immédiate du centre.
Loyer 110 fr. Adresser offres écrites à
GF 1061 au bureau du journal.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, avec
douche. Tél. 33 39 08.

VACANCES GRAND CONFORT, A VERBIER,
appartement 4 1/2 pièces, 6 à 9 lits, 2 salles
de bains, vaste séjour avec cheminée, cui-
sine-bloc, etc., à 2 minutes du centre. Mai,
juin, septembre, octobre : 350 fr. par
semaine. Juillet 450 fr. Tél. 42 16 35.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à de-
moiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes d'emplois

SOMMELIERE cherche place du lundi au
vendredi, du 1er au 18 mai. Région Saint-
Aubin - Neuchâtel. Tél. (038) 51 15 62.

Demandes à acheter

CHAUFFE-EAU à gaz. Tél. 33 29 13.

UN BOILER ELECTRIQUE, 30 litres. Roger
Berthoud, Boudry. Tél. 42 10 51.

POUR VOILIER, une grande voile de 10 m2
environ, 1 foc de 5 m2. Tél. 24 35 79.

FUSILS, SABRES, PISTOLETS et vieux ké-
pis, paiement comptant. Tél. (024) 3 17 49.

OFFRES D'EMPLOIS

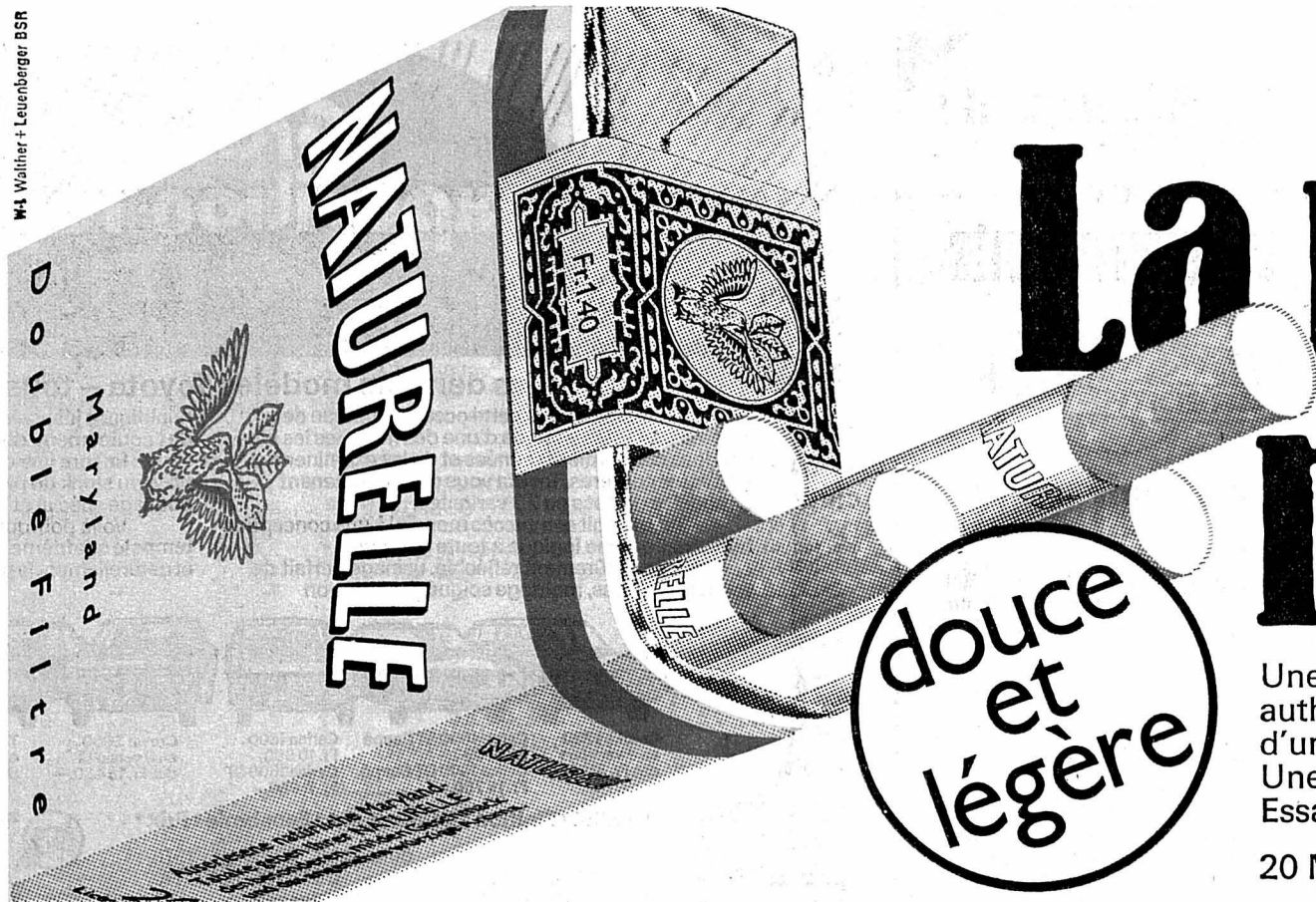
GARAGE DES FALAISES S.A.
cherche
mécaniciens sur autos
Téléphoner, pour prendre rendez-vous, au (038) 25 02 72.

On cherche
DAME
pour le ménage, le matin; congé dimanche et lundi.
Faire offres à:
Boulangerie Knecht,
passe du Marché, Neuchâtel.
Tél. 25 13 21.

Pour entrée immédiate ou date à convenir, on cherche

OUVRIÈRES

Faire offres ou se présenter à
COSMO S.A., Charrière 12,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 26 36.



La nouvelle naturelle

Une Maryland toute nouvelle, authentique et naturelle, d'une saveur aromatique. Une cigarette particulièrement douce et légère. Essayez-la.

20 Maryland Double Filtre Fr. 1.40

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

engage tout de suite ou pour époque à convenir :

- mécanicien en étampes**
- mécanicien de précision**
- * **mécanicien réglleur**
- * **mécanicien aléseur**
- * **mécanicien rectifieur**
- * **mécanicien fraiseur**

Nous offrons aux personnes désireuses de CHANGER DE MÉTIER et dotées d'une certaine habileté manuelle, une FORMATION RAPIDE.

La rémunération correspond aux exigences du poste, les prestations sociales sont d'actualité, et l'ambiance de travail est dynamique et constructive.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres manuscrites ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 53 33 33

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

CARACTÈRES S.A. NEUCHÂTEL

cherche :

personnel féminin

pour différents travaux en atelier

régleurs

pour mise en train de machines automatiques

mécaniciens faiseurs d'étampes
mécaniciens - outilleurs

mécaniciens et aides - mécaniciens

pour différents travaux tels que :

- POINTAGE
- FRAISAGE
- RECTIFIAGE
- AFFUTAGE
- TOURNAGE
- MONTAGE
- et
- CONTROLE

Nous offrons un travail très varié et la possibilité de permuter sur les différentes machines de notre atelier de mécanique.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté, à notre usine, rue du Plan 30.



AUTOPHON

Notre département ADMINISTRATION RGT vous offre la place de débutante pour la

correspondance française et différents travaux de bureau

Possibilité de se perfectionner dans la langue allemande et de se développer dans toute la pratique du bureau.

- Ambiance de travail agréable
- Semaine de cinq jours
- Horaire de travail libre
- Cantine à disposition à prix avantageux
- Entrée immédiate ou à convenir.

AUTOPHON S.A., Radio et Télévision, 8952 Schlieren (ZH).
Tél. (01) 79 99 66, interne 240, Monsieur Jenne.



MADemoiselle

Si vous êtes...

- de langue maternelle française
 - rapide, discrète et consciencieuse,
 - douée d'un caractère agréable...
- ... nous pouvons vous proposer un emploi de

secrétaire sténo-dactylographe

auprès de l'un de nos directeurs.

Nous pouvons également vous offrir la possibilité de collaborer avec notre service du personnel.

Nos conditions d'engagement et nos prestations sociales sont celles d'une entreprise moderne.

Sans engagement de votre part, notre service du personnel vous renseignera volontiers.

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, internes 208 et 315.

PRODUITS PERFECTONE S.A., cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

1 TOURNEUR QUALIFIÉ

pour tour CERlikon équipé du système à copier ;

1 MÉCANICIEN DE PRÉCISION

pour montage d'appareillage ;

2 AIDES-MÉCANICIENS

1 CHEF D'ATELIER

bonnes connaissances du câblage, soudage de circuits imprimés, circuits intégrés, bobinage et contrôle.

Nous offrons postes stables et bonnes conditions de travail.
Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à :
PRODUITS PERFECTONE S.A., rue de Morat 7, 2500 Bienne.
Tél. (032) 3 09 34, interne 33.

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

jeune collaborateur commercial de classe d'élite

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

- Votre candidature sera retenue si vous avez :
- une bonne formation commerciale ou générale
 - quelques années d'expérience fructueuses
 - le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
 - l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

- Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :
- grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
 - formation et introduction hautement qualifiées
 - possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition.

Envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres W 920272-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

Délégué commercial

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un délégué commercial.

Travail intéressant et bien rémunéré.

Faire offres avec curriculum vitae et photo, sous chiffres PD 901407, à Publicitas, 1002 Lausanne.

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

EMPLOYÉES

Genre d'activité

Comptabilité : caisse, perforation IBM, dactylographie de statistiques.
Publicité : divers travaux de bureau, dactylographie. Travail indépendant.
Vente : correspondance française et allemande, notions d'anglais souhaitées.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à l'évolution de notre entreprise ? Vous pouvez, par votre sens des responsabilités, votre facilité dans les contacts humains, et pour autant que vous aimiez travailler d'une manière indépendante, trouver l'emploi qui vous donnera satisfaction.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenux, pour obtenir un rendez-vous.
MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
rue du Collège 73, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 16 52.



**SOYEZ EN
FORME, ELIMINEZ
LES TOXINES.**

Eau minérale naturelle sulfatée calcique.

Vittel
L'eau neuve de vos cellules.



**Renseignements
et
recouvrements**



en sait plus

Succursales à : Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, la Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, Saint-Gall, Weinfelden, Winterthour, Zoug, Zurich.

TRAVAIL A DOMICILE

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant. GISO, Gilgen + Somain, 4563 Gerlafingen.

**L'IMPRIMERIE
CENTRALE S.A.**

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

J'entreprends tous travaux de

**PEINTURE
PAPIERS PEINTS**

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 48.

MARIAGE

Veuf, sérieux, bonne éducation, ayant maison confortable, désire rencontrer dame aisée, de 60 à 68 ans, sympathique, affectueuse, de physique agréable. Discrétion assurée. Ecrire sous chiffres GH 828 au bureau du journal.

**Grande
exposition Toyota**

Les derniers modèles Toyota — tous à la fois.

Ne manquez pas cette occasion unique de voir de près toutes les voitures d'une des marques les plus vendues ces dernières années et de les examiner sur toutes les coutures. Toyota vous offre maintenant 6 modèles de base en 23 variantes.

Toyota doit son succès mondial à une conception industrielle d'une logique à toute épreuve: construction mûrement réfléchie, usinage parfait de toutes les pièces, montage soigné et exécution

minutieuse jusque dans les détails, richesse étonnante de l'équipement, dispositifs de sécurité.

Encore une chose: chaque garage Toyota dispose du stock de pièces de rechange nécessaire, d'un outillage spécial et d'un personnel bien formé.

Voilà pourquoi Toyota est devenu en peu de temps le quatrième constructeur mondial d'automobiles et naturellement le premier au Japon.



Corolla 1200 en 4 versions dès Fr. 8190.-

Celica 1600 ST Coupé Fr. 12 990.-
Celica 1600 GT Coupé Fr. 15 750.-

Carina 1600 Fr. 10 990.-
Carina 1600 ST Fr. 11 890.-

Crown 2600 en 8 versions dès Fr. 16 450.-

Toyota 2000 en 3 versions dès Fr. 12 995.-

Toyota 2300 en 4 versions dès Fr. 15 500.-

Qualité * Finition * Equipement * Economie * Prix *

Du vendredi 27 au dimanche 29 avril 1973, de 10 h à 21 h, CENTRE TOYOTA, Garage Ernest Bourquin, 2517 Dlesse. Tél. (032) 85 16 51.

HF/80.11/73

TOYOTA
en toute confiance

Toyota — le plus grand producteur d'automobiles du Japon

COURS DU SOIR

Français
Allemand
Anglais

Correspondance

française et anglaise

Orthographe

française

Comptabilité

Sténographie

Dactylographie

Bénédict

13, ruelle Vaucher, tél. 25 29 81

COURS DE FRANÇAIS

Après-midi, 2 fois par semaine 3 degrés, pas de débutantes.

Inscriptions par téléphone au 25 55 51 de 9 h à 11 h 30, et de 15 h à 18 heures.

Encadrements
Tableaux
Couleurs pour artistes

Vente du soir, jeudi jusqu'à 21 h

M. FLURY

Rue Centrale 12 - Bienne - Tél. 2 45 05

Au Vison Sauvage

FOURRURES

Grand-Rue 1 Neuchâtel Tél. 24 16 30

Fermé du 27 au 30 avril

(Exposition Internationale de la fourrure à Francfort).

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel

Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ

Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

**JE VOLE
DAN-AIR SKYWAYS...**



BERNE-LONDRES
EN DIRECTE
RESERVATIONS
NOTRE AGENT DE
VOYAGES DU
air-terminal
L'AVENIR ASSURÉ
TÉL. 031/25 41 41

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
D'ACTIONNAIRES**

MM. les actionnaires des sociétés ci-après sont convoqués en assemblées générales pour le **jeudi 26 avril 1973**, aux heures indiquées ci-dessous, en l'étude de Mes Ch.-Ant. Hotz & B. de Montmolin, 2, ruelle W.-Mayor, avec l'ordre du jour suivant :

opérations et nominations statutaires

Société Immobilière du Bois de l'Hôpital	10 h 30
Société Immobilière de la rue de la Côte	11 h 00
Société Immobilière de la rue Bachelin	11 h 30

Les bilans, les comptes de pertes et profits, les rapports des conseils d'administration et des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Pour participer aux assemblées, les actionnaires devront être porteurs de leurs titres d'actions ou d'un récépissé de ceux-ci.

Neuchâtel, le 3 avril 1973.

NEUCHÂTEL 31 MAI 1973
PIERRE-À-BOT Jeudi de l'Ascension

Marche populaire

**du 125^e
anniversaire
de la République
et Canton de Neuchâtel**

Quinzaine
de
Neuchâtel

Les bulletins d'inscription peuvent être retirés au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS, à l'agence de voyages WITTEWIT et dans les magasins UNIPHOT.

Dernier délai pour les inscriptions : **samedi 5 mai 1973.**

**Point
choc!**

Chaussures
enfants, box véritable très
souple. Semelle
caoutchouc extra-robuste.
En brun: 28-39 29.90
En Bleu: 28-35 29.90



**Bata
Bata
Bata
Bata**

Neuchâtel: rue du Seyon, faubourg du Lac. La Chaux-de-Fonds: av. Léopold-Robert 38. Le Locle: rue Daniel-Jean-Richard.

NOTRE FEUILLETON

CHIMÈRES

Roman

par
HÉLENE SIMART

26

— Si proches et si lointains de la civilisation, murmura Catherine, car il était de son avis. Entente fugitive, en marge de leur aventure. Pour un instant, ils avaient oublié les « autres ».

En l'occurrence, les « autres » se résumaient à un seul homme, de très méchante humeur, qui flânait sans plaisir dans la chaleur et la poussière.

Le soir, pendant le dîner, Catherine commenta avec feu son bref passage en Turquie, s'étendant sur la condition misérable des habitants.

« A notre époque, voir encore des femmes voilées, comme au temps des pachas, c'est incroyable ! »

Tania, que ces questions intéressaient peu, gardait un silence boudier. Toute la journée, elle s'était efforcée de bronzer, mais le soleil n'avait fait que rougir son teint délicat. Les pommettes enflammées et le nez luisant, agacée par le bavardage de Catherine, jalouse de ce teint d'abricot qui la pinait doucement, elle perdait de son assurance. Décidément, le climat ne lui convenait pas. Habitue à éclipser toutes les autres, soudain elle détesta Catherine.

« Si je voulais, je reprendrais Vincent ! Il m'aime toujours, j'en suis sûre ! C'est un mariage de dépit ! »

La stratégie de Vincent commençait à porter ses fruits. Ils se retrouvèrent tous les quatre au bar. L'orchestre, composé de très jeunes gens à la coiffure hippie, se démenait sur l'estrade. Catherine arborait une robe décolletée, très courte, avec des bijoux d'or qui faisaient du mimétisme sur sa peau ambrée.

Chaque soir, les deux femmes rivalisaient d'élégance. C'était une joute de tous les instants, dont l'enjeu n'était pas seulement l'amour. La jalousie faisait office de tison. Pourquoi Catherine, qui désapprouvait ce manège, se montrait-elle la plus acharnée ?

Ce soir, elle était déçagée. Des regards masculins lui disaient qu'elle était belle.

Une main agrippa son poignet. La voix sèche de Vincent :

— Tu bois trop. Arrête.

— Dansons.

Des ordres, toujours... La danse. C'était le moyen le plus classique pour faire enlacer les deux autres. Deux corps enlacés, s'épousant étroitement, au gré du rythme. Les lèvres de Vincent arrivaient à la hauteur de la chevelure cuivrée.

Tout à coup, Catherine sentit la main masculine se resserrer autour de sa taille, tandis qu'une bouche glissait insensiblement vers la sienne.

« Ce soir, il exagère ! Vraiment, il commence à m'horripiler ! »

Un entêtement de guerrier, ivre de carnage, qui ne laisse aucun repos à sa victime.

Elle tourna la tête pour échapper au baiser, à cette irritante sensation que la caresse faisait naître en elle.

Ne fais pas la sottise, ils nous regardent ! Il faut bien progresser ! Si nous ne sommes pas tendres, ils vont se douter d'une supercherie... »

Raidie, elle se prêta au jeu, tout en guettant la réaction de Frank. Mais elle ne le vit pas.

« C'était bien la peine ! Vincent à la berluie, ma parole ! »

D'un mouvement brusque, elle déroba ses lèvres.

Pour atteindre le monastère de Saint-Jean qui dominait superbement l'île de Patmos, le moyen le plus pittoresque, sinon le plus pratique, était la montée à dos d'âne. A l'assaut des pourboires, enfants et vieillards se précipitaient pour aider les touristes à prendre leurs chétives montures. Amusée, Catherine se trouva juchée sur un petit âne. De loin, elle aperçut Vincent dont elle avait été séparée dans la cohue. Il semblait avoir du mal à conserver son équilibre, jouant un original numéro de western. La jeunesse reprenant ses droits, elle fut secouée par un fou rire.

Accompagnée de cris gutturaux destinés à doper les animaux, l'ascension commença. Peu à peu, le Kentavros se rapetissait, devenait minuscule comme un jouet d'enfant, au milieu de la baie frangée d'écume. Les sabots des ânes dérapaient sous le sol caillouteux. Des chemins tortueux, ravinés, des escaliers grossièrement taillés dans la pierre, côtoyaient des pentes abruptes. Des femmes poussaient de petits cris, d'autres se tassaient, toutes un peu effrayées de cette escalade. La procession serpentait, lente et sombre sur les roches blanches.

Le buste bien droit sur une monture qui ne comportait même pas de selle, cheuveux au vent, Catherine, toujours riant, tourna la tête, pour voir Vincent dans une position précaire. Il était trop grand pour sa monture.

« On dirait Gary Cooper. »

Les yeux de Catherine prenaient les teintes changeantes de la mer, avec des coulées vertes, des striures d'ardoise. Visage offert au vent qui fouettait sa peau d'ambre et éparpillait ses mèches dorées, elle était ravissante. Une pensée rapide traversait son plaisir, effleurait sa joie d'une aile d'ombre : « Si c'était avec Frank... »

Tout à l'heure, elle l'avait vu encourageant sa femme, rétive devant l'ascension et surtout par la façon dont elle s'accomplissait.

Peu sportive, inadaptée au soleil, à la chaleur, au grand air qui dérangeait l'harmonie de sa coiffure, les joues rougies d'irritation, Tania s'agrippait maladroitement à l'encolure de l'âne et Catherine pensa avec une satisfaction bien féminine : elle est ridicule...

Pour briller, paraître à son avantage, il lui fallait les lustres, les salons.

Frank s'en apercevait-il ? Depuis la veille, il se montrait nerveux. De plus, il avait une nouvelle façon de dévisager Catherine.

Une idée la taquinait. Serait-elle la plus forte ? Elle, que Vincent qualifiait parfois de quantité négligeable ! La jeune fille s'était rendu compte que, malgré ses coquetteries, Tania était très attachée à son mari. La poursuite de Vincent, si elle la flattait, ne l'émouvait pas. Quant à Frank... A certains signes, sur lesquels une femme se trompe rarement, Catherine avait senti un fléchissement, une nette attirance à son égard. De nouveau, le destin brouillait les cartes. Les caprices de l'amour...

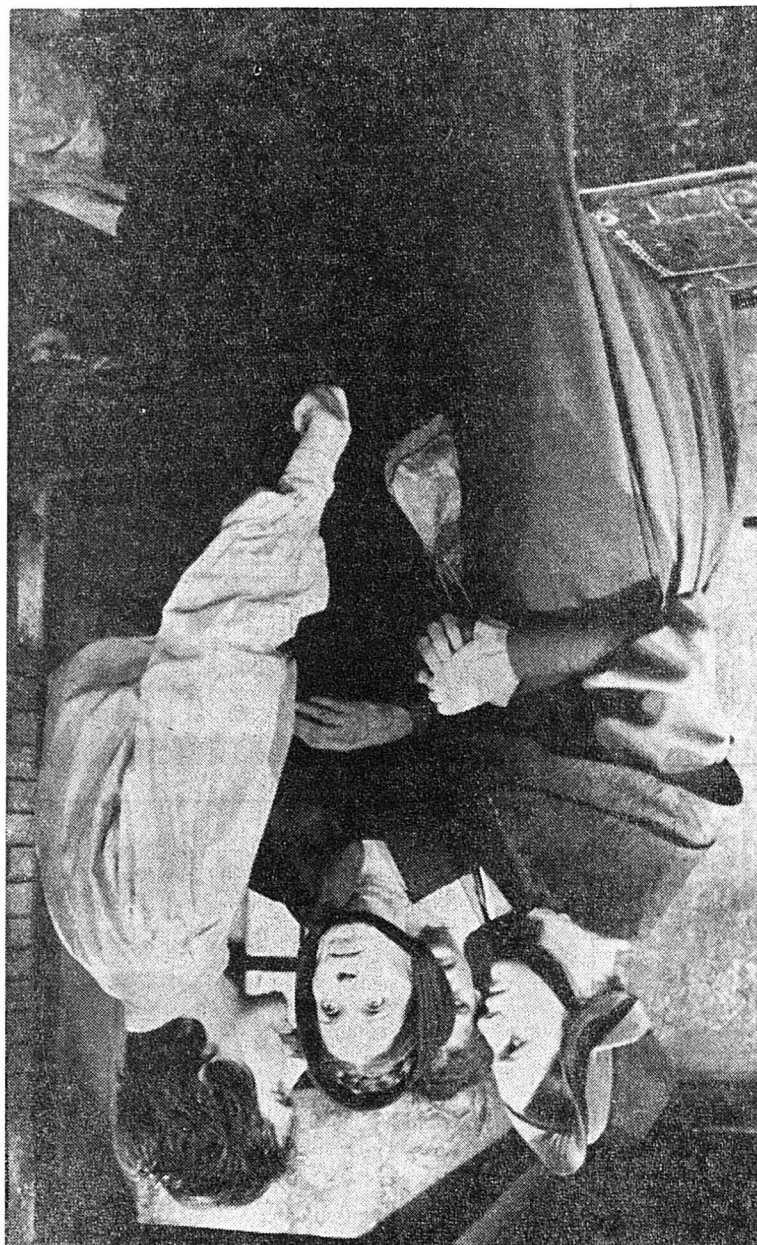
Sa mélancolie se dissipa en atteignant le sommet de l'île. Elle se laissa glisser de sa monture, les reins légèrement endoloris, s'abîma dans la contemplation de ce site sauvage. La vue était splendide. Bientôt, Vincent la rattrapa.

— Tu m'avais caché tes talents de cavalière !

— Et toi ! Si tu t'étais vu !

Ils rirent ensemble.

(A suivre)



C'est la première partie de ce...
 bre romand de Fiodor Dostoevsky.
 présentée par Etienne Lalou, adapté et
 réalisé par STELLIO LORENZI, avec
 FRANÇOIS MARTHOURET (notre
 photo Télévision suisse romande),
 qui retracera dès ce soir la vie agi-
 tée de l'étudiant jeune et pauvre Ras-
 kolnikov (debout, en manches de
 chemise). Poussé à commettre un
 double crime, non seulement par la
 misère, mais aussi par certaines con-
 ceptions philosophiques et morales,
 ce jeune homme est obsédé par deux
 idées opposées : faire le bien autour
 de lui avec l'argent que les plus ri-
 ches cachent, conception sociale
 marxiste, et, d'autre part, s'emparer
 de cet argent par n'importe quel
 moyen, conception nézschéenne du
 surhomme, à qui tout est permis,
 même le meurtre. Il n'échappera pas
 à son châtiement...

Vendredi 27 avril
 à 20 h 35
 à la TV romande

CRIME ET CHÂTIMENT

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 174 NEUCHÂTEL, 25 AVRIL 1973

FAN

MAGAZINE
 L'EXPRESSION

Formachon & Cie
 Bevaix - La Chaux-de-Fonds

APPAREILS MANAGERS
RF

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

L'industrie graphique
 vent des esprits jeunes

secrétariat de la Société Suisse des Maîtres Imprimeurs
 Saint-Honore 1, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 31 03.

Les adresses pour votre stage-test vous seront volontiers communiquées par le...
 plutôt que faire ce que d'autres font!

et des couleurs. Soucieux de précision. Pour qui veut suivre ses aspirations
 Pour tout esprit ouvert à la technique. Sensible à l'harmonie des formes
 Vous y trouvez de multiples professions passionnantes. Pour garçons et filles.
 graphique par exemple.

et objectif. Et s'il a au bord les meilleures chances offertes, dans l'industrie
 Vous pouvez aussi vous renseigner. Comparer. Juger avec un esprit critique
 quatre ans trop long.

Et avoir la chance de bien tomber. Ou vous condamner à un apprentissage de
 Vous pouvez opter par «mâtisme» pour une profession. Les yeux fermés.



SUISSE ROMANDE

- 10.30 (C) Il Balcon tort
- 11.00 (C) Comment acheter une voiture d'occasion
- 11.30 Table ouverte
- 12.45 (C) Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 12.50 Automobilmisme Grand prix d'Espagne de formule 1
- 14.00 Le francophonissime**
- 14.30 Romanoff et Juliette Un film de Peter Ustinov
- 16.10 (C) Le Tueur
- 17.00 (C) La piste aux étoiles
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 Football
- 18.55 La maison d'accueil des catholiques-chrétiens
- 19.15 Horizons
- 19.40 (C) Téléjournal
- 19.55 (C) Les actualités sportives
- 20.25 L'Assassin**
- Un film d'Elio Petri interprété par Marcello Mastroianni et Micheline Presle
- 21.50 Témoins Ce soir : Kassagi
- 22.40 (C) Téléjournal
- 22.50 Méditation

SUISSE ALÉMANIQUE

- 11.00 TV culturelle pour adultes
- 11.30 Anglais
- 12.00 Téléjournal
- 12.05 Un'ora per voi
- 12.00 Eurovision Grand prix d'Espagne
- 14.00 Panorama de la semaine
- 14.30 Chronique campagnarde
- 15.00 (C) Tommy Tulpe
- 15.40 Expédition au royaume des animaux
- 16.15 Bodeständigi Choscht
- 17.00 Johnny Slate, directeur de cirque
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Résultats sportifs
- 18.00 Faits et opinions
- 18.55 Fin de journée
- 19.00 Le sport en fin de semaine
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 (C) Nacht fiel über Gotenhafen**
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Commentaires sur la Landsgemeinde
- 22.10 Ballets
- 22.50 Pour la nuit

FRANCE I

- 8.55 Télé-matin
- 9.00 Tous en forme
- 9.15 Orthodoxie
- 9.30 La source de vie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 12.00 La séquence du spectateur
- 12.30 Le Luron du dimanche
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.15 Le Luron du dimanche
- 13.45 Le dernier des cinq
- 14.30 Le sport en fête
- 17.05 Belle mentalité**
- Film d'André Berthomieu avec Jean Richard
- 18.35 La France défigurée
- 19.15 La Jeune Fabre No 13 - Le tunnel rouge
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Sports dimanche
- 20.45 La Bataille de San Sebastian**
- Film d'Henri Verneuil avec Anthony Quinn et Charles Bronson
- 23.25 24 heures dernière

FRANCE II

- 10.00 (N) R.T.S. Promotion
- 11.30 Fin
- 12.30 (C) On en parle
- 13.00 (C) I.N.F. 2 dimanche
- 14.00 (C) Concert symphonique
- 14.20 La Première Sirène**
- Film de Mervyn le Roy Avec : Esther Williams et Victor Mature
- 16.05 Le monde merveilleux de la couleur
- 17.00 (C) On ne peut pas tout savoir Jeux du dimanche
- 18.00 (C) Télé-sports
- 19.15 (C) I.N.F. 2
- 19.35 (C) Les animaux du monde Magazine No 50
- 20.10 (C) Lettres du bout du monde No 2 - URSS - Sibérie
- 21.00 (C) Le monde de Juan Gris par Jacqueline Plessis
- 22.00 (C) I.N.F. 2 dernière
- AU CINÉ-CLUB
- 22.30 (N) Le Silence**
- Film d'Ingmar Bergman Musique de J.-S. Bach Avec : Ingrid Thulin, Gunnel Linblom Jorgen Lindstrom

DIMANCHE

29 AVRIL

L'Assassin

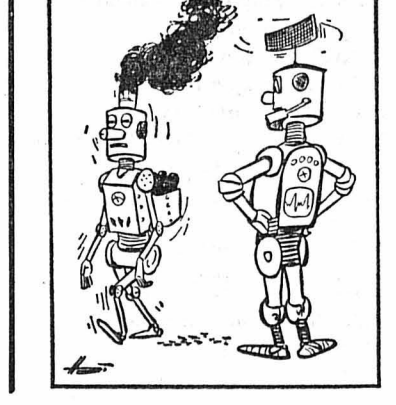


Ce film d'Elio Petri est interprété par Micheline Presle et Marcello Mastroianni. (Photo TV suisse)

Un jeune antiquaire de Rome, Nello Poletti, va bientôt épouser la fille d'un riche industriel. Il a tiré un trait sur son passé et rompu avec une ancienne liaison, Adalgisa, une femme dont la grande fortune et la vaste expérience ont de beaucoup contribué à sa propre réussite. Cependant, un soir, Adalgisa est trouvée assassinée dans sa villa du bord de la mer. Les soupçons de la police se portent vite sur Nello, car tout le monde était au courant de sa liaison avec la victime, et la veille de leur rupture, les deux anciens amants avaient eu une très violente dispute...

Le Silence

Deux sœurs Esther et Anna partent en voyage dans un pays imaginaire dont elles ne parlent pas la langue. Elles sont accompagnées de Johan, le fils d'Anna, un enfant de sept ans. Elles s'arrêtent dans une ville étrange et fascinante et passent vingt-quatre heures dans un palace où circulent des nains. Entre ces deux sœurs — unies autrefois par une passion ardente et sensuelle — naît un sentiment de jalousie et de haine.



SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 (C) La boîte à surprises**
- Les Histoires merveilleuses du Signor Franco Cavanì : Le Chevalier et le dragon
- Livres pour toi Une sélection de livres préparée et présentée par Diana de Rham
- Boîte aux lettres Rafel Carreras répond à vos questions
- Oum le Dauphin
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 (C) Demain Fribourg
- 18.30 (C) Sous la loupe
- 19.00 (C) Un homme... une ville 19me épisode
- Avec : Corinne Marchand Marion Game Christian Barbier Musique originale : Francis Lemarque
- 19.15 (C) Un jour, une heure 19.40 (C) Téléjournal 20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.15 (C) Les Nouvelles Aventures de Vidocq**
- 9. Les Bijoux du Roi
- Avec : Claude Brasseur : Vidocq Danièle Lebrun : La Baronne de Saint-Gély — Maman, les p'tites motos — Deux femmes
- 21.10 Hors série**
- maman, les p'tites motos — Deux femmes
- 22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 18.15 TV culturelle pour adultes Bienvenue en Italie
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Danger sous l'eau Série
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) La Dynastie des Forsyte**
- 21.10 De première main
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Fleur bleue - Drapeau rouge Le chemin du peintre Heinrich Vogeler film de Hans Daiber

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.15 Treize heures magazine Femmes
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Fin
- 14.30 Tout va très bien Madame la Marquise**
- Film d'Henri Wulschleger Musique de Paul Misraki Avec Ray Ventura et ses Collégiens et Noël-Noël
- 18.20 Vivre au présent
- 18.40 Pour les petits
- 18.55 Emission pour les jeunes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.20 Arpad le Tzigane 4me épisode
- 20.35 Le Loup des mers**
- d'après Jack London No 4 - Une femme à bord Commentaire dit par Jean Topart Réalisation : Walter Ulbrich
- 21.25 Spécial radio Avec Jacques Sallebert
- 21.30 Ouvrez les guillemets Une émission de Bernard Pivot
- 22.45 Match de catch
- 23.15 24 heures dernière

FRANCE II

- 19.00 (C) I.N.F. 2
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.45 (C) Le Temps de vivre... le temps d'aimer... 25me épisode
- Avec : Jean-Claude Pascal, Pascale Roberts, Renée Faure, Perrette Pradier
- 20.00 (C) Des chiffres et des lettres a) Le compte est bon b) Le mot le plus long
- 20.20 (C) Actuel 2**
- Magazine d'I.N.F. 2 présenté par J.-P. Elkabach
- 21.20 (C) Le défi Variétés du lundi avec les Frères Rouland
- 22.00 (C) I.N.F. 2 dernière
- 22.30 (C) Horizons**
- Je mange pour vous

LUNDI

30 AVRIL

Les Nouvelles Aventures de Vidocq



Avec Claude Brasseur dans le rôle de Vidocq. (Photo TV suisse)

La défaite de Waterloo a contraint Napoléon à abdiquer. Fouché, malgré le changement de régime, est bien décidé à conserver son portefeuille de ministre en prouvant qu'il est le seul à pouvoir assurer la sécurité intérieure du nouveau royaume. Il charge Vidocq d'une mission de confiance : porter un pli au duc de Blacas et, surtout, ramener à Paris les joyaux de la couronne.

Le Loup des mers

Après le naufrage du Martinez, le riche écrivain Humphrey Van Veyden est recueilli à bord du « Fantôme ». Là, il s'affronte au capitaine, cruel et brutal ; Loup Larsen, surnommé le Loup des mers... Mais l'arrivée à bord de plusieurs naufragés dont une femme, crée une situation nouvelle entre le capitaine et Humphrey Van Veyden. En effet, l'écrivain et la naufragée ont beaucoup de points communs. Elle s'appelle Maud Browster et est la fille d'un éditeur célèbre. Au carré des officiers ils parlent de littérature, devant le capitaine, en affectant d'ignorer sa présence.

Malin

Ils philosophent devant les tapis verts :
 — Vous savez, moi je ne crois pas tellement au jeu. Vous gagnez, vous ?
 — Ça va.
 — Vous m'étonnez. Il est bien connu que si on gagne un jour, on perd le lendemain.
 — C'est pour ça que je joue un jour sur deux.

OSS 117: PANIQUE A WAKE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath refuse d'admettre que l'unique survivant du transport militaire qui s'est écrasé sur l'île de Wake soit mort ensuite naturellement.

Deux traces d'ongles



«Voyez ces deux traces d'ongles bien nettes, restées imprimées dans le cou!» dit-il au Dr Gruening et à Lily Carr, qui le regardèrent, stupéfait. «Je peux vous dire comment ce malchanceux a été tué, ajouta-t-il en refaisant avec ses pouces le geste de l'assassin. Le sang n'arrivant plus au cerveau, une syncope s'ensuit, qui devient mortelle si l'on insiste un peu.» — «Mais, bredouilla Gruening, où avez-vous appris ça?»



«Docteur, répondit Hubert, les écoles d'espionnage enseignent à leurs élèves deux ou trois moyens de tuer les gens sans laisser de traces particulièrement visibles. Marvin, allez chercher Pearl Richardson.» — «Qui est-ce?» demanda le médecin. «Vous avez dû la voir ici. Elle veillait le blessé.» — «Ah, l'hôtesse de l'air? Une jolie fille...» — «Très jolie. La porte s'ouvrit et Pearl Richardson entra, suivie de Marvin. Elle était d'une pâleur de cire.»



«Marvin m'a dit... balbutia-t-elle. Mais ce n'est pas possible? Je croyais qu'il dormait...» Hubert se mordit les lèvres de dépit: ce sot de Marvin lui avait gâché l'effet de surprise qu'il attendait. «Voulez-vous m'expliquer comment cela a pu se produire en votre présence?» demanda-t-il à l'hôtesse. «Je ne sais pas...» — «Pourtant, cette mort n'est pas naturelle!» Pearl Richardson demeura bouche bée, et vacilla légèrement sur ses belles jambes.



«Allons! pensa Hubert, Marvin ne lui a pas tout dit.» — «Mon Dieu... gémissait l'hôtesse. Je n'aurais pas dû m'absenter... il semblait se calmer...» — «Où êtes-vous allée?» La jolie fille rougit légèrement. «Aux toilettes», dit-elle. «Quelqu'un peut-il me le confirmer?» Elle ouvrit de grands yeux: «Pourquoi? Vous ne me croyez pas?» — «Je regrette de devoir vous dire que nous en sommes à un point où les témoignages sont nécessaires», répliqua Hubert. «Mais, dit Lily Carr, moi aussi, je me suis absentée pendant que nous étions avec l'équipage!»

Demain: Un oncle à la mode de Wake

HOROSCOPE

Le début de la matinée favorise les affaires sérieuses, mais à partir du milieu de la matinée une atmosphère agitée vient tout gâter.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour auront une nature assez sérieuse et réfléchie mais souvent difficile et emportée.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Prenez un léger somnifère. **Amour:** Faites des concessions. **Affaires:** Evitez d'emprunter de l'argent.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Soignez-vous par les plantes. **Amour:** Faire des reproches n'arrangera rien. **Affaires:** Vous risquez d'être induit en erreur.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Détendez-vous, vous travaillez beaucoup trop. **Amour:** Ne vous engagez pas à la légère. **Affaires:** Maîtrisez-vous, restez calme.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Bonne influence pour commencer un régime. **Amour:** Ne faites aucune promesse. **Affaires:** Votre action sera plus efficace.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Bonne résistance. **Amour:** Vous passerez une soirée agréable. **Affaires:** N'entreprenez pas trop de choses.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Prenez d'avantage d'exercices. **Amour:** Bonne ambiance dans la soirée. **Affaires:** Rencontre avec une personne influente.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Prenez vos repas à heures régulières. **Amour:** Votre partenaire vous soutiendra. **Affaires:** Suivez votre inspiration.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Ménagez votre foie, suivez un régime. **Amour:** Les ennuis vous guettent. **Affaires:** N'allez pas voir une personne à l'improviste.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Freinez un peu de gourmandise. **Amour:** Voyez les choses comme elles se présentent, ne compliquez rien. **Affaires:** On ne sera pas d'accord avec vous.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Variez davantage vos menus. **Amour:** Soyez fort et constant. **Affaires:** Vous réussirez sûrement.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Dormez davantage. **Amour:** Tenez les promesses que vous avez faites. **Affaires:** Préparez-vous un avenir meilleur.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Risque de varices, évitez les stations debout. **Amour:** On a confiance en vous. **Affaires:** Ignorez les vieilles rancunes.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Omelette aux fines herbes
- Brochettes de mouton
- Salade
- Riz
- Ceufs à la neige

LE PLAT DU JOUR:

Brochettes de mouton

Disposez dans une terrine, coupés en petits dés, 400 g d'épaule de mouton, un cœur de mouton, 4 rognons, 150 g de lardons de poitrine fumée. Saupoudrez de thym, romarin et laurier pulvérisés. Ajoutez zeste de citron, ail, curry et cayenne. Arrosez d'un peu d'huile d'olive. Laissez macérer 2 heures; égouttez les morceaux de viande, enfiler-les sur des brochettes en les alternant. Faites griller à feu vif.

A conserver

Voici la liste des «papier» que vous devez garder 5 ans:

- Les quittances de loyer et de fermage, les pièces justificatives du paiement;
- des intérêts de toutes sommes dues en vertu de prêts ou autrement;
- des arrérages de rentes;
- des pensions alimentaires;
- les doubles des bulletins de paie de vos employés émargés par eux.

2 ANS:

— Les quittances des primes d'assurances.

1 AN:

— Les certificats de ramonage, les factures des transporteurs, la preuve de leur paiement et les récépissés de transport.

6 MOIS:

— Les notes d'hôtels, de restaurant et de pension sans oublier la justification de leur règlement.

L'alcool

Vous croyez parce qu'on vous l'a dit, que l'alcool donne des forces: c'est faux, il donne un coup de fouet passager, mais diminue l'énergie musculaire entraînant ainsi une grande fatigue: c'est pourquoi les sportifs n'en consomment pas et lui préfèrent les jus de fruits.

L'alcool réchauffe-t-il? autre faux slogan. Si boire de l'alcool entraîne une

provisoire sensation de chaleur celle-ci est suivie d'une déperdition de calories qui rend ensuite plus vulnérable au froid.

L'alcool facilite-t-il le travail intellectuel? S'il permet à certains d'être brillants quelques instants, il cause vite de la somnolence, amène à la longue, une difficulté de plus en plus grande à se concentrer et des pertes de mémoire. Il est faux également de dire qu'il favorise les réflexes; au contraire il allonge le temps de réaction, car il agit comme un anesthésique du système nerveux et influe dangereusement sur la conduite automobile.

La ciboule

Appétissant, verte à souhait; fleurant bon les parfums du soleil, la ciboule fuse en touffes légères dans les jardins de ceux qui aiment la bonne cuisine. C'est une plante vivace qui pousse drue et dont les feuilles longues et creuses ont une saveur très fraîche, à mi-chemin entre le poireau et l'oignon. **Diététique:** la ciboule est un aliment de la digestion, elle est riche en vitamines A et C. Elle doit toujours être mise au dernier moment sur la préparation et ne doit jamais cuire...

Une cravate

La cravate doit son nom aux cavaliers croates qui vinrent se mettre au service de Louis XIII et dont les unités de cavalerie légère prirent sous Louis XIV le nom de «Royal Cravate». Pourquoi cravate? Parce que c'est ainsi qu'on appelait alors les Croates, ils portaient une sorte de mince bande d'étoffe qu'ils nouaient d'un triple nœud. Quelques gentilshommes séduits par l'exotisme de la chose adoptèrent le foulard des cavaliers et l'introduirent à la cour. Sous le nom de cravate cette mode descendit dans la rue.

Pour un bouchon

Après chaque séance de vernis à ongles, passez un tampon de coton imbibé de dissolvant sur le haut du flacon, le bouchon ne collera plus.

A méditer

L'espérance est un emprunt fait au bonheur. RIVAROL

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: Exposition Zao Wou-ki, gravures et lavés + Exposition Olga de Amaral, tapisseries.

Galerie Dittschheim: Exposition noir et blanc de Dürer à Picasso.

Centre culturel neuchâtelois: Exposition Jean-François Quarantino, peintures.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Bio: 15 h et 18 h 40, Le Petit Monde de Charlotte. Enfants admis. 20 h 45, Sex Shop. 18 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Les Noces rouges. 18 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, L'Affaire Dominici. 16 ans.

Arcades: 15 h et 20 h 30, Don Juan. 18 ans.

Rex: 15 h et 20 h 45, Les Désaxés. 20 ans.

Studio: 15 h et 20 h 30, Les Pierrefeu. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escalade jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Rec club jusqu'à 2 h.

La Prairie jusqu'à 2 h.

Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: Maîtres de la réalité poétique et de la tradition française.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, On l'appelle Trinita.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Easy Rider.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.20 Le Jardin de Romarin
- 16.40 (C) Le Voyage en ballon
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 Les adultes font école
- 18.30 (C) Objectivement votre
- 19.00 (C) Un homme... une ville
- 19.15 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.15 Football
- Demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions Real Madrid - Ajax Amsterdam
- 22.20 (C) A témoin
- 22.35 (C) Téléjournal
- 22.45 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

- 16.45 Magazine privé
- 17.30 La terre est ronde
- 18.45 (C) Fin de journée
- 18.50 (C) Téléjournal
- 19.00 René Gardl raconte
- 19.30 L'antenne
- 20.00 (C) Téléjournal
- 20.20 Magazine politique
- 21.15 Programme selon annonce
- 22.15 (C) Téléjournal

FRANCE I

- 9.00 R.T.S. Promotion
- 9.30 Fin
- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Fin
- 16.20 Emission pour la jeunesse
- 18.20 Vivre au présent
- 18.40 Pour les petits...
- 18.50 Emission pour les jeunes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.20 Arpad le tzigane
- 20.35 P.C.N.
- 21.35 A bout portant
- 24 heures dernière

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.15 (C) Daktari
- 16.05 Fin
- 19.00 (C) I.N.F. 2
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.45 (C) Le Temps de vivre... le temps d'aimer...
- 20.00 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.20 (C) Roman Kalbrils
- 22.00 (C) I.N.F. 2 dernière
- 22.30 (C) Match sur la 2

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 Vroum
- 19.05 (C) Telegiornale
- 19.15 (C) Resta con noi
- 19.50 (C) Casacost
- 20.20 (C) Telegiornale
- 20.40 (C) Ritorno fra i vivi
- 21.30 (C) Un avvenimento d'attualità
- 23.35 Notizie sportive
- 23.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, place aux animaux. 17.05, pour les enfants. 17.55 téléjournal 18 h. programmes régionaux. 20 h. téléjournal, météo. 20.15, Jean qui rit peut être n'importe qui. 21 h, chaud ou froid. 21.45, quelques jours de la vie de Simon Wiesenthal. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17 h, pour les petits. 17.20, jeux d'enfants. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.35, Les Paladins. 19.10, la ville fantôme. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la 2^{me} chaîne. 21 h, Oberösterreich. 22.10, téléjournal, météo. 22.25, critique théâtrale.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, le ménage approuvé. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi. midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, Un homme (2), par Jacques Ralf. 16.15, sélection jeunesse; 16.50, bonjour les enfants. 17.05, de vive voix. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique; le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.39, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz-contact. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations, revue de la presse romande. 8.15, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, Pitfalls in English. 11 h, les dauphins. 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, la semaine littéraire. 20.30, sport, musique, informations. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, lever de rideau. 9 h, entracte. avec Martin Bopp. 10.05, divertissement No 2, Haydn. 10.20, radiosoirée en romanche. 10.50, divertissement No 6, Haydn. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.25, jeunes musiciens. 15.05, dans le ton populaire.

16.05, pop polyglotte. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, miroir du temps et musique. 22 h, résultats de football. 22.30, hit-parades et anglais. 23.30, big band ball.

De tout pour faire un monde

Un motif de divorce en Irlande

Selon la revue «Medical Tribune», un médecin de Dublin, le docteur R. D. Stevenson, directeur d'une clinique pour des traitements d'alcooliques, demande aux autorités de rendre plus facile le divorce lorsqu'il s'agit d'épouses dont les enfants souffrent de troubles par suite de l'alcoolisme du père. Parmi les patients traités par lui, affirme-t-il, 30% ont eu un père alcoolique. De plus, 39% des cas de sévices sur des enfants dont la société irlandaise «Cruelty to children» doit s'occuper sortent de familles d'alcooliques. (SAS)

MOTS CROISÉS

Problème No 996

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICALEMENT

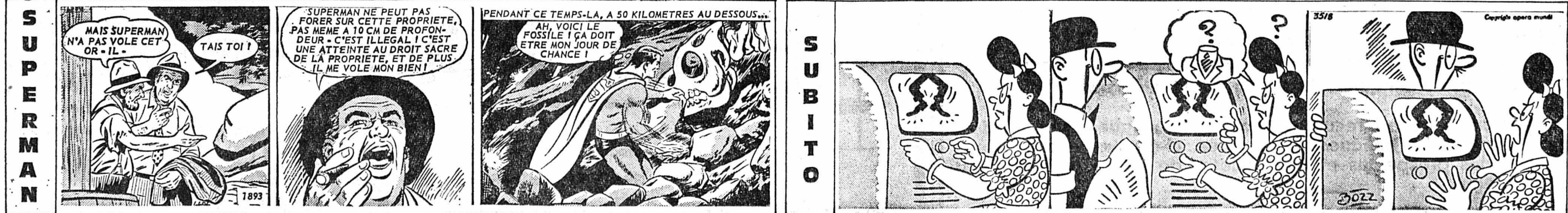
- Mer intérieure.
- Sur le chapiteau.
- Différence délicate.
- Participe.
- Fluveu côtier d'Angleterre.
- Initiales d'un Vouzinois célèbre.
- Ouvrage de sparterie.
- Nom d'un chien.
- Remplit des trous.
- Vase de l'ancienne Egypte.
- Sort.
- Fait parfois se dresser les cheveux.
- Absorbé.
- Un aimé godiche.
- Préposition.
- Rivière de France.
- Grand dieu.
- Qui est donc empoisonné.
10. Est dépité.
- Une fête a parfois le sien.

Solution du No 994

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	O	U	L	I	N	G	R	I	N
2	E	R	A	D	O	N	I	S	E	
3	L	U	C	E	S	D	O	T		
4	E	R	O	D	E	S	E	T		
5	T	O	U	R	S	T	E	R	E	
6	T	P	A	T	T	O	P			
7	E	N	P	R	O	C	O	P	E	
8	S	O	C	O	R	B	E	L		
9	C	A	U	T	E	R	I	S	E	
10	R	E	P	A	S	S	E	S		

HORIZONTELEMENT

- Singe.
- Il voit les choses de haut.
- Pronom.
- Sont souvent à plat.
- Grande peine.
- Conjonction.
- N'est pas ingrate quand on l'engraille bien.
- Qui balancent.
- Attrapée.
- Mots pour rire.
- Interjection.
- Régale.
- On y met les cendres.
- Initiales de l'inventeur de la photographie.
- Forme larvaire d'un crustacé.
- Ressemblance.
- Burin de ciseleur.
- Points.
- Serrés.



ARCADES
25 78 78

AUJOURD'HUI 15 h - 20 h 30
DERNIER JOUR

BRIGITTE BARDOT dans
DON JUAN

DÈS DEMAIN 15 h - 20 h 30



YVES MONTAND
LEA MASSARI
MARCEL BOZZUFFI

Le Fils

APRÈS
CÉSAR ET
ROSALIE

UN NOUVEAU SUCCÈS DE
YVES MONTAND

JUVENANCE
de
JUVENA

Quand votre beauté
devient plus exigeante



Une spécialiste de JUVENA peut vous
aider de ses conseils
du **mardi 24 au vendredi 27 avril**

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

OCN

SALLE DES CONFÉRENCES
Jeudi 26 avril, à 20 h 30

4^{me} CONCERT
de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel

Œuvres de W.-A. Mozart et de Max Bruch avec Ricardo ODNOPOSOFF violoniste.
Direction **Ettore BRERO**.

Location : Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66.
Prix des places : Fr. 6.— à Fr. 15.—
Etudiants, apprentis, JMS : Fr. 3.—



Un exemple ravissant tiré de notre collection et grande collection estivale: Jeune, charmant, à larges manches, à pores et imprimé de nombreuses fleurs.

120.-



ÉCOLE PÉDAGOGIQUE PRIVÉE
SORIMONT

- Jardinières d'enfants
- Institutrices privées

Dès septembre

- CERTIFICAT de culture générale 1 année
- 4^{me} année NIVEAU PRIMAIRE
- 5^{me} année NIVEAU PRIMAIRE

Renseignements :
Secrétariat, rue Pury 6, Neuchâtel. Tél. 24 77 60

Cuisinière électrique



3 plaques, four vitré, couvercle, tiroir

à partir de Fr. **398.-**

Les grandes marques :
AEG - LE RÊVE - BBC - INDESIT
SCHOLTES - BAUKNECHT

Reprise de votre ancienne cuisinière.

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

**Jardin joyeux
enfants heureux**

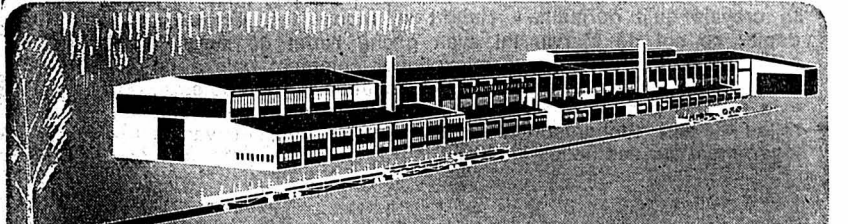
Réouverture le mardi 24 avril 1972.
Programme d'été :
Tous les jours promenades et jeux de plein air. Encore quelques places libres.

Tél. 24 06 26 ou 24 57 37,
avenue du 1^{er}-Mars 20.

spengler BIENNE, rue de Nidau

Maculature
en vente au bureau
du journal

OFFRES D'EMPLOIS



Verzinker AG Aarberg BE

Combattre la rouille - telle est notre devise

— Nous recouvrons toutes constructions en acier ou tous produits de serrurerie qui sont exposés aux intempéries d'un revêtement de zinc - de zinc liquide

— C'est pourquoi notre produit — zingage au bain chaud — est tellement recherché par les serruriers et les constructeurs de charpentes métalliques

— Aujourd'hui et à l'avenir, tous les mâts pour lignes à haute tension, téléphériques, usines, chemins de fer, etc., sont galvanisés à chaud.

Voilà pourquoi le métier de galvaniseur est un métier attrayant, un métier d'avenir.

SPECIALISTES
en zingage à chaud

Pour votre nouveau métier, vous serez formés professionnellement chez nous, tout en bénéficiant du salaire complet.

Méthode de travail : par équipe, vous disposerez de beaucoup de temps pour le bricolage

Age idéal : 20 à 30 ans

Avantages particuliers : Nous mettons à votre disposition, et à bon marché, une chambre offrant possibilité de cuisiner, et, au besoin, appartement dans un nouvel immeuble appartenant à la firme. Activité sportive dans l'entreprise qui a sa propre place de football.

Entrée en fonction : Immédiate ou selon entente.

S'annoncer, par écrit ou par téléphone, au bureau du personnel de la Zinguerie S.A., Aarberg. Tél. (032) 82 23 85.



**Centrale d'émission
des communes suisses**

Emission d'un emprunt 5 3/4 %

série 3, 1973-88, de Fr. 40 000 000

Durée : au maximum 15 ans.

Garantie : 22 communes membres, en plus de l'obligation de rembourser leur tranche à l'égard de la Centrale d'émission des communes suisses, se portent caution pour le capital et les intérêts, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation.

Cotation : aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.

Prix d'émission : 100 % plus 0,60 % timbre fédéral sur titres = 100,60 %.

Souscription : du 25 avril au 2 mai 1973 à midi.

Libération : du 15 mai au 30 mai 1973.

Cartel de Banques Suisses
Union des Banques Cantoniales Suisses
Union de Banques Régionales et Caisse d'Épargne Suisses
Groupement de Banquiers Privés de Suisse alémanique

Les souscriptions sont reçues par toutes les banques membres des groupements de banques mentionnés ci-dessus, auprès desquelles des prospectus et des bulletins de souscription peuvent être obtenus.

Les fameux vols de propagande

1 SEMAINE
Fr. 250.-

au départ de Genève
et Fr. 270.- de
Bâle / Zurich



PARADIS DU SOLEIL

MAJORQUE

bains de mer fortifiants, plage de sable chaud, forêts de pins aromatiques, excellente nourriture.
Tous nos hôtels directement au bord de la mer sans rue devant.

UNIQUE AU MONDE :
Numéro de chambre notifié pour chaque réservation.

6 au 13 mai
13 au 20 mai
20 au 27 mai

Programme spécial et inscriptions par:
Universal Air Tours Bâle
Steinenvorstadt 40 Téléphone (061) 22 15 44



Pour vos installations

consultez le spécialiste concessionnaire des PTT

Installations - Transformations - Entretien

Antennes urbaines, collectives, privées
DEVIS GRATUIT - RECHERCHES

D'ANTENNES

Jeanneret & C^{ie} SA
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Les avions américains bombardent sans relâche les positions communistes autour de Phnom-penh

PNOM-PENH (AP-AFP). — Des vagues de « B-52 » ont effectué hier autour de Phnom-penh leurs raids les plus intenses depuis plusieurs semaines afin de soulager la pression exercée par les communistes.

Les octoreacteurs, transportant chacun jusqu'à 30 tonnes d'explosifs, ont attaqué quelques heures avant l'aube les positions des troupes communistes le long d'un secteur de 15 km de la route No 30 commençant au village de Sethbo, à 18 km au sud-est de la capitale cambodgienne. Les communistes contrôlent tout ce secteur de la route.

Les « B-52 » ont également bombardé les positions communistes autour du chef-lieu de Takeo, sur la route No 2, à 62 km au sud de Phnom-penh.

Le haut commandement khmer a déclaré que les défenseurs de Takeo ont « repoussé de nombreuses attaques de l'infanterie ennemie », qui a subi de « lourdes pertes ».

Cependant, le parlement khmer est suspendu à partir d'aujourd'hui pour une période de six mois, a annoncé le maréchal Lon-nol.

D'autre part, un conseil politique suprême dont le maréchal-chef d'Etat assure la présidence et dont sont membres MM. Sirik Matak, Cheng-heng et In-tam, a été créé hier.

Pour sa part, la Thaïlande n'enverra pas de troupes au Cambodge mais continuera d'apporter son soutien au gouver-

nement du maréchal Lon-nol, a déclaré hier le général Kriangsak Chammanand, chef d'état-major adjoint du commandement suprême thaïlandais.

Le général Kriangsak, qui a fait cette déclaration en réponse à une émission de Radio-Hanoï qui annonçait l'intention d'envoyer des forces thaïlandaises au Cambodge, a déclaré que les forces thaïlandaises continueraient d'entraîner des militaires cambodgiens en Thaïlande.

Si le Cambodge tombait aux mains des communistes, a-t-il dit, la Thaïlande se trouverait placée devant une menace sérieuse en raison de ses quelque 500 kilomètres de frontière commune avec ce pays.

Depuis l'automne dernier, des avions militaires américains larguent du riz sur Kompong-thom et Svay-rieng, chefs-lieux de province qui sont encerclés par des forces antigouvernementales depuis plus d'un an.

Cependant, déclare-t-on de sources occidentales, en ce qui concerne Phnom-penh, les stocks sont amplement suffisants. En septembre, les approvisionnements avaient sensiblement diminué et des militaires cambodgiens avaient pillé des magasins chinois de la capitale. Depuis, les Etats-Unis ont expédié 130.000 tonnes de riz américain et thaïlandais. Vingt-cinq mille tonnes devraient arriver la semaine prochaine à Kompong-

som. Un dernier envoi de 16.000 tonnes est attendu au début juin.

Au Viet-nam du Sud, après un semblant d'accalmie pendant la période de Pâques, le nombre des combats et harcèlements enregistrés par le commandement saïgonnais était hier en nette hausse avec 96 incidents pour les 24 heures écoulées contre 66 la veille.

DÉMENTI

Les Sud-Vietnamiens se sont plaints mardi de ce que l'absence du général Tram Van-tra, chef de la délégation du GRP à la commission militaire bipartite, entrave les progrès de la discussion concernant la libération des prisonniers civils vietnamiens.

Ils ont donné à entendre que le général Tra, qui est à Hanoï mais dont le voyage ne devait durer que 24 heures, alors qu'il est absent depuis 25 jours, avait été arrêté et ont proposé au GRP de lancer un appel commun au Viet-nam du Nord pour obtenir sa libération. Cependant, un porte-parole du GRP a formellement démenti cette information.

Les Sud-vietnamiens ont également proposé la libération de 750 prisonniers civils. Le GRP a donné son acceptation de principe et répondu en offrant la libération de 637 civils. Les modalités de ces libérations, qui pourraient avoir lieu aujourd'hui ou demain, devaient être élaborées ultérieurement.

La nouvelle a été annoncée à l'avance pour éviter l'accusation de complot, au regard de la loi soviétique, a-t-il dit.

Selon le révérend Neerkov, les manifestants voyageront individuellement mais opéreront, de façon concertée, par « cellules » de 10.

Le pasteur a en outre révélé qu'une action d'essai avait été réalisée en août dernier à Leningrad où deux chrétiens occidentaux avaient réussi à distribuer 57 bibles avant d'être arrêtés. Il espère que, cette fois-ci, les jeunes chrétiens parviendront à distribuer au moins 5000 Evangiles avant d'être arrêtés.

ENTREVUE SECRÈTE

Par ailleurs, le sénateur Howard Cannon, un des sept parlementaires américains qui viennent d'effectuer un voyage en URSS et qui, lundi, ont été re-

Deux cents chrétiens veulent distribuer des Evangiles le premier mai à Moscou

COPENHAGUE (AP-AFP). — Deux cents jeunes chrétiens américains et européens s'apprennent à distribuer 100.000 Evangiles de Saint-Jean, en édition de poche, sur la place Rouge, au cours des cérémonies du 1er mai à Moscou.

EN FRAUDE

Les livres ont été introduits en fraude en Union soviétique au cours de l'année écoulée, a déclaré le révérend Hans Neerskov, de la mission européenne danoise, un des organisateurs de la manifestation, avec des associations suédoises, norvégiennes et hollandaises. Dix mille Evangiles sont déjà stockés en vingt dépôts secrets à Moscou. Cette action a pour but de faire savoir aux chrétiens persécutés en URSS que l'on ne les oublie pas dans le monde occidental.

Les suites de l'affaire Karamanlis

ATHÈNES (AP). — Le journal de langue anglaise « Athens News » a été interdit mardi à la vente, parce qu'il reproduisait les déclarations faites à Paris par M. Karamanlis, ancien premier ministre grec contre le régime des colonels.

Deux autres journaux grecs avaient subi lundi le même sort, pour la même raison.

Dans ses déclarations, M. Karamanlis a critiqué sévèrement le régime grec actuel et a demandé le retour en Grèce du roi Constantin, en exil à Rome, et le rétablissement de la démocratie « avant qu'il ne soit trop tard pour le pays ». La Chambre des mises en accusation d'Athènes a décidé mardi l'inculpation de MM. Athanassiadis et Klaras, respectivement directeur et secrétaire de rédaction du quotidien du soir athénien « Vradyini » pour délit de presse qui avait publié les déclarations de M. Karamanlis. Ils sont poursuivis pour

« incitation à la révolte » et pour avoir ravivé des passions politiques.

Par ailleurs, le professeur Jean Psemazoglou, ancien gouverneur adjoint de la banque de Grèce et adversaire du régime des colonels a été arrêté mardi et inculpé d'association de malfaiteurs, apprend-on de sources proches de la famille. Selon les milieux gouvernementaux, le professeur Psemazoglou est impliqué dans les récents désordres qui se sont produits à l'université d'Athènes. C'est la deuxième fois, depuis le début du mois, qu'il est arrêté par la police militaire. Il a déjà été assigné à résidence pendant huit mois.

GRÈVE DE LA FAIM

D'autre part, M. Stathis Panagoulis, frère du condamné à mort Alecos Panagoulis, qui purge à la prison de Boghiati, à trente kilomètres au nord d'Athènes, une peine de quatre ans et demi de prison pour avoir tenté de faire évader son frère, fait la grève de la faim.

M. Panagoulis veut ainsi protester contre le fait qu'il est privé d'assistance médicale et qu'il ne peut recevoir la visite de son avocat.

Sécurité européenne : reprise à Helsinki

HELSINKI (AP). — Les 34 nations participant à la réunion préparatoire de la conférence sur la sécurité européenne qui doit s'ouvrir fin juin, devaient entrer, mercredi, dans la phase finale de leurs discussions préliminaires, qui portera principalement, croit-on, sur une expansion des contacts entre les peuples européens dotés de régimes politiques et idéologiques différents.

Cette question, l'une des quatre qui ont été déjà inscrites à l'ordre du jour de la conférence, a, dès le début des pourparlers préliminaires, le 22 novembre dernier, fait l'objet de vives controverses, les pays occidentaux et neutres étant partisans de favoriser ces contacts humains le plus largement possible, tandis que ceux de l'Est entendaient les soumettre à des contrôles officiels à tous les niveaux.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux on se montrait, mardi, optimiste quant à la possibilité d'écarter cet obstacle « à condition que toutes les parties soient animées d'un esprit de compromis ».

La fin d'un journal

MADRID (AP). — Le journal « Madrid » qui fut l'un des critiques les plus tenaces du régime franquiste, s'est effondré mardi en deux secondes dans un nuage de poussière. Des experts ont fait sauter ses locaux devant quelque 500 spectateurs, dont beaucoup de journalistes.

C'était la fin spectaculaire et symbolique de l'une des rares voix indépendantes du pays. Bien que la bataille juridique continue et que le titre ait été réservé, bien peu de gens pensent que le journal reparaitra.

« Madrid », fondé à la fin de la guerre civile, en 1939, a dû vendre ses locaux pour payer les indemnités de ses 125 employés après que le gouvernement eut fermé le journal, il y a 17 mois. On construira à la place des immeubles d'habitation.

Une croisière pas comme les autres

PARIS (AP). — Ce sont des femmes — dont une Française — qui commandent aux hommes à bord du radeau « Alcala » qui doit appareiller le mois prochain des îles Canaries à destination du Mexique.

L'équipage composé de sept femmes et de six hommes de 12 nationalités, mariés pour la plupart, mais sans leur conjoint à bord, sera placé sous les ordres d'une Suédoise, le « capitaine » Maria Bjornstrom, qui aura pour « navigateur » une Américaine, Mme Mary Gidley.

Cette traversée a, entre autre objet, d'étudier les frictions entre hommes et femmes lorsque les rôles traditionnels sont inversés, et que les nationalités et niveaux de culture sont différents. La traversée durera entre trois et six mois. Cette expédition, patronnée par une chaîne de télévision mexicaine, est dirigée par un anthropologue mexicain d'origine espagnole, M. Santiago Genoves.

Pendant la durée de la croisière, des psychologues étudieront le comportement des maris ou femmes des membres de l'équipage restés dans leurs foyers.

Semaine de l'asperge

Régalez-vous en profitant de notre semaine de l'asperge (jusqu'à vendredi soir)

1 botte entière (1 kg)

d'asperges de Cavillon, pour Fr. 12.-, service compris... une aubaine

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

La route meurtrière

ROME (AP). — La route a fait 93 morts et 3174 blessés au cours des quatre jours du week-end pascal en Italie. L'année dernière, on avait dénombré 152 morts et 3688 blessés.

En France, les accidents de la circulation ont fait 144 tués et 4210 blessés pendant le week-end pascal.

D'autre part, le Dr Marian Weiss, expert de l'Organisation mondiale de la santé, a déclaré que le nombre des personnes grièvement blessées dans des accidents de la route approche le chiffre des victimes de la Deuxième Guerre mondiale.

ASIE

L'empereur du Japon n'ira pas aux Etats-Unis

TOKIO (AP). — Le gouvernement japonais a informé hier le gouvernement américain que le projet de visite aux Etats-Unis de l'empereur Hiro Hito aurait été ajournée « sine die ». Du fait du malaise que traversent actuellement les relations économiques entre le Japon et les Etats-Unis, l'opposition japonaise a fait des objections au projet de visite.

D'autre part, le chef du gouvernement italien et Mme Giulio Andreotti ont été reçus en audience hier à Tokio, par l'empereur et l'impératrice du Japon.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

EUROPE

Pétrole : échec à Vienne

VIENNE (AP). — Les négociations entre les représentants de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et les grandes compagnies pétrolières se sont achevées hier sur un échec, mais, selon un communiqué de l'OPEP, « la porte reste ouverte jusqu'au 4 mai pour que les représentants de compagnies fournissent des propositions positives ».

Après avoir, les pays producteurs de pétrole auraient rejeté catégoriquement la proposition qui leur avait été soumise par les compagnies pétrolières de relever de 7,2 % le prix affiché du brut.

ASIE

Congrès syndical à Pékin

PEKIN (AFP). — Un appel à la « mobilisation » des travailleurs pour « accélérer la révolution et l'édification socialistes », combattre le « révisionnisme » et « rectifier le style de travail », a été lancé par le 6me congrès de l'organisation syndicale de Pékin, qui s'est réuni dans la capitale du 16 au 21 avril.

Cette assemblée, qui a rassemblé, selon l'agence Chine nouvelle, 2396 délégués dont un tiers de femmes, a critiqué « les absurdités proférées par Liou Chao-chi et d'autres escrocs politiques et notamment la théorie de la disparition de la lutte des classes (...) ».

Au terme de ses travaux, le congrès a élu un nouveau comité syndical pékinois (105 titulaires dont un tiers de femmes et 15 suppléants), ainsi qu'un bureau permanent.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

AFRIQUE

La Chine et la dénucléarisation de l'Amérique latine

PEKIN (AFP). — La Chine a accepté pour la première fois de son histoire de s'associer à un traité d'interdiction régionale de l'emploi des armes atomiques en s'apprenant, à l'issue de la visite à Pékin du président mexicain Luis Echeverria, à signer le traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine.

AFRIQUE

La guérilla en Rhodésie

SALISBURY (AP). — Des terroristes nationalistes africains ont tué quatre membres des forces de sécurité rhodésiennes — trois blancs et un noir — au cours d'une bataille à la frontière nord-est de la Rhodésie, a annoncé hier le quartier général des forces de sécurité.

Cela porte à 11 le nombre des militaires ou policiers rhodésiens tués par les terroristes depuis le début de leur dernière campagne, vers la fin de l'année dernière.

Cinq autres membres des forces de sécurité ont été grièvement blessés au cours du dernier affrontement et trois terroristes auraient été tués, quatre capturés, et plusieurs autres ont été légèrement atteints. Ce communiqué semble confirmer les informations selon lesquelles il y aurait eu d'importantes infiltrations de combattants nationalistes en Rhodésie la semaine dernière.

Enfin, Saigon a proposé au GRP un appel commun à Hanoï pour que le Viet-nam du Nord retire toutes ses forces du Sud, après quoi les deux parties sud-vietnamiennes ordonneraient à leurs troupes un cessez-le-feu.

M. Kissinger a déclaré lundi que le Viet-nam du Nord avait « systématiquement et cyniquement » violé les principaux points des accords de paix sur le Viet-nam.

Répondant à des questions sur l'Indochine après les discours sur les questions européennes qu'il a prononcé au déjeuner annuel de l'Associated Press, à New-York, il a ajouté que les Etats-Unis ne pouvaient pas ignorer le « fait brutal » que les Nord-Vietnamiens n'avaient pas appliqué les dispositions des accords de Paris prévoyant le retrait de leurs troupes du Laos et du Cambodge et leur interdisant de faire pénétrer des hommes et du matériel au Viet-nam du Sud.

M. Gruenewald a ajouté que le gouvernement de Bonn étudierait les autres parties du discours de M. Kissinger avant de les commenter.

Les experts estiment que les propositions de M. Kissinger vont dans le même sens que celles de M. Brandt, en particulier pour ce qui est de la présence militaire américaine en Europe. Des réactions favorables ont également été enregistrées à Londres.

LES FORCES AMÉRICAINES EN EUROPE

De son côté, le secrétaire d'Etat Rogers s'est prononcé, mardi à l'instar de M. Kissinger plus tôt dans la soirée, contre un retrait unilatéral des forces américaines stationnées en Europe.

« Nous avons de bonnes raisons, sur le plan militaire, de maintenir nos forces en Europe », a-t-il déclaré, « car les forces qui représentent une menace potentielle pour l'OTAN n'ont pas été réduites ».

M. Rogers a déclaré : « Aussi éloignées que puissent être les possibilités d'une agression militaire directe en Europe de la part de l'URSS, il reste que les forces soviétiques sont plus puis-

BONN SE FELICITE

Un porte-parole du gouvernement de Bonn s'est félicité mardi des propos tenus par M. Kissinger sur l'avenir des relations entre les Etats-Unis et l'Europe. Il a estimé que ces propos comprenaient « un soutien clair à l'unité européenne ».

EUROPE

M. Kissinger prononçant son discours.

EUROPE

M. Kissinger prononçant son discours.

EUROPE

M. Kissinger prononçant son discours.

EUROPE

M. Kissinger prononçant son discours.

EUROPE

M. Kissinger prononçant son discours.